

-

VI. Annexes

1. Lettre de saisine de la maire
2. Extraits des saisines des adjoints
3. Les ordres du jour et compte rendus des plénières
4. La délibération avec le règlement intérieur
5. Le trombinoscope
6. Les courriers aux consulats
7. La formation des membres du CPE
8. La newsletter interne du CPE
9. L'étude du CPE sur le livret de famille
10. L'étude du groupe « Citoyenneté européenne » sur le projet APProach
11. L'étude du groupe « Plans climat »
12. Le vœu du CPE
13. L'exposition INCLUDE

Annexe 1 – Lettre de saisine de la Maire

La Maire de Paris

Paris, le 26.01.19

**À l'attention des membres
du Conseil Parisien des Européens**

En 2019, le Conseil Parisien des Européens fera ses premiers pas. Créée dans le cadre de l'ambitieux programme de promotion de la citoyenneté européenne INCLUDE, que porte mon Conseiller délégué à l'Europe, Hermano SANCHES RUIVO, cette instance consultative est inédite en Europe, et je me réjouis que Paris en soit la pionnière.

Dès le lancement de la première édition, plus de 500 citoyens ont fait acte de candidature, ce qui confirme l'opportunité de créer ce Conseil Parisien des Européens et le souhait des ressortissants européens parisiens d'être associés à l'élaboration des politiques publiques locales. 61 d'entre vous ont été tirés au sort pour prendre part à cette nouvelle instance de démocratie citoyenne et je tiens à saluer votre engagement et votre implication.

J'ai souhaité que les Européen-ne-s parisien-ne-s puissent éclairer davantage la Ville de Paris afin de mieux prendre en compte leurs besoins et leurs attentes dans les décisions.

Aussi, je vous invite à formuler durant les prochains mois des propositions pour améliorer la visibilité de cette nouvelle instance et à proposer des actions qui rendraient possible une dissémination dans d'autres capitales européennes. Je vous invite à engager prioritairement les travaux sur les deux sujets suivants :

- La citoyenneté européenne et le sentiment d'appartenance à l'Union Européenne, qui passe par une meilleure information de l'ensemble des parisiens sur ses institutions, ses valeurs, ses enjeux, ses cultures ;
- La mobilisation des citoyens européens dans la vie civique locale.

La Fête de l'Europe, rendez-vous annuel incontournable pour les Parisiens et qui aura lieu les 4 et 5 mai prochains pourra être source de réflexion sur ces sujets, notamment au titre de l'accessibilité des mairies pour les personnes en situation de handicap pour les élections européennes et municipales.

Je souhaite que le Conseil Parisien des Européens puisse être associé à la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 qui doivent créer une dynamique et être un grand accélérateur de politiques publiques. En 2019, vous pourrez notamment contribuer à la réflexion sur l'accueil des visiteurs attendus pour ce grand événement international. Vous pourrez être force de propositions sur l'inclusion des personnes en situation de handicap et sur la sensibilisation du grand public à la pratique du handisport en lien avec mes adjoints Jean-François MARTINS et Nicolas NORDMAN.

D'autres sujets ponctueront l'actualité municipale de 2019 et je souhaite que vous puissiez contribuer à leur réussite notamment grâce à vos propositions auprès de :

- 1) Célia BLAUDEL, mon adjointe en charge de toutes les questions relatives à la transition écologique, au climat, à l'environnement, à l'eau et à l'assainissement, qui vous consultera sur les questions de lutte contre la pollution de l'air et d'alimentation durable.
- 2) Patrick BLOCHE, mon adjoint en charge de l'éducation, de la petite enfance et de la famille, qui vous consultera cette année sur le numérique à l'école, l'apprentissage du bilinguisme, et l'éducation à la solidarité, dans les établissements de la petite enfance et dans les écoles maternelles et primaires.
- 3) Pénélope KOMITES, mon adjointe en charge des espaces verts, de la nature en ville, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et des affaires funéraires, qui vous consultera sur les nouvelles initiatives en faveur de la biodiversité urbaine en s'inspirant d'autres modèles de mise en place dans d'autres villes européennes.
- 4) Pauline VERON, mon adjointe en charge de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse, qui vous sollicitera afin de participer à la conférence de consensus qui reprend les quatre thématiques nationales du Grand Débat autour de la transition écologique, la fiscalité, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics.
- 5) Dominique VERSINI, mon adjointe en charge des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugiés, et de la protection de l'enfance qui vous proposera de valoriser et d'appuyer la politique municipale volontariste en matière d'accueil et d'intégration des réfugiés. Vous serez consultés sur le projet de la Nuit de la Solidarité dans plusieurs villes européennes dans l'objectif de la diffusion de sa méthode en partenariat avec plusieurs villes européennes.

Vous serez amenés à travailler en collaboration avec les autres instances consultatives de Paris comme le Conseil Parisien de la Jeunesse, le Conseil Parisien de la Nuit, le Conseil des Générations Futures ou encore à contribuer à d'autres projets européens tels qu'APProach.

J'invite enfin le Conseil Parisien des Européens à s'autosaisir de tout autre sujet ou projet qui concerne la collectivité parisienne.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et votre énergie pour que vos contributions éclairent la Ville de Paris dans l'élaboration de ses politiques publiques.



Anne HIDALGO

Annexe 2 – Extraits des saisines des adjoints

Document descriptif des saisines des cabinets et auto- saisines :

Le Conseil Parisien des Européen.ne.s, dans sa charte de fonctionnement votée en Conseil de Paris en décembre 2018 (DDCT-DGRI 172 Conseil Parisien des Européen.ne.s) est mentionné aux articles :

- 4.2 « Les membres du CPE ont la possibilité de constituer des groupes de travail sur des thématiques spécifiques qui leur ont été adressées par lettre de saisine, ou par autosaisine. À l'issue des travaux, le groupe de travail formulera des avis et des préconisations devant le CPE qui les valide ».

- 4.3. « Pour les thématiques qui découlent d'une lettre de saisine par l'exécutif municipal, un dossier d'information sur le sujet peut être transmis aux membres du CPE. Des rencontres avec des élus et/ou des membres de l'administration et des visites de terrain peuvent être organisés ».

Les membres du Conseil Parisien des Européen.ne.s constitués en groupes de travail ont jusqu'au 31/12 de l'année en cours pour rendre leurs recommandations.

Le groupe dédié à la thématique de la biodiversité urbaine (Pénélope KOMITES) ne s'est finalement pas constitué n'ayant pas assez de membres pour constituer le groupe.

Pour cette première année, le Conseil Parisien des Européen.ne.s dénombre donc pas moins de 8 groupes de travail, 6 issus de saisine des membres de l'exécutif et 2 auto-saisines.

La moyenne des réunions organisées par groupe de travail est de deux par mois. Un membre peut participer à plusieurs groupes de travail.

La lettre de saisine de la Maire de Paris a été rédigée et publiée le 26 janvier 2019.

L'ensemble des lettres de saisine des adjoints ont également été rédigées et publiées pour la première plénière du Conseil Parisien des Européen.ne.s du 26 janvier 2019.

Les Groupes de travail se sont constitués lors de cette séance plénière de janvier.

Détail des groupes de travail :

Groupe de travail	Élu porteur	Sous thématiques
Citoyenneté européenne	Hermano SANCHES RUIVO	APProach
		Dissémination
		Élections
		Fête de l'Europe
		Inclusion des européens
JO 2024	Nicolas NORDMAN	Accessibilité des bureaux de vote
	Jean-François MARTINS	Accueil des visiteurs étrangers
Plans climat	Célia BLAUDEL	les installations pour les JO à toutes personnes en situation de handicap
		Plan climat
Éducation et petite enfance	Patrick BLOCHE	Apprentissage du bilinguisme
		mixité
		Numérique
Démocratie locale et participation citoyenne	Pauline VERON	Conférence de consensus
Solidarité et accueil des réfugiés	Dominique VERSINI	La politique municipale d'accueil et d'intégration des réfugiés
		Une Nuit de la Solidarité dans plusieurs villes européennes

Groupe de Travail
Égalité hommes/femmes en termes économiques et en termes de droits humains
Les moyens logistiques et financiers des associations européennes de Paris

GROUPE DE TRAVAIL Citoyenneté européenne :

(1) Citoyenneté européenne – APPROACH (Sanches Ruivo)

Descriptif : En juillet 2018, ALDA (Association Européenne pour la Démocratie Locale), en partenariat avec 5 autres villes européennes (Etterbeek (Belgique), Lisbonne (Portugal), Milan (Italie), Nea Smyrni (Grèce) et Vejle (Danemark)) et la Ville de Paris. Les villes de Varsovie et Amsterdam sont également partenaires associés du projet.

Le projet APPROach a été lancé pour deux ans et a pour objectif de favoriser l'inclusion et la participation civiques des citoyens européens vivant à Paris en

- les informant sur les droits liés à la citoyenneté européenne.
- les mobilisant en perspective des élections européennes de 2019 et municipales parisiennes de 2020.

APPROach est axé autour de la création d'une plateforme numérique et d'une application mobile/tablette contenant :

- des informations communes à toutes les villes participantes sur l'application concrète des droits liés à la citoyenneté
- un volet spécifique à chaque ville regroupant les informations pratiques et concrètes de l'exercice des droits des citoyens européens au niveau local (budget participatif, engagement associatif, inscription scolaire des enfants etc.).

APPROach a également la particularité de s'appuyer à la fois sur (1) des groupes de travail de volontaires constitués par des agents de la Ville de Paris et (2) des citoyens et qui seront sollicités jusqu'à la fin du projet en 2020 pour (1) identifier les dispositifs existants, en pointer les limites et proposer des améliorations en lien avec l'accueil de ces citoyens européens février- mars 2019, (2) de tester l'application et la plateforme automne 2019, et enfin (3) de disséminer ces outils début 2020.

L'objectif est de faire partie du groupe de travail des citoyens qui permettra de mettre en place l'écosystème numérique adapté aux objectifs du projet APPROach d'échanger avec les groupes de travail de la Ville en leur apportant votre expertise européenne. Vous pourrez les aiguiller en pointant les limites tout en cherchant avec eux des pistes d'amélioration.

Structures à contacter : la maison de l'Europe de Paris, Les Jeunes Européens, le Projet INCLUDE

(2) Citoyenneté européenne – dissémination à tous les parisiens (Sanches Ruivo)

Descriptif : « Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre ». La citoyenneté européenne s'ajoute à la citoyenneté nationale et en ce,

elle confère des droits et devoirs à tous les citoyens des États membres de l'Union européenne.

Le citoyen européen possède le droit de circuler, de séjourner, de travailler et d'étudier dans l'UE, des droits civiques et politiques, un droit d'initiative citoyenne, des droits fondamentaux et des garanties juridiques.

Cependant, les citoyens européens ne sont que trop peu informés sur ces droits et devoirs.

L'objectif est de rapprocher l'Europe de ces citoyens en leur permettant de mieux comprendre l'Union européenne.

Vous devrez faire un récapitulatif de ce qui se fait déjà sur ces questions puis formuler des recommandations à la ville afin qu'elle élabore une stratégie de sensibilisation et de dissémination des informations sur la citoyenneté européenne.

Structures à contacter : Représentation de la Commission européenne en France, Bureau du parlement européen à Paris, La Maison de l'Europe de Paris, Les Jeunes Européens, le projet INCLUDE

(3) Citoyenneté européenne – Élections européennes 2019 (Sanchez Ruivo)

Descriptif : Le 26 mai 2019, les citoyens européens éliront les eurodéputés afin de former le parlement européen de 2019 à 2024. Dans un climat européen d'euroscpticisme, de retour du nationalisme, de populisme, de Brexit, de crise migratoire, voter est essentiel. Il est nécessaire de sensibiliser les européens sur les enjeux de cette élection et sur l'importance de s'inscrire sur les listes électorales.

Paris compte 112 000 citoyens européens et 105 000 citoyens sont en âge de voter. Ils représentent ainsi :

- 7.7% de la population totale en âge de voter à Paris. C'est un chiffre élevé par rapport au même chiffre à l'échelle de la France (3,3%).
- 8.5% des inscrits (listes municipales).
- 24.7% de tous les étrangers de Paris

Les trois premières nationalités, parmi les personnes en âge de voter, sont les portugais (25,4%), les italiens (14,9%) et les espagnols (12,3%).

Globalement, le taux d'inscription des européens à Paris est plus bas que dans le reste de la France. Si les chiffres parisiens pour respectivement les élections européennes et les élections municipales s'élèvent à 12.9% et 13.8%, ils sont de l'ordre de 20.3% et 23% pour la moyenne de la France. Sachant que Paris est également comptabilisé dans les chiffres sur l'ensemble de la France et que Paris représente tout de même environ 8% des européens en France, ces chiffres sont encore plus élevés pour le reste de la France hors Paris.

La comparaison entre les chiffres du reste de la France et ceux de Paris permet également d'identifier des marges de progrès pour Paris. On voit ainsi que si Paris présente un taux d'inscription semblable à celui du reste de la France pour l'Europe du Sud et l'Allemagne, Paris accuse néanmoins un retard considérable en ce qui concerne le Royaume-Uni, le Benelux et la plupart des autres pays UE27.

L'objectif est d'aider la ville dans ses actions de sensibilisation et d'inciter les européens à s'inscrire sur les listes électorales. Vous établirez une liste d'actions de sensibilisation pertinentes ayant eu lieu à Paris ou non et élaborerez des recommandations pour la ville à ce sujet.

Structures à contacter : Représentation de la Commission européenne en France, Bureau du parlement européen à Paris, La Maison de l'Europe de Paris, Les Jeunes Européens, le projet INCLUDE

(4) Citoyenneté européenne – Fête de l'Europe 2019 (FDE) (Sanchez Ruivo)

Descriptif : Comme tous les ans, la ville de Paris fête l'Europe autour du 9 mai, Journée de l'Europe, et plus généralement tout le mois de mai.

Des actions s'organisent sur le parvis de l'Hôtel de ville, le temps d'un week-end avec des débats, un village associatif, des foodtrucks, des concerts, des animations etc...

Mais depuis 2014, Paris a également mis en place une décentralisation des événements européens dans les arrondissements. Des référents Europe ont été nommés dans chaque arrondissement et dans 9 arrondissements des Services Civiques Europe contribuent à dynamiser le territoire parisien.

L'objectif est de proposer des actions pour l'édition 2019 de la Fête de l'Europe et de rédiger un avis après l'édition 2019 avec des recommandations et conseils pour les années suivantes.

Vous pourrez contacter directement les Services Civiques Europe pour échanger avec eux lors de vos travaux.

Structures à contacter : Représentation de la Commission européenne en France, Bureau du parlement européen à Paris, La Maison de l'Europe de Paris, Les Jeunes Européens, le projet INCLUDE

(5) Citoyenneté européenne – Inclusion des européens dans la vie locale parisienne (Sanchez Ruivo)

Descriptif : L'objectif est d'impliquer davantage les citoyens européens dans la vie locale et civique parisienne. Vous devrez identifier les structures parisiennes qui pourraient permettre une plus grande implication (conseil de quartier, ateliers citoyens, carte citoyenne etc...) et réfléchir à comment informer les citoyens européens sur l'existence de ces structures.

Structures à contacter : Représentation de la Commission européenne en France, Bureau du parlement européen à Paris, La Maison de l'Europe de Paris, Les Jeunes Européens, le projet INCLUDE

(6) Citoyenneté européenne- accessibilité des élections européennes (Nordman)

Descriptif : s'agissant de la mise en accessibilité des élections européennes (aux personnes handicapées et aussi aux personnes âgées par ricochet), nous concertons actuellement sur un plan d'actions. Les pistes de travail sont les suivantes :

En amont du scrutin

Sensibiliser les établissements et services médico-sociaux pour que leurs résidents connaissent leurs droits

Préparer des documents en facile à lire et à comprendre (FALC) pour expliquer les opérations de vote

Préparer un support expliquant comment s'inscrire sur les listes électorales, comment voter et les aides existantes (explications accessibles à tous types de handicap).

Préparer des supports de formations pour les présidents des bureaux de vote, des premiers employés et des assesseurs (qui souvent méconnaissent la loi et refusent que les personnes soient aidées pour voter alors qu'elles en ont le droit)

Le jour du scrutin

Création d'une hotline que les membres des bureaux de vote pourront interroger pour le cas où une situation à laquelle ils ne savent pas répondre surviendrait.

Accessibilité des bureaux de vote : rampes, signalétique permettant d'orienter les personnes, affichettes en braille sur la table de décharge (...) et une affiche expliquant au plus grand nombre les différentes opérations de vote à l'entrée des bureaux.

En aval du scrutin

Plateforme d'expression, voire simple boîte-aux-lettres, abritée sur le site Internet « handicap.paris.fr » permettant aux électeurs de faire savoir aux services de la ville de Paris ce qui s'est mal passé.

Structures à contacter : Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)

GROUPE DE TRAVAIL JO 2024 :

(1) JO 2024- L'accueil des visiteurs étrangers à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 (Martins)

Descriptif : étude sur les bonnes pratiques d'autres villes européennes autour de l'accueil des visiteurs étrangers lors de grands évènements sportifs internationaux.

Structures à contacter : La Direction Générale aux Jeux Olympiques et au Grands Évènements à la Ville permettra d'identifier les bons acteurs

(2) JO 2024- Promotion du tourisme accessible dans la perspective de Paris 2024 (Nordman)

Descriptif : A l'occasion des jeux olympiques et paralympiques de 2024, c'est le monde entier que Paris va accueillir ; parmi ces visiteurs, des personnes en situation de handicap. A l'heure actuelle, il n'existe aucun label internationalement connu et reconnu qui permettrait à nos visiteurs de savoir où ils peuvent se loger, se restaurer, se divertir, se renseigner, ou encore comment se déplacer...

Structures à contacter : Office de tourisme, COJO, ...

GROUPE DE TRAVAIL Plans climat :

(1) Climat- Plan climat de Paris : comparaison avec les démarches des métropoles européennes (Blauel)

Descriptif : Il nous semblerait intéressant de voir comment l'action de Paris contre le changement climatique et son Plan Climat s'inscrit par rapport aux autres grandes métropoles européennes : existe-t-il des démarches comparables ? Paris est-elle en avance / à la traîne ? Est-ce que les objectifs chiffrés du Plan Climat sont proches de ceux annoncés par d'autres métropoles européennes?

Structres à contacter : C40, Energy Cities, Solar Impulse,...

GROUPE DE TRAVAIL Éducation et petite enfance :

(1) Éducation et petite enfance- L'apprentissage du bilinguisme dans les établissements de la petite enfance (Bloche)

Descriptif : On observe en effet à Paris une demande croissante pour des crèches bilingues. Le bilinguisme (ou plurilinguisme) est en effet vu comme une richesse, et la capacité d'apprentissage des enfants pour les langues est perçue comme maximale dès le plus jeune âge. Comment est-il répondu à cette problématique dans les autres pays de l'Union ?

(2) Éducation et petite enfance- La mixité sociale à l'école (Bloche)

Descriptif : comment les différents pays de l'Union abordent-ils la question de la mixité sociale à l'école, particulièrement dans les métropoles, afin de lutter contre

les phénomènes de concentration de difficultés sociales et scolaires dans certains établissements, dans le but de garantir un égal accès à la réussite éducative ?

(3) Éducation et petite enfance- Le numérique à l'école (Bloche)

Descriptif : quels équipements pour quels usages dans les écoles des pays de l'Union ?

GROUPE DE TRAVAIL Démocratie locale et participation citoyenne :

(1) Démocratie locale et participation citoyenne- Conférence de consensus Parisienne (Grand Débat) (Véron)

Descriptif : La Ville de Paris vous propose de vous exprimer dans le cadre de la conférence de consensus organisée, du 15 janvier au 31 mars, pour décliner à l'échelle parisienne le Grand débat national. La conférence s'appuiera notamment sur les quatre thèmes définis au plan national en mettant l'accent sur les priorités exprimées par les Parisien·ne·s, comme la transition écologique, la solidarité et la démocratie. Elle est ouverte à l'ensemble des groupes politiques du Conseil de Paris et Maires d'arrondissement – majorité et opposition –, à tous les corps intermédiaires – associations, syndicats, entreprises – et à tou.te.s les citoyen.ne.s.

GROUPE DE TRAVAIL Solidarité et accueil des réfugiés :

(1) Solidarité et accueil des réfugiés- Une Nuit de la Solidarité dans plusieurs villes européennes (Versini)

Descriptif : La Nuit de la Solidarité est un décompte anonyme, sur une nuit donnée, des personnes sans-abri. Elle mobilise plus de 2000 bénévoles et professionnels.

Elle a été mise en place en 2018 à Paris, une première en France. Depuis, cela essaime : Metz l'an dernier, bientôt Grenoble et Rennes. Ce décompte est par ailleurs déjà réalisé dans d'autres très grandes villes du monde.

Le conseil pourrait réfléchir à comment cette méthode pourrait essaimer en Europe. Associer le Conseil à cette démarche permettrait d'en asseoir la dimension citoyenne, ainsi que de valoriser les convergences entre les politiques européennes conduites par différentes municipalités en matière de lutte contre l'exclusion.

Structures à contacter : groupe qui sera en charge des questions sociales.

(2) Solidarité et accueil des réfugiés- La politique municipale d'accueil et d'intégration des réfugiés (Versini)

Descriptif : Le rôle consultatif du Conseil pourrait permettre de valoriser et d'appuyer la politique municipale volontariste en matière d'accueil et d'intégration des réfugiés. Au regard de l'actualité et à l'approche des échéances européennes, cela peut également être l'occasion de rappeler la dimension

européenne des problématiques migratoires auxquelles Paris est confrontée (règlement Dublin, externalisation des frontières, etc.) et de conforter l'inscription municipale dans les différents réseaux de coopération européens (Eurocities par exemple).

Annexe 3 – Les ordres du jour et compte rendus des plénières

1. **Mot de bienvenue – présentations (5min : 9h30-9h35)**
2. **Questions d'organisation et de fonctionnement (20min : 9h35- 9h55)**
 - **Fonctionnement du Conseil Parisien des Européen-nes**
 - i. Modalités de communication
 - ii. Fréquence des réunions plénières
 - iii. Liens avec les associations européennes
 - iv. Choix d'un nom pour la promotion de cette année
 - v. Vœux en Conseil de Paris
 - **Constitution et fonctionnement des groupes de travail**
 - i. Porte-parolat
 - ii. Seuils-limite de nombre
 - iii. Modalités de communication
 - iv.
3. **Présentations des thématiques de la lettre de saisine (45min : 9h55- 10h40)**

Groupe de travail	Élu porteur	Thématique
n°1	Hermano SANCHES RUIVO	Citoyenneté européenne
	Nicolas NORDMAN	
	Marie-Christine LEMARDELEY	
	Pauline VERON	
n°2	Jean-François MARTINS	JO 2024
	Nicolas NORDMAN	
n°3	Célia BLAUDEL	Environnement, développement durable, Lutte contre la pollution, changement de l'air et développement de l'alimentation durable
n°4	Patrick BLOCHE	Éducation et petite enfance
n°5	Pénélope KOMITES	biodiversité urbaine
n°6	Pauline VERON	Démocratie locale et participation citoyenne
n°7	Dominique VERSINI	Solidarité et accueil des réfugiés

4. Auto-saisines (40 min : 10h40-11h20)

PORTEUR	Thématique
C. Dimitroliias et F Sanches	Égalité hommes/femmes en termes économiques et en termes de droits humains
J. Gorito	Les moyens logistiques et financiers des associations européennes de Paris
N. Ribeiro	L'enseignement du français comme facteur d'intégration des parisiens non-français
F. Boriau, O. Farrugia	Création d'un manuel de l'Européen qui arrive à Paris avec des questions/réponses concrètes
G. Wonyu, C. Loeur	Apprentissage d'une langue européenne dès la maternelle et Sensibilisation des enfants à la connaissance de l'Europe dès l'école primaire
C. Horn	L'habitat du futur dans les grandes métropoles avec étude comparative européenne

5. Propositions d'activités et d'initiatives (30min : 11h20-11h50)

Porteur	Thématique	Proposition
E. Thomas	Participation locale	Que tous les membres du CPE s'inscrive dans son Conseil de Quartier ou d'Arrondissement
E. Thomas	Activité	Promenade européenne des membres du CPE
F. Boriau	Communication/dissémination	Communiquer aux parlements nationaux sur notre existence + exécutif + institutions européennes (Duramois) → groupes translinguistique + Eurocities et Team Europe (Burke)
M Burke	Communication/dissémination	groupes translinguistique + Eurocities et Team Europe (Burke)
F. Boriau	Activité	Rencontre avec Mark Eyskens, ancien premier ministre belge
G. Wonyu	Activité	Organiser une soirée informelle de <i>teambuilding</i>
G. Wonyu	Visite	Organiser des visites des institutions européennes
M. Houdoskova	Activité	A l'occasion des 30 ans de la chute du Mur de Berlin : projections des films accompagnés des débats sur les sujets d'actualité et la culture de l'Europe Centrale et de l'Est à Paris en automne »
Hélène BIDARD	Activité	Egalite Femme/Homme autour du 8 mars
	Activité	journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains (participation autour du 18 octobre)
	Activité	participation des membres à la promotion d'une politique publique de prévention et de lutte contre le racisme et l'antisémitisme à Paris
	Activité	participation aux réunions du <i>Rainbow cities network</i> (RCN) échanger sur les bonnes pratiques en matière de lutte contre les discriminations en lien avec l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

6. Questions diverses (15min : 11h55-12h10)

7. Remise des attestations nominatives, prise de photo avec Hermano SANCHES RUIVO (30 min 12h10-12h40)

Compte-rendu de réunion

Première séance plénière du Conseil Parisien des Européen·nes 2019

1. Mot de bienvenue – présentations

2. Questions d'organisation et de fonctionnement

- Fonctionnement du Conseil Parisien des Européen·nes

i. Modalités de communication

Sur la question de la création d'un groupe de travail en ligne à l'échelle de l'ensemble des membres du Conseil Parisien des Européens, deux questions sont traitées :

- Faut-il créer un groupe de discussion instantanée ? Si oui, sur quelle plateforme ?

Après des échanges d'arguments entre les membres du CPE, certains pour, certains contre, la question « Faut-il créer un groupe de discussion instantanée à l'échelle du CPE ? » est soumise au vote à main levée. Le « Non » l'emporte.

- Faut-il créer un groupe de partage de fichiers en ligne ? Si oui, sur quelle plateforme ?

Après des échanges d'arguments entre les membres du CPE, certains pour, certains contre, la question « Faut-il créer un groupe de partage de fichier à l'échelle du CPE ? » est soumise au vote à main levée. Le « Oui » l'emporte.

Sur la question de quelle plateforme il faut retenir pour ce partage de fichiers, les trois plateformes suivantes sont proposées par les membres du CPE :

- Google Drive
- Slack
- Dropbox

Par vote à main levée, les membres du CPE se prononcent pour un Google Drive.

- Il convient donc que la Ville de Paris crée un Google Drive en donnant accès au dossier partagé à tous les membres du CPE.

L'idée d'une formation ou d'un tutoriel sur l'utilisation du Google Drive est également proposée et la Ville de Paris s'engage à proposer une formation aux membres du CPE.

ii. Fréquence des réunions plénières

En se basant sur les propositions déjà soumises par les membres du CPE lors de la journée de formation le 19/01 et par courriel depuis, il est convenu que deux réunions plénières n'est pas suffisant. **Après échanges et propositions de quelques autres fréquences, l'idée de passer à 4 réunions plénières par an (donc tous les 3 mois) fait consensus.** M. DURAMOIS fait cependant remarquer qu'organiser 4 plénières en Salle du Conseil de Paris risque de poser des problèmes d'autorisations et de logistique, il est décidé de faire les 2 autres réunions plénières ailleurs.

Liens avec les associations européennes

Aspect du CPE peu abordé lors de la journée de formation du 19 janvier, la coopération avec des associations volontaires sur certaines thématiques est présentée aux membres du CPE. La Ville de Paris va lancer une concertation avec le réseau d'associations européennes, et particulièrement celles faisant partie du COSTA d'INCLUDE, pour déterminer lesquelles se portent volontaires et sur quelles thématiques.

iii. Choix d'un nom pour la promotion de cette année

En se basant sur les propositions envoyées par mail par plus de 40 membres du CPE au cours de la semaine passée, M. DURAMOIS propose les 3 options les plus citées. Ces dernières se sont très nettement détachées des autres propositions :

- Jean Monnet
- Jacques Delors
- Robert Schuman

Mme BURKE fait remarquer qu'il n'y a pas de femmes parmi les propositions. On recueille donc les propositions de noms de promotion rendant hommage à une personnalité féminine, pour en intégrer une dans le vote final :

- Hubertine Auclert
- Marie Curie
- Catherine Lalumière

Après une brève présentation par les membres du CPE de chacune des personnalités et un vote à main levée, c'est Marie Curie qui est retenue pour intégrer le vote final.

Nous procédons donc, après une brève présentation également des trois propositions masculines, à un vote à main levée avec les 4 propositions suivantes :

- Jean Monnet
- Jacques Delors
- Robert Schuman
- Marie Curie

Le vote à main levée désigne Robert Schuman. Le Conseil Parisien des Européen-nes de 2019 aura donc pour nom « Promotion Robert Schuman ».

iv. Vœux en Conseil de Paris

Le CPE aura à proposer un vœu soumis au Conseil de Paris au cours de l'année 2019. Abordé brièvement lors de la journée de formation du 19 janvier, M. DURAMOIS présente le vœu de 2015 du Conseil Parisien de la Jeunesse, qui portait sur le harcèlement de rue. Après un constat de la situation, basé notamment sur des échanges avec des associations, le vœu préconise de mettre en place une vaste campagne de communication en coopération avec le CPJ et les associations spécialisées. Ce vœu a abouti à la campagne illustrée ci-dessous :



Constitution et fonctionnement des groupes de travail

v. Porte-parolat

Se basant sur des propositions entendues lors de la journée de formation du 19 janvier mais aussi soumises par mail au courant de la semaine, il est décidé, par consensus, que chaque groupe de travail thématique ait un-e porte-parole. Son rôle sera de coordonner les actions du groupe de travail avec les porte-paroles des autres groupes de travail et avec l'administration et les cabinets des élus de la Ville. Il est également adopté que chaque groupe peut aussi avoir, pour partager la charge de travail, deux porte-paroles, de préférence une femme et un homme.

vi. Nombre minimal de membres pour constituer un groupe de travail

Pendant la journée de formation du 19 janvier, des membres du CPE avaient proposé d'instaurer un nombre minimal de membres pour qu'un groupe de travail puisse être composé. Après un vote à main levée, le chiffre est fixé à cinq. Il faut donc avoir au moins cinq membres volontaires pour constituer un groupe de travail sur une thématique donnée.

vii. Modalités de communication

Une fois les groupes de travail constitués grâce aux fiches d'inscription, sur lesquelles chaque membre exprime son intérêt pour un/plusieurs groupes de travail, l'administration de la Ville partagera les noms et les coordonnées des personnes intéressées par le même groupe de travail. Cette mise en relation doit ensuite aboutir à la mise en place d'un système de communication commun à chaque groupe de travail, à la désignation d'un ou deux porte-paroles et à l'organisation des premières réunions. Mme HOLLSTEIN rappelle que la Ville peut aider à organiser ces réunions, en proposant notamment des salles, des contacts ou encore des informations complémentaires. Pour ce qui concerne les groupes de travail liées à des thématiques d'auto saisine, il est décidé que le porteur de l'auto-saisine devient l'organisateur et le porte-parole du groupe de travail.

Il est rappelé par M. DURAMOIS que l'ensemble des modalités de fonctionnement votées concernant l'organisation et le fonctionnement du CPE ont vocation à figurer dans un règlement intérieur du CPE qui doit être élaboré au cours de l'année 2019.

3. Présentations des thématiques de la lettre de saisine

M. HOLLSTEIN présente les différentes thématiques, sauf celle proposée par le cabinet de M. Patrick BLOCHE concernant notamment le numérique, la mixité et l'apprentissage bilingue en crèche et à l'école primaire (groupe de travail n°4). Cette dernière est présentée par M. PEYRAUBE, Chef de Cabinet de M. Patrick BLOCHE. On rappelle que chaque thématique est composée de sous-thématiques, dont certaines ont été regroupées sous une même thématique par souci de cohérence et pour éviter de multiplier les groupes de travail inutilement.

- *i. Groupe de travail n°1 : citoyenneté européenne (Hermano SANCHES RUIVO)*

Il s'agit de travailler sur les sous-thématiques suivantes : participation au projet APProach sur la base du volontariat (application en plusieurs langues pour aider les Européens qui arrivent à Paris, notamment avec les démarches administratives concernant l'inscription des enfants à l'école, l'engagement associatif local, l'inscription sur les listes électorales etc.), la dissémination du projet INCLUDE et du projet APProach, promotion de l'inscription sur les listes électorales aux Européens mobiles à Paris et la promotion plus générale de la participation aux élections européennes et municipales, la Fête de l'Europe (les membres du CPE sont invités à proposer des activités et initiatives) et l'inclusion civique des Européens (les membres du CPE sont invités à proposer des manières de promouvoir les outils de participation citoyenne de la Ville auprès des citoyens européens, à stimuler des engagements associatifs et civiques etc.).

Des propositions émanant d'autres cabinets d'adjoints ont également été confiées à ce groupe de travail. Ainsi, M. Nicolas NORDMAN saisit le CPE sur la question de l'accessibilité des bureaux de vote (notamment à l'occasion des élections européennes de mai 2019 et des élections municipales de 2020) à toutes les personnes en situation de handicap. Mme Marie-Christine LEMARDELEY invite le CPE à réfléchir à des moyens et des stratégies pour encourager les étudiants (Européens ou pas) à participer aux élections et à réfléchir à l'adaptation des services du Welcome Desk aux besoins des étudiants européens. Mme Pauline VÉRON encourage le CPE à coopérer avec le Conseil Parisien de la Jeunesse sur leur « parcours de la citoyenneté européenne » axé sur la jeunesse. Le Conseil Parisien de la Jeunesse a été saisi sur cette thématique par Hermano SANCHES RUIVO et un travail commun entre les deux Conseils doit permettre d'élaborer des recommandations plus exhaustives et adaptées.

- *ii. Groupe de travail n°2 : Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (Jean-François MARTINS et Nicolas NORDMAN)*

Autour de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, deux adjoints ont voulu saisir le CPE. M. Jean-François MARTINS souhaite que le CPE réfléchisse aux mesures qui peuvent être mises en place pour assurer un bon accueil aux milliers d'étrangers qui viendront à Paris à l'occasion de cet événement international.

M. Nicolas NORDMAN propose au CPE de réfléchir à l'accessibilité des installations sportives pour les personnes en situation de handicap. Plus précisément, M. Nicolas NORDMAN voudrait que le CPE s'investisse dans un travail sur l'élaboration d'un label internationalement reconnu qui permettrait aux personnes en situation de handicap d'identifier les établissements qui répondent à leurs besoins spécifiques en termes de logement, de restauration, de divertissement, d'information, de transport et aussi en termes d'accès aux installations sportives des Jeux Olympiques et Paralympiques. Les cabinets de M. Jean-François MARTINS et de M. Nicolas NORDMAN souhaiteraient que les recommandations du CPE soient élaborés pour mai/juin 2019, pour être éventuellement présentées lors du Mois parisien du handicap.

- iii. Groupe de travail n°3 : Plan climat (Célia BLAUDEL)

Le Plan Climat de la Ville de Paris, qui touche à de très nombreux domaines comme la lutte contre la pollution, l'alimentation durable ou encore le développement durable, est le sujet central de cette saisine. Mme Célia BLAUDEL souhaiterait que le CPE, de par sa proximité culturelle et linguistique avec d'autres villes européennes, puisse établir des recommandations à partir d'une étude comparée des initiatives prises dans d'autres villes européennes. Il s'agirait notamment de savoir s'il existe des démarches comparables au Plan Climat de Paris ailleurs, si Paris est en avance, ou plutôt en retard, si les objectifs chiffrés du Plan Climat sont similaires à ceux fixés par d'autres villes dans le domaine. La date-limite pour ces recommandations serait à fixer autour de la fin-mai/début juin 2019, à l'occasion du premier bilan du Plan Climat. Les conclusions du CPE sur ce sujet pourraient être présentées à l'occasion d'un café-débat ou sous le format d'un document synthétique accessible doté d'infographies parlantes.

-iv. Groupe de travail n°4 : Apprentissage du bilinguisme, mixité et numérique dans les crèches et les écoles primaires (Patrick BLOCHE)

M. Patrick BLOCHE souhaiterait des recommandations du CPE tirées d'une étude des politiques menées dans d'autres pays européens sur trois thématiques liées à la petite enfance. Premièrement, il s'agit des politiques menées en termes de bilinguisme. On observe en effet une demande croissante de crèches bilingues à Paris où le bilinguisme dès le plus jeune âge est perçu comme une richesse, et M. Patrick BLOCHE souhaiterait en savoir plus sur les politiques menées en ce sens ailleurs en Europe pour pouvoir répondre de manière optimale à cette demande croissante exprimée par les Parisiens. Deuxièmement, il s'agit de la question de la mixité sociale. Comment, ailleurs dans l'Union européenne, et particulièrement dans les métropoles, aborde-t-on la question de la mixité sociale à l'école, afin de lutter contre les phénomènes de concentration de difficultés sociales et garantir un égal accès à la réussite éducative ? Troisièmement, il s'agit pour le CPE de donner des recommandations sur le numérique à l'école. Quels équipements et quelles méthodes liées au numériques sont mises en place ailleurs en Europe ?

- v. Groupe de travail n°5 : L'agriculture urbaine (Pénélope KOMITES)

Il s'agit de présenter succinctement quelques expériences européenne de développement de l'AU et d'interroger leur transposabilité à Paris, notamment à travers différents critères :

- Rôle de la municipalité
- Cadre réglementaire
- Acteurs impliqués
- Techniques utilisées
- Place des habitants

Le rendu prendrait la forme d'une étude/diaporama des expériences européennes les plus intéressantes de développement de l'agriculture urbaine. Cette étude peut être soumise jusqu'à décembre 2019

-vi. Groupe de travail n°6 : Conférence de consensus (Pauline VÉRON)

La Ville de Paris vous propose au CPE de s'exprimer dans le cadre de la conférence de consensus organisée du 15 janvier au 31 mars. Il s'agit de la déclinaison parisienne du Grand débat national. Pauline VÉRON souhaiterait que le CPE s'inscrive dans cette conférence de consensus dont les thématiques centrales sont la transition écologique, la solidarité et la démocratie. La contribution, dont le format et la thématique précise sont laissés libres aux membres du CPE, doit être soumise sur idee.paris avant le 31 mars (voire de préférence avant le 15 mars), date de clôture de la conférence de consensus.

-vii. Groupe de travail n°7 : Politique municipale d'accueil des réfugiés, Nuit de la Solidarité Européenne (Dominique VERSINI)

Les recommandations du Conseil Parisien des Européen-nes pourrait porter sur la valorisation et l'appui de la politique municipale volontariste en matière d'accueil et d'intégration des réfugiés. Elles pourraient également s'appuyer sur le constat que les problématiques migratoires ont une forte dimension européenne et sur une meilleure inscription de la Ville de Paris dans les différents réseaux de coopération européens, comme Eurocities, par exemple.

La Nuit de la Solidarité est une vaste campagne de décompte et d'aide ponctuelle aux sans-abris de Paris. Elle a vocation à prendre une dimension européenne. Mme Dominique VERSINI souhaiterait donc que le CPE propose des recommandations permettant de mettre en place un réseau de villes européennes qui soit font déjà des initiatives semblables, soit qui souhaiteraient s'inspirer de la Nuit de la Solidarité parisienne pour mettre en place une initiative similaire. Le but final de cette démarche serait de pouvoir organiser une Nuit de la Solidarité Européenne, dès le début 2020, à laquelle participeraient plusieurs européennes simultanément. Mme Dominique VERSINI souhaite également que, par la même occasion, le CPE participe à la convergence des politiques européennes conduites par les municipalités en matière de lutte contre l'exclusion en proposant des recommandations tirées d'une études des différents dispositifs et politiques mis en place ailleurs en Europe.

4. Auto-saisines

PORTEUR	Thématique
C. Dimitroulias et F Sanches	Égalité hommes/femmes en termes économiques et en termes de droits humains
J. Gorito	Les moyens logistiques et financiers des associations européennes de Paris
N. Ribeiro	L'enseignement du français comme facteur d'intégration des parisiens non-français
F. Boriau, O. Farrugia	Création d'un manuel de l'Européen qui arrive à Paris avec des questions/réponses concrètes
G. Wonyu et C. Loeur	Apprentissage d'une langue européenne dès la maternelle et sensibilisation des enfants à la connaissance de l'Europe dès l'école primaire
C. Horn	L'habitat du futur dans les grandes métropoles avec étude comparative européenne

i. Thématique A : Égalité hommes-femmes en termes économiques et en termes de droits humains (thématique présentée par Catherine DIMITROULIAS, Flavia SANCHES étant excusée)

L'égalité entre femmes et hommes en tant que valeur et droit humain universel est consacrée par des traités de portée mondiale et européenne, dont les traités de l'UE et la Charte des droits fondamentaux de l'UE. Elle est un objectif transversal de l'UE dont la promotion s'impose à l'ensemble de ses institutions, de ses États membres et des acteurs publics en tout domaine. Elle est au cœur du modèle démocratique et social européen et un moteur de croissance en Europe.

L'égalité entre femmes et hommes est érigée en cause nationale en France. Elle est un « objectif politique prioritaire » de la Ville de Paris, qui concerne potentiellement tous ses champs d'intervention et exige « une approche globale et concertée » pour que cette priorité indissociable, de la non-discrimination et des droits humains, « qui représentent ce qu'il y a de meilleur dans le projet républicain, puissent être portées comme il se doit ».

Or, la conscience du monde s'éveille aujourd'hui pour découvrir l'ampleur des inégalités, des discriminations et des violences à l'égard des femmes. Au sein de l'Europe même, l'égalité entre femmes et hommes et les droits des femmes sont la première cible d'attaques de plus en plus directes

et extrémistes, qui remettent en cause la vocation de l'UE d'être une communauté de droit fondée sur des valeurs démocratiques et des droits humains universels.

En ce moment décisif pour l'avenir de l'UE, il est donc impératif de continuer à affirmer les valeurs et les droits fondamentaux qui sont au cœur de l'identité démocratique européenne et d'en exiger le respect absolu et la promotion en tout domaine, conformément aux traités européens et internationaux.

Il est surtout crucial d'œuvrer pour l'éducation et la conscientisation des citoyens et des citoyennes aux valeurs européennes et aux droits fondamentaux, dont fait partie essentielle l'égalité entre femmes et hommes et les droits des femmes, et ce, dès le plus jeune âge. Il en va de la survie et de l'avancée du projet d'une Europe démocratique, sociale et laïque, à visage humain.

Sur la base de ces considérations, on estime que le Conseil Parisien des Européens devrait se saisir de cette problématique d'une actualité brûlante en intégrer dans ses travaux de réflexion de manière transversale la promotion des valeurs européennes, et en premier lieu de l'égalité entre femmes et hommes.

Il devrait également mettre en avant l'exemple de la Ville de Paris en tant que Métropole mondiale pour la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et des droits des femmes, tout en réfléchissant aux nouveaux défis européens et mondiaux et aux réponses que les pouvoirs municipaux peuvent y apporter.

Thématique européenne transversale, concernant potentiellement toutes les champs d'intervention de la Ville.

Cette auto saisine s'adresse à Madame Hélène Bidard, Adjointe à la Maire chargée de l'Égalité entre Femmes et Hommes, de la Lutte contre les discriminations et des droits humains.

ii. Thématique B : Les moyens logistiques et financiers des associations européennes de Paris (présenté par M. GORITO)

La thématique présentée par M. GORITO concerne l'accès aux ressources, logistiques notamment (accès à des espaces, promotion...), pour les associations parisiennes et pour les associations de ressortissants européens particulièrement. M. GORITO a également remarqué qu'il y a une vraie inégalité entre arrondissements sur ces questions là, ce qui peut inciter certaines associations à « migrer » d'un arrondissement à l'autre pour avoir accès à certaines ressources, ce qui peut créer des engorgements dans certains arrondissements et certaines Maisons de la Vie Associative et Citoyenne. M. Gorito a notamment observé ce phénomène dans le 14^{ème} Arrondissement.

M. GORITO souhaiterait que le Conseil Parisien des Européens se saisisse de cette problématique et réfléchisse à des recommandations qui permettraient un meilleurs accès aux ressources logistiques de toutes les associations, indépendamment des arrondissements et une localisation plus poussée des associations dans leurs arrondissements.

Après quelques échanges avec les autres membres du Conseil Parisien des Européen-nes, il est convenu qu'une telle problématique peut aussi trouver des réponses dans des campagnes d'information, au niveau local, à destination des associations. Ces campagnes d'information pourraient notamment insister sur les ressources et dispositifs des Maisons de la Vie Associative et Citoyenne, dont les missions, compétences et ressources ont d'ailleurs été réformées récemment.

iii. Thématique C : L'enseignement du français comme facteur d'intégration des Parisiens non-français (thématique portée par M. RIBEIRO PALHA)

Se basant sur sa propre expérience de citoyen mobile arrivé à Paris sans maîtriser la langue, M. RIBEIRO PALHA a constaté que le manque de maîtrise du Français est un obstacle majeur à l'intégration, autant sociale que civique. Ce constat s'applique autant aux citoyens mobiles européen·nes non-francophones qu'aux immigré·es extracommunautaires.

S'il constate qu'il existe des programmes qui proposent des cours de français à destination de ces publics, il constate aussi que la communication à ce sujet est malheureusement souvent insuffisante, incomplète et/ou mal ciblée. Cette remarque s'applique autant aux acteurs associatifs spécialisés qu'aux administrations locales. M. RIBEIRO PALHA propose donc que le Conseil Parisien des Européen·nes réfléchissent à des moyens de centraliser les informations pertinentes et à des moyens de communication plus ciblés, peut être dans le cadre d'une politique plus large d'accueil pour tous les étrangers arrivant à Paris. Cette auto-saisine s'adresse à Mme Dominique VERSINI, M. Patrick KLUGMAN et M. Hermano SANCHES RUIVO.

Après discussion avec les autres membres du Conseil Parisien des Européen·nes, qui rappellent notamment les dispositifs qui existent déjà et les initiatives qui pourraient participer à un tel programme d'accueil, comme le Welcome Desk, **on constate que cette thématique pourrait être intégré au groupe de travail n°7 (Nuit de la Solidarité et Accueil des Réfugiés). Avec l'accord de M. RIBEIRO PALHA, cette idée est adoptée. La question de l'apprentissage du français pour les étrangers non-francophones arrivant à Paris sera donc intégrée en tant que sous-thématique du groupe de travail n°7.**

iv. Thématique D : Création d'un manuel de l'Européen qui arrive à Paris avec des questions/réponses concrètes (thématique présentée par M. BORIAU et M. FARRUGIA)

M. BORIAU et M. FARRUGIA se sont tous les deux rendu compte, notamment dans le cadre de leurs activités associatives et professionnelles, mais aussi de leurs expériences personnelles, qu'il est souvent très difficile pour un citoyen Européen arrivant à Paris de trouver les bonnes informations concernant des aspects pratiques de la vie quotidienne. Cela vaut pour les démarches administratives (sécurité sociale, équivalence des diplômes, immatriculation d'entreprise, statut professionnel...), la recherche de logement, l'inscription dans des associations ou des dispositifs municipaux, inscription sur les listes électorales, inscription scolaire etc.

Le nombre et la diversité des interlocuteurs, les difficultés linguistiques et les différences culturelles font que de nombreux Européens arrivant à Paris perdent beaucoup de temps et de ressources dans des démarches a priori anodines. M. BORIAU et M. FARRUGIA font également le lien avec la citoyenneté européenne. Ces citoyens mobiles, du fait de ces difficultés, vont souvent aussi renoncer à exercer leurs droits en tant que citoyens européens, alors même que l'exercice de ces droits pourrait faciliter leurs démarches. Ils proposent donc que le Conseil Parisien des Européen·nes émettent des recommandations et des lignes directives en faveur de la création d'un guide unique, présenté sous un format simple (à base de questions/réponses par exemple), dans un français facile à comprendre et/ou dans diverses langues de l'Union européenne, qui donnerait les réponses les plus adaptées aux différentes questions pratiques évoquées plus haut.

Anne-Sophie HOLLSTEIN fait remarquer que sur cette thématique, on pourra s'appuyer sur les travaux liés au projet APProach. APProach est le projet de création d'une application multilingue grâce à laquelle les citoyens qui viennent d'arriver à Paris pourront facilement accéder à des informations sur des questions du quotidien. **Plus globalement, la thématique D semble bien s'intégrer avec les problématiques qui seront abordées par le groupe de travail n°1 (Citoyenneté européenne et APProach). Avec l'accord M.BORIAU et de M. FARRUGIA, la question du manuel de l'Européen qui arrive à Paris est donc intégrée, en tant que sous-thématique, aux travaux du groupe de travail n°1.**

- v. *Thématique E : Apprentissage d'une langue européenne dès la maternelle et sensibilisation des enfants à la connaissance de l'Europe dès l'école primaire (thématique présentée par Mme WONYU et Mme LOEUR)*

Du fait de son expérience dans l'éducation, Mme WONYU constate que même arrivés jusqu'au lycée, les élèves ont souvent des connaissances extrêmement limitées de l'Europe. Cette méconnaissance s'étend des institutions à l'histoire, en passant même par la culture de l'Europe et des autres pays européens. Considérant qu'on perd là une richesse potentielle, Mme WONYU et Mme LOEUR estime que le Conseil Parisien des Européen·nes devrait se saisir de cette thématique et proposer des recommandations permettant de mettre en place des enseignements plus européens dès le plus jeune âge. Cela pourrait aussi passer par l'apprentissage/l'utilisation d'une langue européenne dès la crèche.

Mme WONYU et Mme LOEUR font remarquer elles-mêmes que cette thématique est assez proche de celle proposée par le cabinet de M. Patrick BLOCHE. Il est donc décidé d'intégrer cette thématique aux travaux du groupe de travail n°4 (Apprentissage du bilinguisme, mixité et numérique dans les crèches et les écoles primaires).

- vi. *Thématique F : L'habitat du futur dans les grandes métropoles avec étude comparative européenne (thématique présentée par M. HORN)*

Le logement est devenu un enjeu principal, à l'échelle mondiale, européenne et des métropoles, tel que la métropole de Paris. Depuis la fin du 19^e siècle, dans le contexte de l'industrialisation, les villes ont commencées de s'occuper de la question du logement pour des populations précaires. Chaque ville / région / pays à trouver sa façon de répondre à cette question.

Aujourd'hui on trouve au sein de l'Europe des divergences sur le marché du logement et de son fonctionnement. Pendant qu'en Allemagne une grande partie des logements sociaux ont été privatisés, il semble que la ville de Vienne a imposée sur certaines surfaces constructibles deux tiers de logements subventionnés dont le loyer n'excédera pas 5 euros/m².

Pour creuser cette question, je propose qu'une groupe de travail se crée sur la question de l'habitat au sein des métropoles européens et leur politique du logement face à la crise du logement. Divers approches sont envisageables: logements subventionnés, logements écologiques, loger les population précaire (urgence), location de courte durée (Airbnb) ou résidences secondaires en centre ville; habitat innovant (intergénérationnel, mixité), VEFA, autoconstruction; vive-ensemble, vieillissement, échange de logement ?

C'est un sujet de comparaison européen un peu technique, et probablement la ville a déjà travaillé sur ce sujet avec l'APUR. Mais il est possible de rendre ces recherches plus sensibles avec une présentation des situations d'habitat concrètes des ménages dans différents villes européennes. Il serait envisageable d'organiser un table ronde sur ce sujet, une exposition des situations d'habitat dans différents villes, et de travailler avec différents partenaires de la ville.

5. Propositions d'activités et d'initiatives

Au-delà de la formulation de recommandations et d'avis, le Conseil Parisien des Européen·nes est aussi invité à organiser et à prendre part à des activités en lien avec les sujets sur lesquels il travaille. Cette partie de la séance plénière est consacrée aux activités proposées par les membres du Conseil Parisien des Européen·nes.

- i. *Intervention de Mme THOMAS : conseils de quartier, promenade européenne*

Mme THOMAS propose d'abord à chaque membre du Conseil Parisien des Européen·nes de participer au Conseil de Quartier de son quartier de résidence et/ou au Conseil Citoyen de son Arrondissement. Avec l'approche des élections européennes, Mme THOMAS estime en effet qu'il y a urgence à parler de citoyenneté européenne au sein de ces instances de participation citoyenne locales.

Mme THOMAS propose également d'organiser une « promenade européenne » avec des membres volontaires du Conseil Parisien des Européen·nes afin de mieux connaître les lieux européens de Paris et de parler des élections européennes et de citoyenneté européenne aux Parisiens. Il est proposé que le Conseil Parisien des Européen·nes prennent part, dans un premier temps à une des « [Promenades européennes](#) » mises en place notamment à l'occasion de la Fête de l'Europe par les Instituts Culturels européens.

Mme THOMAS propose enfin qu'il y ait des rencontres ou des tables-rondes de rencontre entre les différentes communautés nationales européennes et M. SANCHES RUIVO. Le thème central de ces rencontres serait la participation électorale, notamment aux élections européennes et municipales.

ii. Intervention de M. BORIAU : communication externe et rencontre avec Mark Eyskens

M. BORIAU propose que les parlements nationaux des 28 pays de l'Union européenne soient informés de la création et des activités du Conseil Parisien des Européen·nes. Il est proposé de faire une démarche similaire envers les institutions européennes, tant à Bruxelles et Strasbourg, qu'à Paris et envers les pouvoirs exécutifs des 28 pays de l'Union européenne.

Plus globalement, il est proposé de constituer un groupe composé de membres volontaires du Conseil Parisien des Européen·nes qui aurait pour mission de communiquer avec ces acteurs. Composé de locuteurs des principaux langues européennes, ces volontaires pourraient travailler à partir des communiqués de presse et des documents créés autour du Conseil Parisien des Européen·nes afin de le faire connaître partout en Europe, notamment en traduisant ces supports de communication.

M. BORIAU propose également d'organiser une rencontre avec Mark Eyskens, ancien Premier ministre belge et surtout Ministre des Affaires Étrangères de la Belgique lors de la signature du Traité de Maastricht. M. Eyskens sera présent à Paris les 27-29 mai 2019 pour un événement et M. BORIAU pourrait mettre en place une rencontre avec des représentants du Conseil Parisien des Européen·nes.

iii. Intervention de Mme BURKE : coopération avec, Welcome Desk, la CIUP, (Cité Internationale Universitaire de Paris) et Team Europe

Mme BURKE, qui travaille à la CIUP, informe les autres membres du Conseil Parisien des Européen·nes que la CIUP peut aussi apporter de l'aide, notamment en termes de logistique, de contacts et de communication aux membres du Conseil Parisien. Sur les thématiques liées à l'accueil des étrangers, Mme BURKE rappelle aussi qu'il existe déjà le Welcome Desk, service d'accueil des étudiants et chercheurs étrangers mis en place à chaque rentrée universitaire à la CIUP. Les méthodes et ressources du Welcome Desk pourraient être élargies et enrichies pour parler à des public-cibles plus larges.

iv. Interventions de Mme WONJU : soirée de teambuilding et visites des institutions européennes

Mme WONJU propose d'organiser une soirée informelle pour que les membres du CPE puissent apprendre à mieux se connaître. Cela pourrait être autour d'une activité favorisant le travail en équipe.

Mme WONJU demande si d'autres membres seraient volontaires pour se joindre à elle pour l'organisation d'un tel évènement.

Mme WONJU propose également une visite des institutions européennes pour les membres du CPE. On fait remarquer que ces visites pourraient être intégrées à la « promenade européenne » proposée déjà par Mme THOMAS pour ce qui est des représentations des institutions européennes à Paris (Bureau d'Information du Parlement européen, Bureau de Paris du Conseil de l'Europe, Représentation de la Commission européenne en France...)

v. Intervention de Mme HODUSKOVA : évènements à l'occasion des 30 ans de la chute du Mur de Berlin.

L'année 2019 marque l'anniversaire des 30 ans de la chute du Mur de Berlin, moment-clé de la réunification de l'Europe et moment précurseur de l'intégration des pays de l'Europe Centrale et de l'Est dans l'Union européenne. Mme HODOUSKOVA propose aux autres membres du CPE de réfléchir ensemble à des évènements (ciné-débat, expositions, conférences...) qui pourraient célébrer cet anniversaire. Ces évènements tourneraient aussi autour des cultures des pays des anciennes Démocraties Populaires et plus largement autour des échanges / convergence culturels entre pays de l'Ouest et de l'Est de l'Europe. Ces évènements pourraient avoir lieu à l'automne 2019 ou même plus tôt au cours de l'année.

6. Questions diverses

• Formation sur les questions européennes

Il est proposé que les membres du Conseil Parisien des Européen-nes puissent bénéficier d'une formation plus approfondie sur les questions européennes et sur la citoyenneté européenne. Cela semble pertinent, car les membres du CPE seront amenés aussi à être des « ambassadeurs du projet INCLUDE et de la citoyenneté européenne ». Cela devrait être possible, tant les Jeunes Européens – France et Toute l'Europe (déjà représentée lors de la journée de formation du 19 janvier) ont des formations à proposer et sont volontaires pour les animer.

• Agenda partagé entre membres

Plusieurs membres du CPE demandent à ce qu'un agenda partagé entre tous les membres soit mis en place. Cet agenda comprendrait bien sûr les évènements liés directement au fonctionnement courant du CPE (séance plénières, réunions avec les élus...) mais aussi les activités connexes du CPE, des évènements proposées par le CPE ou liées à ses thématiques, les évènements du projet INCLUDE ainsi que les délais de restitution des recommandations de chaque groupe de travail thématique. Cet agenda serait à ajouter sur le Google Drive du CPE.

• Question des salles pour les réunions des groupes de travail thématiques

Face à la question logistique de la disponibilité des salles, il est indiqué que chaque groupe de travail, à travers son porte-parole, pourra demander des salles pour organiser leurs réunions de travail au sein de l'Hôtel de Ville, en soumettant ces demandes à André DURAMOIS. Ce dernier peut aussi être contacté pour réserver des salles en Maison de la Vie Associative et Citoyenne, en Mairies d'Arrondissement ou dans d'autres établissements liés à la Ville de Paris. Les groupes de travail thématiques sont cependant aussi invités à se réunir dans des lieux moins « institutionnels » : cafés, espaces de co-working...

• Intervenants en séances plénière

Il est proposé que, pour avoir de l'inspiration et des points de vue extérieur sur les différentes thématiques sur lequel il travaille, le CPE puisse recevoir des intervenants extérieurs lors des séances

plénières. Cette idée est adoptée dans la limite où les intervenants doivent être pertinents pour le travail du CPE.

- **Calendrier et organisation des groupes thématiques**

Dans l'agenda mentionné plus haut, il serait également intéressant d'intégrer le calendrier de travail des groupes thématiques. D'ores et déjà, ces travaux débiteront par une rencontre avec l'élu-e (ou un membre de son cabinet) en charge de la thématique abordée. Ensuite, ce sera à chaque groupe thématique de s'organiser de manière autonome pour se réunir, étudier la thématique et enfin rédiger les recommandations. La fréquence et la régularité de ces réunions dépendront aussi de la date-limite pour soumettre les recommandations. Le(s) porte-parole(s) de chaque groupe (l'idée de porte-arolat ayant été validé en début de séance) ont la charge d'organiser ces réunions, de restituer les échanges des réunions et de communiquer avec les élus et M. DURAMOIS.

- **Le Conseil Parisien des Européen-nes et INCLUDE**

Dans la Charte du Conseil Parisien des Européen-nes, il est stipulé que les membres du Conseil Parisien des Européen-nes doivent jouer un rôle « d'ambassadeurs » du projet INCLUDE. Or, certains membres du CPE ont exprimé une certaine méconnaissance du projet INCLUDE et de ses actions. Il serait donc pertinent d'intégrer un volet « INCLUDE » à la formation demandée plus haut. Il est aussi adopté que les membres du CPE seront tous tenus au courant des actions et événements organisés dans le cadre du projet INCLUDE.

- **La question du « statut » du membre du Conseil Parisien des Européen-nes**

Question déjà soulevée lors de la journée de formation, le « statut » des membres du Conseil Parisien des Européen-nes est de nouveau abordé. Si être membre du CPE ne donne pas de statut particulier, ni de « carte de visite », ni d'accès prioritaire aux dispositifs de participation de la Ville, en être membre donne cependant une certaine légitimité pour parler notamment des questions européennes. En outre, lorsque les membres du Conseil Parisien des Européen-nes, organisés en groupes, travaillent sur une thématique précise qui leur a été confiée par un élu de la Ville, cela leur procure une certaine légitimité, notamment pour avoir accès à des contacts, des informations ou des salles de réunion. Les membres du Conseil Parisien des Européen-nes peuvent par ailleurs compter sur le soutien du cabinet de M. SANCHES RUIVO et sur M. DURAMOIS pour mener à bien leurs activités.

Liste des présents (membres) : M. AGUAS ARDAIZ, Mme BAZYLEWICZ, M. BENELBAZ, M. BOLLENS, M. BORIAU, Mme BRAEUNINGER, Mme BURKE, Mme BYKOWSKA, Mme CACCINELLI, Mme CENTELLES, M. CHEBROU, M. COUFFIN, Mme DEMIDOVA, Mme DIMITROULIAS, Mme DIMITROVA, M. DRAGOTOIU, M. FARRUGIA, Mme GARROW, M. GORITO, M. HEITOR, Mme HODOUSKOVA, M. HORN, Mme ITALIANI, M. KYVELOS, Mme LOEUR, Mme LOUNES, M. LUND, Mme MICHAEL, M. MICHELIZZA, M. MORGAGNI, M. NAVARRO, M. N'SEMI, M. OKSANEN, Mme E. OLIVEIRA, Mme PALMEIRA RIBEIRO DA CUNHA, M. PINHAL, Mme POPOVIC, Mme REJMER, M. RIBEIRO PALHA, M. ROSS, Mme SENLANNE, M. STAAR, Mme STEVANATO, Mme SYKINA, Mme THOMAS, M. TRAORÉ, Mme VAN DER POL, Mme WONJU.

Liste des présents (encadrement) : M. DURAMOIS, Mme HOLLSTEIN, Mme SCHILDER, M. SESTOVIC.

Liste des présents (élus et observateurs) : M. BERTHAULT, M. PAPUGA, M. SANCHES RUIVO, M. ZAMBELLI.



Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme
"Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne



**CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN·NES**

INCLUDE

Initiatives Nouvelles pour la Citoyenneté
Locale et Urbaine des Européen·nes –

Ordre du jour

2^{ème} plénière du Conseil Parisien des Européens du 23 mars 2019

I. Mot de bienvenue et d'introduction (10')

- SEM Luca Niculescu, Ambassadeur de Roumanie en France
- M. Hermano Sanches Ruivo, Conseiller Délégué à l'Europe de la Maire de Paris

II. Présentation des travaux et perspectives des groupes (50')

Les groupes d'auto-saisine :

- Groupe A : Égalité femme / homme, *présentation de Catherine Dimitroulias (3')*
 - *Échanges collectifs (3')*
- Groupe B : Associations européennes, *présentation de José Manuel Gorito (3')*
 - *Échanges collectifs(3')*

Les groupes de la lettre de saisine :

- Groupe 1 : Citoyenneté européenne, *présentation de Fabrizio Creti (3')*
 - *Échanges collectifs (3')*
- Groupe 2 : Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 : *présentation de Fouseni Traoré / Inga Prapakaité (3')*
 - *Échanges collectifs (3')*
- Groupe 3 : Plan climat, agriculture urbaine, *présentation de Kateryna Sykina / Gabriel Chebrou (3')*
 - *Échanges collectifs (3')*
- Groupe 4 : Éducation, petite enfance, *présentation de Bruno Heitor (3')*
 - *Échanges collectifs (3')*
- Groupe 6 : Conférence de Consensus, contribution au Grand Débat National, *présentation de Frédéric Couffin (3')*
 - *Échanges collectifs (3')*

- Groupe 7 : Nuit de la Solidarité européenne, intégration des réfugiés, *présentation de Marina Burke* (3')
 - *Échanges collectifs* (3')

III. Activités à venir (15')

- Groupe « Soirée informelle entre membres du CPE/*teambuilding* » (*Gladys Wonyu*) (3')
- Célébration des 30 ans de la chute du Mur → événement pour l'automne (*Markéta Hodouskova*) (3')
- Participation du CPE à la Journée de la Participation citoyenne (1')
- Promenades européennes (*André Duramois, Elena Thomas*) (3')
- Formation sur l'Union européenne (1')
- Nouvelles propositions d'activités ? (5')

IV. Organisation et questions diverses (35')

- Question de dénomination, communication commune, logo (3')
- Communication interne entre membres des différents groupes de travail (5')
- Rapports et liens avec les Adjoints et élus (5')
- Évolution du règlement pour l'admission de membres en cours d'année (10')
- Vœu et présentation des travaux devant le conseil de Paris (10')
 - Quand présenter le vœu ? A quel Conseil de Paris ?
 - En même temps que la présentation des travaux ?
- Autres questions (15')

Compte-rendu de réunion

Deuxième assemblée plénière du Conseil Parisien des Européen·nes

1. Mot de bienvenue et d'introduction

Luca Niculescu, Ambassadeur de la Roumanie en France, ouvre l'assemblée plénière avec un mot de bienvenue. Il insiste sur l'importance de la coopération entre autorités consulaires, citoyens européens, notamment roumains, et la municipalité. Il rappelle que cette année a lieu la Saison France-Roumanie et que la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne incombe ce semestre à la Roumanie, ce qui donne tout le sens à la tenue de cette assemblée plénière à l'Ambassade de Roumanie en France.

Hermano Sanches Ruivo s'adresse ensuite aux membres du CPE. Il souligne le fait que les membres du CPE prennent les responsabilités de travailler par-delà les clivages nationaux, dans l'intérêt de tous les Parisiens et Parisiennes. Il rappelle que les travaux du CPE seront présentés devant l'ensemble des élus du Conseil de Paris, de la Maire et du Préfet de Police et que le CPE pourra proposer un vœu en Conseil de Paris. Pour cela, la date du 13 décembre, Journée de la Citoyenneté européenne, serait une date symbolique forte.

Hermano Sanches Ruivo indique également qu'il présente désormais le CPE et plus largement le projet INCLUDE lors de ces déplacements, au sommet Eurocities par exemple.

Présentation des travaux et perspectives des groupes

André Duramois présente l'ordre du jour et invite les deux animateurs de cette assemblée plénière, Bruno Heitor et Manuel Navarro, à le rejoindre pour commencer les présentations et les échanges.

a. Auto-saisines

i. Égalité femme/homme (Catherine Dimitroulias)

Le groupe a déjà eu 2 réunions et est en préparation avec la rencontre avec l'adjointe à la Mairie sur la question, Hélène Bidard, qui aura lieu le lundi 25 mars.

Malgré un délai très court, le groupe a une activité assez riche. Prochainement, les membres vont affiner les objectifs et regarder comment les textes européens s'appliquent à Paris en matière d'égalité. Le groupe veut aussi comparer les inégalités au niveau local (Paris), national (France) et européen.

Le groupe va dresser une liste de discriminations pour explorer et mettre en lumière la condition des femmes à Paris.

Dans un second temps, il est envisagé de mettre en place une action spécifique, pour consulter les autorités consulaires sur la question. Il y a eu des échanges pendant la journée internationale des Droits des femmes auprès des ambassades de Grèce, Portugal, Slovaquie, République Tchèque, Pologne et Hongrie.

Le groupe était aussi présent au village associatif de la Journée Internationales des Droits des Femmes de Paris du 8 mars. Une membre du groupe est en contact avec Helene Bidard sur les subventions accordées pour la lutte pour les droits des femmes.

ii. Associations européennes (José Gorito)

Le groupe s'est réuni 2 fois. La problématique principale est le manque de ressources logistiques et financières pour les associations de ressortissants européens dans certains arrondissements parisiens.

Les membres du groupe sont tous présidents ou anciens présidents d'associations, et ils partagent le même constat. Il y a un manque de moyens et de lieux pour les associations, et on constate aussi une migration d'un arrondissement à l'autre car certains arrondissements n'ont pas assez de ressources à mettre à disposition des associations, notamment des salles.

Ce groupe de travail planche déjà sur une proposition concrète : une procédure de réservation en ligne pour les salles des MVACs, avec des informations sur le nombre de personnes, la durée de l'évènement, les exigences en termes de lieu, mais pas sur les organisateurs, pour garantir l'impartialité dans la décision.

Le groupe s'est accordé sur la forme de la recommandation, ce sera une lettre ou un rapport à destination de Pauline Véron, Adjointe à la Maire notamment en charge de la vie associative.

b. Saisines de la Maire et de ses adjoint-es

i. Groupe 1: citoyenneté européenne (Fabrizio Creti)

Le groupe a fait réaliser une affiche pour inciter les Européens à Paris s'inscrire aux élections municipales et européennes, traduites en plusieurs langues et diffusée dans les réseaux du projet INCLUDE et sur les groupes Facebook des ressortissants européens.

Le groupe a plusieurs pistes pour organiser un évènement à Paris lors de la Fête de l'Europe : ciné-débat ou exposition de dessins de presse. De même, une table ronde autour des élections européennes et de la citoyenneté est envisagée.

D'ici à la prochaine réunion, le groupe préparera un questionnaire sur la procédure d'inscription aux européennes. Ils se sont déjà mis en relation avec le projet APProach.

Magdalena Bykowska : Quels sont les moyens de diffuser flyers et outils de communication ? Ils sont déjà partagés sur certaines pages, mais comment en faire plus ?

Fabrizio Creti : annonce que plusieurs arrondissements sont contactés et OK pour la diffusion de supports de communication (affichage...).

Par ailleurs, les affiches vont être adaptées en format « cartes postales » en anticipation des élections municipales pour une distribution plus aisée.

Concernant la Fête de l'Europe, Anne-Sophie Hollstein qui est en charge de son organisation, indique que **le dossier de presse sera finalisé le 26 mars – il faut donc envoyer les descriptifs des actions souhaitées d'ici là pour les inclure éventuellement dans le programme.**

ii. Groupe 2: Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 (Inga Prapakaité & Fouseni Traoré)

Le compte-rendu de la réunion du 13 mars du groupe avec l'Adjoint aux personnes en situation de handicap, M. Nordman, est prêt et disponible sur le Drive. Lors de cette réunion, la question principale a été de savoir comment promouvoir tourisme accessible dans la perspective des JO ? Les JO de Londres peuvent constituer un exemple et une source d'inspiration. Les problématiques de l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux transports, à l'hébergement, aux restaurants etc. ont également été posées.

Le cabinet de Monsieur Nordman a répondu que 80 000 bénévoles accueilleront les visiteurs des JO2024, dont plusieurs milliers qui seront formées les personnes en handicap. 6 milliards d'EUR sont prévus en vue des JO 2024, dont une enveloppe consacrée à l'accessibilité.

Le groupe fait actuellement un état des lieux des bonnes pratiques en Europe en matière d'accessibilité: feux spéciaux malvoyants en Espagne ; entreprises innovantes qui acheminent des personnes en handicap gratuitement en échange de visibilité.

Le groupe réfléchit aussi à la définition de personne en situation de handicap. L'idée est d'avoir une carte unique pour les personnes handicapées, pour éviter les obstacles linguistiques lors des JO 2024 et identifier les besoins de la personne.

Le projet du groupe démarrera en juin, le calendrier a été fixé.

iii. Groupe 3: Plan Climat, Agriculture urbaine (Kateryna Sykina & Gabriel Chebrou)

Le groupe a eu quatre réunions, dont une avec le cabinet de Mme Blauel, Adjointe dédiée entre autres aux questions écologiques, où les membres ont eu une présentation du Plan Climat de la Ville. Ils ont de leur côté présenté des exemples d'autres villes européennes. Sur indication du cabinet de Madame Blauel et de leurs propres observations, ils songent à travailler sur les difficultés à mobiliser les citoyens et à exposer visiblement les objectifs de ce plan. La mobilisation citoyenne autour des questions climatiques et environnementales est un domaine dans lequel il y a un vrai besoin de recommandations.

Le cabinet les a informés de la possibilité pour chaque citoyen de Paris, Européens aussi donc, de devenir Volontaires du Climat à Paris, ils y encouragent les membres du CPE intéressés par les questions écologiques.

Fouseni Traoré demande s'il est possible pour le groupe de se concerter avec le reste du CPE et d'apporter une contribution aux manifestations actuelles pour le climat.

Gabriel Chebrou annonce qu'il y aura un café/débat, avec présentation d'une étape du Plan Climat.

Kateryna Sykina explique que certains membres sont allés marcher samedi dernier (16/03). D'autres membres sont invités à les rejoindre.

Le groupe est également invité par Catherine Dimitroulias à partager ses travaux et réflexions avec le groupe travaillant sur l'égalité femme/homme, les deux problématiques étant fortement liées.

iv. Groupe 4: Éducation, Petite enfance (Bruno Heitor)

Les priorités du groupe sont:

- La mixité sociale dans la petite enfance
- L'enseignement des langues étrangères dans les milieux scolaires primaires et maternelles

Parmi les membres du groupe, beaucoup sont issus du corps enseignant. Le groupe a commencé un travail de bibliographie et d'études de rapport sur l'importance de l'apprentissage des langues étrangères dès le plus jeune âge. Ils constatent qu'il est plus difficile d'apprendre une nouvelle langue après 6 ans et qu'un apprentissage bilingue apporte de nombreux avantages aux enfants.

Le groupe veut aussi comprendre les compétences de la Mairie de Paris en matière d'éducation. Celle-ci est tributaire du Ministère de l'Éducation nationale, mais la Mairie gère tout de même le périscolaire sur la petite enfance, ce qui a son importance pour définir le cadre des recommandations et ce qui est faisable ou pas.

Sur les langues à enseigner: les langues européennes en priorité, mais aussi d'autres (arabe, mandarin...). Les membres se sont aussi posé la question de la langue des signes.

La question des formateurs s'est posée. La problématique a déjà été soumise à différentes institutions: les auxiliaires de crèche ne sont pas formés, mais il serait possible d'imaginer des modules pour les former.

Surtout, le groupe insistera sur l'intégration des parents dans l'apprentissage des langues. Une expérience dans ce sens a déjà été menée dans le 13^{ème} arrondissement, avec des résultats prometteurs. Des intervenants extérieurs peuvent être prévus (bibliothèques, cinémas, etc.) dans le cadre de cette « formation » des parents.

- L'enseignement du numérique.

Étant donné que le visionnage d'écrans est fortement déconseillé aux enfants de moins de trois ans le groupe ne considère pas cette partie comme prioritaire.

v. Groupe 6: Conférence de Consensus / Contribution au Grand débat national (Frédéric Couffin)

Le groupe a formulé une proposition écrite dans le cadre du travail de consensus. Il voulait aussi organiser un débat avec des citoyens européens sur la conférence de consensus, mais en raison des délais contraints, n'a pas pu mener à bien ce projet.

Après la réunion avec le cabinet de Mme Pauline Véron, un formulaire a été finalement soumis aux membres du CPE pour réponse. Ce formulaire comportait des questions sur l'expérience des Européen·s arrivant à Paris par rapport à leur citoyenneté locale et leur vécu de l'arrivée sur Paris. 30 réponses au final, en seulement 1 semaine.

Frédéric Couffin explique aussi la méthode de travail : deux réunions physiques et plus de 120 mails en un mois. Prise de décision : principalement pendant les réunions physiques, à la majorité, les compte-rendu étaient écrits. Les mails portaient à chaque fois sur des questions précises.

Le groupe a pu publier une synthèse des témoignages et envoyer les propositions le 15/03 avant minuit. Les conclusions de ce rapport seront présentées plus amplement le 4 mai, lors de la troisième

assemblée plénière du CPE et seront aussi partagées avec les autres groupes de travail, notamment celui sur la citoyenneté européenne.

Anne-Sophie Hollstein demande à propos de la suite du groupe, la Conférence de Consensus étant terminée. Veulent-ils faire des outils de participation citoyenne?

Le groupe va continuer tel quel pour approfondir les résultats, ou alors les membres rejoindront le groupe travaillant sur la citoyenneté européenne. Cela doit être discuté lors de la prochaine réunion.

vi. Groupe 7: Nuit de la solidarité européenne, Intégration des Réfugiés (Marina Burke)

Ce groupe a été saisi par Dominique Versini, adjointe à la solidarité et à l'intégration des réfugiés. Pour le moment, il y a une réunion par mois, mais aussi un groupe Whatsapp. Le groupe est très divers mais se rassemble autour d'un intérêt commun pour les problématiques sociales et d'intégration.

Deux thématiques distinctes dans le groupe, sur lesquelles tout le monde travaille ensemble. Une rencontre avec le cabinet de Mme. Versini est prévu prochainement.

Les propositions pour le moment sont de faire un *mapping* sur les réseaux existants et de voir la coopération établie entre villes européennes. Le groupe doit aussi faire une analyse des besoins pour la Nuit de la Solidarité Européenne, grâce à un questionnaire qui circulera bientôt. Enfin, le groupe veut mettre en place la formation de bénévoles associatifs sur l'intégration des réfugiés.

2. Activités à venir

- Soirée informelle entre membres (Gladys Wonyu)

Une prochaine réunion est prévue le 03/04 pour en discuter. L'idée est de trouver un moment, en soirée pour une fête entre membres. Toutes les propositions sont les bienvenues d'ici là.

- Commémoration des 30 ans de la Chute du Mur (Markéta Hodouskova)

À travers le Kino Visegrad, un projet est en préparation pour commémorer les 30 ans de la Chute du Mur de Berlin, en novembre 2019. Quelques films des pays "derrière" le Mur seraient sélectionnés et projetés dans différents cinémas de la ville, avec des intervenants, historiens ou réalisateurs, invités pour des débats avec la salle.

Le 9 mai déjà, un film roumain sera à l'honneur pendant la Journée de l'Europe.

- Promenades européennes (André Duramois)

Plusieurs membres ont déjà évoqué la possibilité de faire des sorties européennes, autour de certains personnages liés à l'Europe et ayant vécu à Paris. Aussi, on envisage des visites des institutions européennes à Paris (représentations, etc.).

Concernant un possible séjour à Bruxelles pour visiter les institutions européennes, il faudrait se mettre en relation avec les représentations du Parlement et de la Commission à Paris, voire de solliciter certains députés européens.

- **Formation sur l'Union européenne** (André Duramois & Manon Schilder)

Sujet déjà discuté lors de la première, l'idée d'une formation sur l'Union européenne commune à tous les membres est en voie de développement par les Jeunes Européens – France et en partenariat avec Toute l'Europe. La formation porterait sur le fonctionnement de l'Union européenne et sur la citoyenneté européenne et les droits qui lui sont liés.

Pour cette formation, Willemien Mathon se porte volontaire pour présenter Erasmus+ ou bien trouver quelqu'un pour le faire devant le CPE.

- **Autres activités et participation à la Fête de l'Europe**

Outre la projection Kino Višegrad, et l'exposition de dessins de presse sur les questions européennes, projets déjà enregistrés dans la programmation de la Fête de l'Europe, d'autres propositions sont exprimées par les membres du CPE :

Bruno Heitor est mobilisé avec son association dans le 11^{ème} arrondissement sur un évènement de commémoration de la Révolution des Œillets. La Mairie du 11^{ème} arrondissement a été prévenue et l'évènement devrait faire partie de sa programmation « Fête de l'Europe » cette année.

Elena Thomas demande s'il ne serait pas possible de faire financer les actions du CPE par le Budget Participatif, et particulièrement une visite à Bruxelles au Parlement européen.

André Duramois répond que le Budget Participatif est consacré uniquement à des dépenses d'investissement. On ne peut pas envisager de financer un voyage avec le Budget Participatif, ni des évènements ponctuels, ni même des évènements récurrents. Pour financer des voyages, il faudrait solliciter des eurodéputés ou s'insérer dans un projet financé par l'Union européenne.

Catherine Dimitroulias demande s'il est possible qu'une délégation du CPE fasse une balade le 9 mai et rende visite à différentes ambassades des États-Membres?

Anne-Sophie Hollstein explique qu'une liste sera bientôt publiée, avec les ambassades et centres culturels qui ouvriront leurs portes les 4 et 5 mai. On peut faire venir certains membres du CPE pour débattre.

Est-ce qu'il y a un calendrier des actions prévues par le CPE? Est-ce que des évènements CPE sont budgétés par la Ville de Paris?

André Duramois indique que qu'il n'est pas encore en ligne, qu'on réfléchit à comment le rendre visible pour tous. Ce n'est pas possible de le faire sur la page dédiée au projet, sur le site de la Ville de Paris. André Duramois encourage par ailleurs les membres du CPE, et notamment les porte-paroles, à alimenter eux-mêmes le calendrier sur le Drive. Le CPE n'a pas de budget dédié. Anne-Sophie Hollstein indique cependant que chaque arrondissement dispose de 500€, financé par la DGRI de la Ville pour l'organisation d'évènements dans le cadre de la Fête de l'Europe.

Par ailleurs, le 6 avril se tient la Journée de la Participation Citoyenne à l'Hôtel de Ville, une partie du stand INCLUDE sera consacrée au CPE, pour celles et ceux qui souhaitent venir.

Manon Schilder des Jeunes-Européens indique aussi que Les membres peuvent aussi se rendre sur les places où circulera le Trait d'Union. Les dates et lieux de déploiement sont consultables sur la page www.paris/projetinclude.fr .

Anne Sophie Hollstein propose que le Conseil Parisien des Européen·nes dépose une proposition de projet au Budget Participatif.

3. Organisation et questions diverses

- Question de dénomination, communication commune, identité graphique

Suite aux demandes du CPE, une identité graphique, inspirée du logo du projet INCLUDE et de sa charte graphique, a été élaborée par le service de communication de la DDCT de la Ville de Paris et est présentée aux membres du CPE :



La dénomination (et donc la signature) des membres du Conseil Parisien des Européen·nes a son importance. Il faut en effet s'assurer que nos interlocuteurs externes et internes comprennent à qui ils parlent, message qui peut être brouillé si les membres utilisent d'autres dénominations. C'est aussi essentiel pour pouvoir avoir une communication externe commune. Il est donc décidé de maintenir la dénomination déjà la plus utilisée, à savoir « Membre du Conseil Parisien des Européen·nes ».

Communication interne entre les groupes de travail : Frédéric Couffin rapporte que la question s'est posée dans le groupe six : comment partager de bonnes pratiques et comment éviter les doublons et assurer une bonne distribution des tâches, notamment sur les sujets transversaux aux groupes, comme la citoyenneté européenne. Il est décidé, de manière consensuelle, de créer un groupe constitué des porte-paroles de chaque groupe de travail. Dans ce groupe, les porte-paroles se tiennent au courant des avancées et activités des autres groupes. Ce groupe pourrait aussi faire la synthèse des travaux du CPE, notamment lorsqu'il faut en faire des communications externes.

Willemien Mathon propose de mettre en commun toutes les informations pertinentes sur la page du projet INCLUDE sur Paris.fr. Cette proposition est déclinée car la page du projet INCLUDE n'a pas vocation à être changée régulièrement et parce qu'il s'agit d'une page ouverte au grand public. Cela mettrait aussi fin aux contributions directes des membres, car les accès au Back Office de la Ville de Paris ne peut pas être partagés avec les membres du CPE.

Concernant le Drive, certains (Geoffrey Ross, Elena Thomas...) font savoir que l'outil n'est pas idéal et que certains ont encore du mal à s'en servir. Il y a notamment des problèmes d'accès aux dossiers et des difficultés à l'utiliser sur smartphone. Il est proposé et adopté qu'une vidéo de tutoriel doit être élaborée.

- Évolution du règlement pour l'admission de membres en cours d'année

André Duramois rappelle qu'une grande partie de l'identité du CPE repose sur le fait que le Conseil représente les 28 nationalités de l'Union européenne. Sachant qu'il faut préserver cette diversité, qu'il y a déjà eu quelques désistements (Slovénie et Slovaquie) et que nous ne disposons pas de suppléants pour la majorité des nationalités, il convient de faire évoluer le règlement intérieur pour

admettre de nouveaux membres dans le but de garder des représentants de toutes les 28 nationalités de l'UE.

A titre de pistes de réflexion, André Duramois propose soit :

- Une procédure de cooptation, avec validation des nouveaux membres en plénière
- Une nouvelle campagne d'appel à volontaire ciblée sur les nationalités démissionnaires

En cas de cooptation, Markéta Hodouskova indique qu'elle a des contacts potentiellement intéressés, notamment parmi les nationalités démissionnaires (Slovénie, Slovaquie).

Christian Horn fait cependant remarquer que la cooptation peut poser un vrai problème d'entre-soi et de copinage qui pourrait diviser le groupe. Il préférerait la neutralité de la campagne d'appel à volontaires.

Jonathan Benelbaz fait aussi remarquer qu'il faut définir à partir de quel moment une personne est considérée démissionnaire.

Il est demandé aux membres de réfléchir à ces questions avant la prochaine assemblée plénière.

Vœu et présentation des travaux devant le conseil de Paris

Sujet déjà mentionné en introduction par Hermano Sanches Ruivo, le Conseil Parisien des Européen-nes a vocation à présenter un vœu en Conseil de Paris, de même qu'une présentation de leurs travaux devant les élus de la Ville.

Il est demandé aux membres du CPE de garder cela en tête pendant leurs travaux et de commencer à discuter du vœu qu'ils voudraient présenter en Conseil de Paris. André Duramois rappelle que ce vœu doit être consensuel parmi les membres du CPE, mais que le sujet est libre, tant que la Ville est compétente pour le mettre en œuvre.

Il faudrait également commencer à réfléchir au *timing*. Il est possible pour le CPE de soumettre un vœu dès l'automne, mais on peut aussi attendre. André DURAMOIS rappelle que le 13 décembre, Journée de la Citoyenneté Européenne, il y aura probablement une séance du Conseil de Paris et qu'il serait intéressant, pour le symbole, que le vœu du CPE figure à l'ordre du jour de cette séance. Il faut également prendre en compte la présentation des travaux du CPE, en interruption de séance du Conseil, qui doit avoir lieu en même temps que la présentation du vœu.

Liste des présents (membres) :

Mme BAZYLEWICZ, M. BENELBAZ, M. BORIAU, Mme BURKE, Mme BYKOWSKA, Mme CACCINELLI, Mme CENTELLES, M. CHEBROU, M. COUFFIN, M. CRET, Mme CRUZADO, Mme DEMIDOVA, Mme DIMITROULIAS, M. DRAGOTOIU, M. GORITO, M. HEITOR, Mme HODOUSKOVA, M. HORN, Mme ITALIANI, Mme LOEUR, Mme LOUNES, M. LUND, Mme MATHON, M. MORGAGNI, M. NAVARRO, Mme POPOVIC, Mme PRAKAPAITE, Mme RIBEIRO DA CUNHA, M. ROSS, Mme SANCHES, Mme SENLANNE, M. SAUDEMONT, Mme STEVANATO, M. STAAR, Mme THOMAS, M. TRAORÉ, Mme WONYU

Liste des présents (encadrement) : M. DURAMOIS, Mme HOLLSTEIN, Mme SCHILDER, M. SESTOVIC

Liste des présents (élus et observateurs) : SEM NICULESCU, M. SANCHES RUIVO

Ordre du jour

3^{ème} Assemblée plénière du CPE

1. Introduction et mots de bienvenue (10' 10h → 10h10)

- Madame Anne HIDALGO, Maire de Paris
- Monsieur Hermano SANCHES RUIVO, Conseiller Délégué à l'Europe de la Maire de Paris

2. Présentation des travaux des groupes de travail (45' 10h10 → 10h55)

- a. Groupe A « Égalité Femme-Homme » (*Catherine DIMITROULIAS / Flavia SANCHES*)
 - i. Présentation des travaux (4')
 - ii. Échanges avec la salle (2')
- b. Groupe B « Associations européennes » (*José Manuel GORITO*)
 - i. Présentation des travaux (4')
 - ii. Échanges avec la salle (2')
- c. Groupe 1 « Citoyenneté européenne » (*Fabrizio Creti / Markéta HODOUSKOVA / Fouseni TRAORÉ*)
 - i. Présentation des travaux (4')
 - ii. Échanges avec la salle (2')
- d. Groupe 2 « JO 2024 » (*Inga PRAKAPAITÉ*)
 - i. Présentation des travaux (4')
 - ii. Échanges avec la salle (2')
- e. Groupe 3 « Plan Climat et Agriculture urbaine » (*Gabriel CHEBROU / Kateryna SYKINA*)
 - i. Présentation des travaux (4')
 - ii. Échanges avec la salle (2')
- f. Groupe 4 « Éducation et petite enfance » (*Bruno HEITOR*)
 - i. Présentation des travaux (4')
 - ii. Échanges avec la salle (2')
- g. Groupe 6 « Conférence de Consensus » (*Frédéric COUFFIN*)
 - i. Présentation des travaux (4')
 - ii. Échanges avec la salle (2')

- h. Groupe 7 « Solidarité et Intégration des Réfugiés » *Marina BURKE / Maria DEMIDOVA / Willemien MATHON*
 - i. Présentation des travaux (4')
 - ii. Échanges avec la salle (2')

3. Activités (25' 10h55 → 11h20)

- a. Présentation de la soirée informelle du 6 juin (*Gladys WONYU*) (2')
- b. Promenades européennes, visite des institutions européennes à Paris (*André DURAMOIS*) (2')
- c. Retour sur la formation du 24 avril délivré par les Jeunes Européens-France (*André DURAMOIS*) (2')
- d. Participation du CPE aux Journées Olympiques le 22 et 23 juin (*Elena THOMAS*) (2')
- e. Présentation des événements prévus pour la Fête de l'Europe
 - i. 4-6 mai : « Exposition de dessins de presse » + table ronde et captation vidéo d'expériences de femmes européennes (*Pascale GARROW / Catherine DIMITROULIAS*) (3')
 - ii. 6 mai : « Débat : Les Fonds européens, instruments d'une Europe plus solidaire ? » (*Maria DEMIDOVA*) (3')
 - iii. 9 mai : Projection de « Peu importe si l'Histoire nous considère comme des barbares » au Christine 21 (*Markéta HODOUSKOVA*) (3')
 - iv. 9 mai : Atelier écriture / création artistique autour de l'œuvre de Kundera (*Willemien MATHON / Noé N'SEMI*) (3')
 - v. 20 mai : Projection de « Passport to Pimlico » à l'auditorium de l'Hôtel de Ville (*Maria DEMIDOVA / Geoffrey ROSS*)
- f. Propositions d'autres activités ? (5')

4. Questions organisationnelles (55' 11h20 → 12h15)

- a. Rappel des dispositifs de calendrier (Drive, Timeline sur Paris.fr/projetINCLUDE) (*André DURAMOIS*) (2')
- b. Possibilités des financements pour le CPE (*Titouan TENCÉ*) (5')
- c. Bilan et perspectives du groupe des porte-paroles (*À définir*) (10')
 - i. Communication externe
 - ii. Communication horizontale entre groupes
 - iii. Préparation de la présentation des travaux en Conseil de Paris
- d. Vœu en Conseil de Paris (*À définir*) (5-10')
 - i. Rappel de l'enjeu et des contraintes
 - ii. Présentations des différentes propositions de vœu
- e. Amendement du règlement intérieur pour maintenir les 28 nationalités représentées (*André DURAMOIS*) (5'-10')
- f. Rappel des dates à venir (*Jules MARIE*) (5')
- g. Questions diverses (10')



Le 04 mai 2019 à Paris

Compte-rendu de réunion

Troisième assemblée plénière du Conseil Parisien des Européen·nes.

1. Introduction et mots de bienvenue :

Anne Hidalgo, Maire de Paris, ouvre l'assemblée plénière en remerciant l'ensemble des participants. Elle rappelle l'engagement de la Ville sur les sujets européens et indique que Paris est fière d'être la première ville à avoir mis en place un conseil consultatif européen. Madame la Maire remercie les membres du Conseil Parisien des Européen·nes qui, par leur engagement permettent de rapprocher l'Europe des citoyens et ainsi de la rendre plus concrète au quotidien.

Anne Hidalgo rappelle que le CPE a été saisi par ses adjoints afin d'éclairer la Ville sur de nombreuses thématiques et pourra exposer le bilan de ses travaux en Conseil de Paris. Finalement le CPE présentera un vœu en Conseil de Paris qui sera porté par Hermano Sanches Ruivo. En dernier lieu Anne Hidalgo remercie les membres du CPE pour l'éclairage et les propositions qu'ils apportent à son équipe municipale.

Hermano Sanches Ruivo, conseiller délégué à l'Europe à la Mairie de Paris évoque sa fierté de pouvoir impulser les grandes orientations demandées par la Maire sur les thématiques européennes, notamment celle de pouvoir rendre plus proche et concrète l'Europe pour ses citoyens. Cette instance consultative inédite, créée dans le cadre du projet INCLUDE a rencontré son premier franc succès lors de son lancement : plus de 500 candidatures ont été reçues, lesquelles ont été tirées au sort lors de la Journée de la Citoyenneté Européenne. M. Sanches Ruivo remercie les membres du Conseil Parisien des Européen·nes pour leur engagement qui les pousse à travailler, parfois tard, dans les salons de l'Hôtel de Ville. Les membres symbolisent un trait d'union entre la Ville, les citoyens et les pays qu'ils représentent. Finalement Hermano Sanches Ruivo remercie les ambassadeurs venus assister à cette 3^e assemblée plénière et évoque sa joie de pouvoir porter le vœu du CPE devant ses collègues du Conseil de Paris.

2. Présentation des travaux des groupes de travail :

André Duramois présente l'ordre du jour et invite les deux animateurs de cette assemblée plénière, Maria Demidova et Jonathan Benelbaz, à le rejoindre.

Groupe A : Égalité Femme-Homme

Catherine Dimitroulias évoque la rencontre avec le cabinet de la Maire adjointe, Marie-Hélène Bidard du 25 mars. Le groupe a pu lui exposer leur projet et obtenir des réponses à leurs questions.

Évènements à venir pour le groupe :

- Vernissage, exposition, dessin de presse sur le droit des femmes lancées le 23 mars.
- Table-ronde sur les Européennes et les artistes européennes le 5 mai.
- Célébration du 70^{ème} anniversaire du Conseil de l'Europe.

Autres points abordés :

- Le groupe souhaiterait la mise en valeur de l'égalité homme-femme lors des activités parascolaire pour toucher des jeunes.
- Il existe une volonté de travailler sur les registres administratifs qui peuvent parfois présenter des discriminations, en effet les parents européens non mariés ne sont pas reconnus de la même façon que les parents non mariés de nationalité française.
- Le groupe souhaite s'impliquer dans la Journée de la lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre ainsi que dans le Rainbow Cities Network.

Groupe B : Associations européennes

José Manuel Gorito présente la problématique du groupe B : le manque de ressources logistiques et financières pour les associations européennes à Paris. Manque de salle de plus de 300 places, inégalité entre les arrondissements, certaines mairies refusent de mettre à disposition certaines salles municipales. En conséquence, seules quelques mairies accueillent et se retrouvent donc surchargées.

Le groupe souhaite informer la Ville de Paris sur le besoin réel de ces associations.

Décision du groupe : rendu sous forme d'un rapport validé par le groupe, la principale destinataire étant Pauline Véron, adjointe à la Maire sur les questions relatives à la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative et la jeunesse.

Remarque de Maria Demidova : dans le cadre du programme municipal « Start-up de Ville », un projet de plateforme numérique permettant aux associations de trouver des locaux dans des bâtiments publics ou privés est en train de voir le jour.

Groupe 1 : Citoyenneté européenne

Fabrizio Creti rappelle les objectifs du groupe, notamment la dissémination de la citoyenneté européenne, la mise en place d'actions pour la fête de l'Europe ainsi que pour les élections européennes.

Il rappelle l'une des réalisations du groupe : la réalisation d'affiches pour susciter l'inscription sur les listes électorales.

Remarque de la salle: il serait intéressant de communiquer sur les possibilités de vote par procuration ainsi que sur la participation aux élections de façon générale.

Remarque d'André Duramois : les actions mises en place jusqu'ici peuvent être adaptées pour les élections municipales.

Groupe 2: JO 2024

Fouseni Traoré rappelle la rencontre du groupe avec le cabinet de Jean-François Martins et la Délégation Générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux Grands Évènements (en charge des JO 2024). Cette rencontre a permis la récolte d'informations précises et utiles. Les enjeux d'accueil et d'inclusion y sont clairement identifiés. Cette rencontre a aussi permis de clarifier les productions attendues du CPE (améliorer les conditions d'accueil des visiteurs européens, partager son expertise...)

Groupe 3: Plan climat et agriculture urbaine

Présentation par Kateryna Sykina et Gabriel Chebrou des activités réalisées autour des 3 axes de travail du groupe : vulgarisation, action concrète et information.

Chaque membre a réalisé une fiche sur une ville de son pays afin d'étudier les politiques publiques mises en place en lien avec le climat et mettre en avant une bonne pratique. Ils ont standardisé les résultats pour les présenter plus facilement au cabinet.

Activité de nettoyage et collecte des déchets plastique, plus de 7500 mégots ramassés sur 2000m².

Café-débat à venir pour présenter les travaux du groupe, le CPE mais également le Plan Climat de la Ville.

Groupe 4: Éducation et petite enfance

Présentation par Bruno Heitor.

Rencontre avec le cabinet de Patrick Bloche, Maire-adjoint chargé notamment de la petite enfance. Trois axes principaux ont été mis en avant par le cabinet : Mixité sociale, numérique et bilinguisme. Cette réunion a permis de clarifier certains des termes utilisés et ce qui est attendu par le cabinet : la réalisation de fiches de bonnes pratiques par le groupe de travail.

Remarque sur l'école de la confiance qui oblige l'instruction dès 3 ans et engendre de nouveaux rapports aux apprentissages des langues.

Groupe 6: Conférence de consensus

Frédéric Couffin informe que le groupe de travail a publié le 15 mars dernier la synthèse des contributions du CPE dans le cadre de la conférence de consensus sur le site dédié. Trois points sont évoqués :

-Organisation d'un débat avec des candidats européens et un public de parisiens européens : non abouti à cause de la réserve électorale.

-Proposition de création d'un blog pour le CPE pour archiver les travaux et les rendre disponible.

-Proposition d'une série d'études approfondies sur un ou deux thèmes phares de la conférence de consensus.

Remarque de Catherine Dimitroulias : le questionnaire créé et diffusé par ce groupe a été utile car il a permis d'identifier des considérations communes au CPE, évoque aussi une collaboration souhaitable avec le groupe A Égalité homme-femme pour créer/diffuser un questionnaire autour de 'la femme européenne'.

Groupe 7: Solidarité et accueil des réfugiés

Willemien Mathon évoque la rencontre, assez tardive, du groupe avec le cabinet de Dominique Versini. Maintenant que le groupe possède les informations nécessaires, ils vont gagner en rapidité et définir le calendrier. La Maison des réfugiés dans le 14^{ème} arrondissement ouvrira prochainement, le groupe prévoit d'y faire une visite. Demande du cabinet : quelles sont les bonnes pratiques européennes au niveau de l'accueil des réfugiés.

Autre projet : réaliser une Nuit de la solidarité à l'échelle européenne. Le Cabinet y est favorable.

Remarque : le groupe est constitué d'une part importante de français, il est donc proposé aux autres membres du CPE de partager les bonnes pratiques de leurs pays respectifs.

3. Activités

- Soirée informelle du 25 avril présentée par Gladys Wonyu, Noé N'semi joue Tchekov, 7 membres du CPE étaient présents.

- Afterwork le 6 juin au café Central Park dès 19h30 pour passer un moment convivial et fêter les 6 mois du CPE. 20 à 30 participants sont déjà attendus.

- Visite des institutions européennes : d'ici l'automne, visite de la Commission Européenne à Paris et/ou de la représentation du Parlement Européen à Paris. Organisé par André Duramois.

- Organisation appréciée d'une formation sur les institutions de l'UE le 24 avril par les Jeunes Européens-France. Une deuxième session est proposée par André Duramois et approuvée par les membres, il faudra alors préciser la date suffisamment tôt.

- Fouseni Traoré demande s'il est possible de visiter le Parlement européen. Réponse d'André Duramois : les membres du CPE peuvent directement solliciter les parlementaires européens qui organisent parfois des visites. Mais impossible dans l'immédiat car nous sommes en période de réserve électorale. Marina Burke précise qu'il est possible d'organiser un voyage entre membres du CPE de manière autonome.

- Journée Olympique, elle est axée autour de 3 piliers : bouger, apprendre et découvrir. Elena Thomas propose au cabinet de Jean-François Martins de s'y impliquer et propose aux membres du CPE d'être volontaires pour ces journées olympiques du 22 et 23 juin. Les membres intéressés sont invités à contacter Titouan Tencé.

Évènements de la fête de l'Europe.

+ Table ronde sur les expériences de 7 femmes artistes européennes organisée par le groupe A Égalité femme/homme le 5 mai, les membres sont conviés.

+ Le lendemain le même groupe organise un débat sur les Fonds européens à la MVAC12.

- + Une projection du film « Peu m'importe si l'histoire nous considère comme des barbares » est organisée le 9 mai au cinéma Christine 21 et sera suivi d'échanges avec le producteur.
- + Un concert est organisé le 9 mai à la Mairie du 11e pour commémorer l'anniversaire de la Révolution des œillets, le CPE y sera présenté. Évènement gratuit suivi d'un pot de l'amitié.
- + Des ateliers d'écriture et de dessin autour de l'œuvre de Milan Kundera sont organisés le 9 mai à la MVAC 9.
- + Projection du film *Passport to Pimlico* le 20 mai à 18h30 à l'auditorium de l'Hôtel de Ville en présence de différentes personnalités.

Autre :

- La collecte des déchets du groupe 3 a été une réussite, la question se pose de renouveler l'évènement.

Les membres du CPE sont conviés à l'ensemble de ces activités.

4. Questions organisationnelles

a. Rappel des dispositifs de calendrier

- Une frise chronologique pour les évènements publics est régulièrement mise à jour sur la page www.paris.fr/projetinclude
- Un calendrier interne et modifiable est accessible sur le Drive. Lien vers le Drive : <https://drive.google.com/drive/folders/1AIYhIvEV4wKd6fps5Ng4ra2JcAfra-YO?usp=sharing>

b. Possibilité de financement

Il est rappelé que le CPE ne dispose pas d'un budget propre. Titouan Tencé expose comment financer un projet avec le [budget participatif parisien](#), dispositif de la Ville permettant aux citoyens de proposer des projets puis de voter pour leurs projets préférés afin qu'ils soient mis en place par les services de la Ville. Le calendrier est succinctement présenté : dépôt des projets en janvier/février, vote en septembre.

c. Bilan et perspective du groupe des porte-paroles.

- Le besoin d'avoir accès à un document permettant de présenter le CPE et ses activités de façon claire et précise a été identifié. L'objectif étant de finaliser ce document avant la prochaine plénière. Plusieurs membres se portent volontaires pour prendre part à la rédaction de ce document, ce sont : Chiara Caccinelli, Willemien Mathon, Frédéric Couffin pour la rédaction et Catherine Dimitroulias et Maria Demidova pour l'apport graphique.
- Est proposée la création d'une newsletter interne où chaque groupe de travail aura une personne dédiée (responsable communication) chargée de contribuer à la newsletter (une toutes les deux semaines). La participation à cette newsletter n'étant pas obligatoire. L'objectif principal de cette newsletter est de parer au problème des mails : en effet la

grande majorité des membres considèrent que les échanges internes de mails sont trop nombreux et anarchiques. Cette proposition est acceptée par consensus.

- Un court rappel a été fait quant à la bonne utilisation des mails : l'objectif d'un mail est d'informer, le sujet du mail est à indiquer clairement dans l'objet, ne répondre à tous les destinataires que lorsque nécessaire. Quant aux échanges internes à un groupe de travail, plusieurs membres conseillent l'utilisation de l'application WhatsApp.

Le bilan final du CPE à présenter devant le Conseil de Paris, probablement en décembre 2019, présentera le travail de l'ensemble des groupes de travail, sa réalisation sera notamment menée par le groupe des porte-paroles.

d. Vœu en Conseil de Paris

- Christian Horn et Fabrizio Creti présentent leur vœu. Volonté d'un vœu transversal, non spécifique à un groupe. Objectif du vœu : transmettre tôt une sensibilité pour l'Europe. Les personnes ayant un vécu fortement lié à l'Europe pourraient se rapprocher des enseignants pour transmettre ce goût de l'Europe. Exemple des sapeurs-pompiers qui vont dans les écoles 4 fois par an pour répondre aux questions et se présenter aux enfants. Ceci peut donc être ludique et utile. Le collectif des Architectes dans les classes ont un projet assez similaire.
- Frédéric Couffin présente sa proposition de vœu : créer un canal de communication commun pour simplifier les échanges entre les ressortissants européens (et les étrangers de manière générale) et la Ville de Paris et renforcer la communication sur l'accueil des européens et des étrangers à Paris.
- Pascale Garrow (excusée) propose un forum biennuel de développement économique européen.
- Flavia Sanches propose un vœu pour lutter contre le cyber harcèlement. Comment lutter au niveau municipal ? À l'heure actuelle, la Ville n'a pas de politique dédiée. Il existe un enjeu de lutte à l'échelle européenne à ce sujet.

Titouan Tencé présente le fonctionnement de la plateforme numérique « idee.paris » (www.ideo.paris.fr) et un protocole permettant de choisir un vœu à porter collectivement.

- i. Les membres du CPE proposent librement des thèmes de vœux accompagnés d'un court argumentaire *via* idee.paris
- ii. La ville étudie les thèmes des vœux au regard de ses compétences (un vœu ne peut être accepté que s'il relève des compétences de la Ville)
- iii. Les porteurs de vœux sont invités à échanger pour fusionner les vœux similaires
- iv. Les thèmes des vœux restants et nouvellement fusionnés, accompagnés d'un court argumentaire, sont proposés au vote des membres du CPE *via* idee.paris.

Christian Horn et Catherine Dimitroulias font remarquer qu'il serait judicieux que le procédé se déroule en plusieurs étapes successives et permette d'inciter à la concertation et pas simplement de multiplier les idées individuelles. Est répondu que la 3^e étape du protocole a pour objectif de favoriser la concertation.

La procédure est adoptée par consensus.

Floriane Rocrelle demande si les propositions de vœux doivent nécessairement porter sur l'Europe, André Duramois répond que ce n'est pas obligatoire.

Afin d'être présentée au Conseil de Paris de décembre, la thématique du vœu doit être fixée avant l'assemblée plénière de septembre. Une fois la thématique arrêtée, la Ville accompagnera le CPE pour la rédaction du vœu.

e. Amendement du règlement intérieur pour inclure de nouveaux membres

Il est précisé que la modification du règlement ne concerne que les cas où il n'existe pas de membre suppléant pour représenter une nationalité.

André Duramois propose un système de cooptation : l'ensemble des membres peuvent proposer des candidats qui sont ensuite sélectionnés par tirage aléatoire.

Kateryna Sykina regrette que la méthode de cooptation ait tendance à engendrer un entre soi.

Christian Horn précise que l'intérêt du CPE est d'être composé de membres qui peuvent s'investir sur le long terme et qui sont présents à Paris depuis un certain temps (ce qui n'est pas forcément le cas des étudiants Erasmus).

Avoir un canal public de recrutement ouvert est aussi une manière de rendre public l'appel à candidature. Les candidats suivraient alors tous la même procédure et les membres seraient finalement sélectionnés par tirage aléatoire lors de l'assemblée plénière suivante. **Cette proposition est acceptée par consensus.**

f. Dates à venir:

Jules Marie rappelle la tenue de la 4^e assemblée plénière fin septembre, la nécessité d'avoir un vœu rédigé avant la mi-octobre pour pouvoir le présenter lors du Conseil de Paris de décembre, la tenue du forum des associations de la rentrée scolaire, la journée de la citoyenneté européenne du 13 décembre ainsi que le colloque d'INCLUDE du 23, 24 et 25 octobre auquel les membres du CPE sont conviés.

André Duramois annonce que Titouan Tencé (titouan.tence@paris.fr) reprend le projet INCLUDE et donc la coordination du CPE. André Duramois remercie les membres du CPE pour le temps passé à travailler ensemble.

Présents (membres) : Mme Bazylewicz, M. Benelbaz, M. Boriau, Mme Braeuninger, Mme Burke, Mme Caccinelli, Mme Centelles, M. Chebrou, M. Couffin, M. Creti, Mme Demidova, Mme Dimitroulias, M. Dragotoiu, M. Farrugia, M. Gorito, M. Heitor, Mme Hodouskova, M. Horn, M. Kyvelos, Mme Loeur, Mme Lounes, M. Lund, Mme Mathon, Mme Michael, M. Morgagni, M. Navarro, Mme Oliveira, Mme Oliveira, M. Pascale, Mme Popovic, M. Ribeiro Palha, Mme Rocrelle, M. Ross, Mme Sanches, M. Staar, Mme Stevanato, Mme Sykina, Mme Thomas, M. Traoré, Mme van der Pol, Mme Wonyu

Présents (encadrement) : M. Duramois, M. Marie, M. Tencé

Présents (élus et observateurs): Mme Hidalgo, Maire de Paris ; M. Sanches Ruivo Conseiller Délégué auprès de l'Adjoint chargé des relations internationales, chargé des questions relatives à l'Europe ; M. HECTOR, Ministre plénipotentiaire d'Allemagne ; M. Mertens de Wilmars, Ambassadeur de Belgique (excusé) ; M. Dimitrov, Conseiller politique de Bulgarie ; M. Panayiotou, Premier Secrétaire à l'Ambassade de Chypre ; Mme. Lasic, Premier secrétaire aux Affaires économiques et politiques de Croatie ; M. Rasmussen, Ministre conseiller du Danemark ; Mme. Salsa, Cheffe de mission adjointe d'Estonie ; M. Tanner, Ambassadeur de Finlande (excusé) ; Mme. Balta, Ambassadrice de Grèce (excusée) ; Mme. Whelan, Second Secretary d'Irlande ; M. CANZIO, Conseiller politique d'Italie ; Mme. Schommer, Ambassadrice du Luxembourg (excusée) ; M. Ribeiro Esteves, Conseiller du Portugal ; M. Niculescu, Ambassadeur et M. Oleg Ungureanu, Ministre plénipotentiaire de Roumanie ; Mme. Rybarova, Conseillère économique de Slovaquie.

Ordre du jour

4^{ème} Assemblée plénière du CPE

1. Introduction et mots de bienvenue

Par Madame Nora Klami, responsable de la diplomatie publique à l'ambassade de Finlande et Monsieur Hermano Sanches Ruivio, Conseiller Délégué à l'Europe de la Maire de Paris

2. Vœu du CPE

- a. Rappel du processus d'élaboration du vœu
- b. Présentation des propositions de vœux
 - i. Présentation de la 1^{ère} proposition de vœu (5')
 - ii. Échange avec les membres (10')
 - iii. Présentation de la 2^{ème} proposition de vœu (5')
 - iv. Échange avec les membres (10')
 - v. Présentation de la 3^{ème} proposition de vœu (5')
 - vi. Échange avec les membres (10')
- c. Vote

3. Fonctionnement du CPE

- a. Champ d'action du CPE
- b. Points à améliorer
- c. Méthode d'amélioration
 - i. Proposition d'un « Mode d'emploi du CPE »
- d. Points positifs

4. Les prochains temps forts du CPE

- a. Renouvellement des membres
- b. Colloque INCLUDE et CPE
- c. Rapport d'activité
- d. Rencontre avec les cabinets et les groupes politiques

5. Travaux des groupes de travail

- a. Newsletter

6. Questions diverses



CONSEIL PARISIEN DES EUROPÉEN·NES

Compte-rendu de la Quatrième plénière du Conseil Parisien des Européen·nes

À l'ambassade de la Finlande, le 28 septembre 2019

1- Introduction et mots de bienvenue

Madame Nora Klami, Conseillère de Presse / Diplomatie publique à l'ambassade de Finlande, ouvre la quatrième plénière du Conseil Parisien des Européen·nes en souhaitant la bienvenue au CPE au sein de son ambassade au nom de l'ambassadeur. Madame Klami rappelle que la Finlande préside pour ces 6 mois le Conseil de l'Union Européenne, juste après la Roumanie et juste avant la Croatie. Présidence que la Finlande assure d'ailleurs pour la troisième fois.

La présidence finlandaise du Conseil de l'UE a défini dans son programme quatre priorités :

- renforcer les valeurs communes et de l'État de droit
- rendre l'Union plus compétitive et socialement plus inclusive
- consolider la position de l'UE comme le leader mondial en matière de climat
- garantir la sécurité globale de tous

Le programme de la présidence énonce également un certain nombre de principes importants, comme la transparence des institutions européennes, la participation des citoyens ou la lutte contre les "menaces hybrides".

Au nom de l'ambassadeur de Finlande, Madame Klami est heureuse de pouvoir accueillir cette 4^{ème} plénière du Conseil Parisien des Européen·nes ce samedi 28 septembre 2018. Elle a terminé son discours en souhaitant au CPE une excellente réunion.

Monsieur Sanches Ruivo, Conseiller délégué à l'Europe a ensuite prit la parole pour remercier l'ensemble des membres du CPE pour leur investissement et l'ensemble des travaux réalisés jusqu'alors. Il a également précisé que l'aura du CPE commençait à traverser les frontières parisiennes et que lors de sa visite officielle à Amsterdam, la ville avait manifesté son intérêt à élaborer une instance similaire au CPE. Il a également indiqué que cette séance plénière était particulièrement importante au regard des sujets et thématiques à aborder comme le choix du vœu qui sera présenté en Conseil de Paris devant l'ensemble des élus parisien début décembre. Cette séance plénière permettait également de discuter avec l'ensemble des membres des améliorations à apporter à cette instance, qui est une instance inédite en Europe et qui va très prochainement fêter ses un an.

Il a clôturé son discours en remerciant chaleureusement l'ambassade de Finlande pour son accueil, l'ensemble des membres du CPE de leur présence et l'ensemble des équipes qui ont permis l'organisation de cette plénière.

2- Vœu du CPE

a. Rappel du processus d'élaboration du vœu

Titouan Tencé, coordinateur du CPE a rappelé l'ensemble du processus du vœu :

Le Conseil Parisien des Européen.ne.s, dans sa charte de fonctionnement votée en Conseil de Paris en décembre 2018 (DDCT-DGRI 172 Conseil Parisien des Européen.ne.s) est mentionné en son article 3.3 « *Le CPE a la possibilité, une fois par an, de soumettre l'adoption d'un vœu au Conseil de Paris par l'intermédiaire de l'Adjoint Délégué à l'Europe de la Maire.* ».

A donc été voté, le 4 mai 2019, en séance plénière du Conseil Parisien des Européen.ne.s la procédure du choix de la thématique du vœu proposé par l'instance.

Procédure définie en plénière :

- i. Les membres du CPE proposent librement des thèmes de vœux accompagnés d'un court argumentaire *via* idee.paris
- ii. La ville étudie les thèmes des vœux au regard de ses compétences
- iii. Les porteurs de vœux sont invités à échanger pour fusionner les vœux similaires
- iv. Les thèmes des vœux restants et nouvellement fusionnés, accompagnés d'un court argumentaire, sont proposés au vote des membres du CPE *via* idee.paris.
- v. Les trois vœux ayant collecté le plus de voix sur idee.paris sont présentés en séance plénière pour un vote.
- vi. Vote du vœu en séance plénière
- vii. Le vœu recueillant le plus de votes sera formellement rédigé puis présenté au Conseil de Paris.

34 des membres du CPE ont voté sur la plateforme idee.paris.

Entre le vote des vœux sur idee.paris et le jour de la plénière s'est organisée une fusion de thématiques aboutissant à la proposition de deux vœux en plénière.

- 1- **Campagne de sensibilisation et formations aux droits des Européen-nes à l'égard des citoyen-nes européen-nes et des employé-es des administrations parisiennes pour une meilleure intégration : qui est issu d'une fusion des thématiques** « Campagne de sensibilisation aux droits des européens pour les employés des administrations parisiennes » et « Une meilleure communication administrative à l'égard des Européen-nes pour une meilleure intégration ». .
- 2- **J'invite l'Europe dans mon quartier** : qui est issu d'une fusion entre la thématique « Campagne de communication positive "J'aime Paris" », « Les Européen-nes dans les classes » et « Dispositif de compétition pour encourager la mobilité douce et active des parisiens »

Il est rappelé qu'à l'issue du vote sera constitué un groupe de travail de rédaction issu des membres qui se portent volontaires. Le vœu choisit et voté sera présenté aux cabinets concernés et sera également présenté devant les groupes politiques du Conseil de Paris avant de le déposer pour un vote en Conseil de Paris de décembre (9 au 12 décembre). Des changements de formes et de fond pourront être fait lors de ces différents temps.

b. Présentation des propositions de vœux

Chacun des porteurs de vœu dispose de 5min de présentation, suivi de 10 min d'échanges avec l'ensemble des membres. S'en suivra de 10min d'échanges entre la salle et les porteurs des vœux.

L'ordre de passage des présentations s'est effectué par tirage aléatoire.

- i. **J'invite l'Europe dans mon quartier** présenté par Madame Sykina, Monsieur Horn et Madame Demidova. (5min)

Il est précisé que le vœu est d'abord issu d'une fusion entre le vœu de Monsieur Horn intitulé "Européens dans les classes" et le vœu de Madame Demidova "J'aime Paris", qui a résulté en un vœu intitulé "J'invite l'Europe dans mon quartier". Leur proposition part d'un constat : l'Europe est un concept trop abstrait pour les Parisien·nes et les citoyen·nes européen·nes mobiles. Pour eux, ce vœu permet de pallier à ce constat en impulsant un dialogue sur l'Europe dans les quartiers par l'intermédiaire des membres du CPE. Monsieur Horn propose de développer un cadre de communication positive qui démarrerait dès janvier qui s'appellerait "J'aime Paris". Il précise que ces actions peuvent également prendre la forme de débats ou toutes autres actions ciblées, notamment à destination de la jeunesse pendant les activités périscolaires. Enfin, Madame Sykina ajoute que ces actions peuvent prendre la forme de compétitions ludiques sportives en vue des Jeux Olympiques. Elle précise que si chaque membre du CPE consacre seulement deux heures de leur temps dans l'année, il est possible de toucher 1000 personnes en un an.

Échange avec les membres (10min)

- Question : Que voulez-vous dire par "J'aime Paris"?
 - Madame Demidova répond qu'il s'agit d'une campagne de communication positive comme celle de la RATP à l'occasion des 70 ans de celle-ci. La campagne de communication de la RATP consiste à coller des affiches des portraits d'usagers de la RATP accompagnés de phrases disant pourquoi ils aiment la RATP. L'idée de "J'aime Paris" serait vraisemblablement identique.
 - Il est demandé s'il y a déjà eu une étude de terrain faite pour les interventions dans les collèges et si ce vœu vise à concurrencer les actions des acteurs déjà sur place ou à renforcer les actions de ceux-ci.
 - Monsieur Horn répond que leur proposition vise à se fusionner avec les actions des personnes qui interviennent déjà dans les écoles. Les porteurs de vœu veulent, au contraire, apprendre de l'expérience des autres pour être plus performants et intégrer les éléments déjà existants à l'échelle des quartiers.
 - Madame Hodouskova : Comment évaluer les coûts financiers de votre proposition?
 - Les porteurs du vœu répondent qu'ils s'appuieront sur les réseaux déjà existants.
 - Monsieur Tencé ajoute que la Ville de Paris s'engagera à faire le lien. Madame Hollstein rappelle que ce niveau de détail n'est pas encore nécessaire à ce stade du vote.
- ii. **Campagne de sensibilisation et formations aux droits des Européen·nes à l'égard des citoyen·nes européen·nes et des employé·es des administrations parisiennes pour une meilleure intégration** : qui est issu d'une fusion des thématiques présenté par Madame Dimitroulias.

Ce vœu a été porté par le groupe 6 et a été enrichi par la proposition de Madame Italiani. Le groupe 6 est le groupe ayant travaillé sur la conférence de consensus permettant de mettre en avant les attentes des européens mobiles sur le territoire parisien. Des citoyen·nes européen·nes à Paris disent devoir faire face à un grand nombre de difficultés lors de leurs démarches administratives notamment. Ce constat est rattaché à 2 constats :

- 1- Un éclatement des sources d'informations sur plusieurs supports et auprès de plusieurs structures administratives.
- 2- Une méconnaissance de certains agents administratifs des procédures administratives requises pour les européens mobiles. En effet la procédure administrative des européens mobiles n'est pas la même que les personnes non françaises ne détenant pas une nationalité d'un État membre de l'UE.

Le vœu proposé permet de répondre à ces deux constats en mettant à disposition des citoyens européen·ne.s mobiles un ensemble d'informations pratiques et accessibles à un seul endroit mais également de former les agents administratifs de la Ville de Paris afin qu'ils puissent être en capacité de répondre correctement aux questions et d'accompagner au mieux les citoyens européen·ne.s mobiles dans leurs démarches administratives et citoyennes.

Madame Hollstein a rappelé que le vœu se doit de rester dans les champs de compétences de la Ville de Paris et que certaines des préoccupations citées relèvent des compétences de la Préfecture de police. Ainsi, les points essentiels de ce vœu sont d'une part, centraliser l'information, et d'autre part mutualiser les efforts des acteurs.

Échanges entre les membres :

- Il est demandé si les ressources seront toutes partagées sur internet?
- Madame Dimitroulias : Potentiellement, oui. Mais l'objectif est de mutualiser et de regrouper l'information sur même espace physique et/ ou numérique.
- Madame Demidova : Les fonctionnaires passent des concours où il y a déjà des cours poussés sur le droit européens. Si même eux ne sont pas à même d'aider ces citoyen·nes européen·nes, comment les motiver à mieux se renseigner encore sur le droit européen?
- Madame Dimitroulias répond que le droit européen est d'une extrême complexité et en constant mouvement. Il est donc difficile de constamment mettre à jour les formations des fonctionnaires. De plus, Madame Dimitroulias précise ne pas assez bien connaître l'administration parisienne pour savoir quels dispositifs de formations des agents existaient pour leur permettre de maintenir leurs formations à jour.
- Madame Hollstein a ajouté qu'il existait à la Ville de Paris fait partie d'un projet européen intitulé "APProach" qui était actuellement en cours de finalisation qui vise à regrouper un grand nombre d'informations pratiques et administratives parisiennes sur une plateforme numérique. Cette plateforme a pour vocation à être ouverte dès le 13 décembre et pourra être traduit dans l'ensemble des langues européennes avec l'appui des citoyens se proposant de traduire directement la page d'information en ligne (format « wikipedia »).

c. Vote

La procédure du vote définie dans la charte de fonctionnement du CPE précise que ce vote doit être procédé à la majorité des suffrages. Monsieur Duramois a procédé au dépouillement.

Résultats :

- 11 voix pour « j'invite l'Europe dans mon quartier »
- 24 voix pour « Campagne de sensibilisation et formations aux droits des Européen·nes à l'égard des citoyen·nes européen·nes et des employé·es des administrations parisiennes pour une meilleure intégration »
- 1 nul

3- Fonctionnement du CPE

A été lancé depuis la rentrée un questionnaire à l'ensemble des membres du CPE, dans le but d'améliorer le fonctionnement de l'instance. En effet l'instance s'est beaucoup inspirée du fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse, et le CPE est une instance créée et lancée début 2019. Des améliorations sont à apporter.

a. Champ d'action du CPE

Article 1 de la charte de fonctionnement : « Le Conseil Parisien des Européen·nes (CPE) est une instance consultative dont la mission est d'éclairer l'action de la municipalité et de permettre aux citoyen·nes de l'Union européenne (UE) à Paris de participer à l'élaboration des politiques de la Ville ».

Article 3 :

3.1. « L'avis du CPE peut être sollicité sur tout sujet ou projet en rapport avec les thématiques suivantes : citoyenneté et participation citoyenne, tourisme et accueil de publics étrangers (notamment à l'occasion de grands événements internationaux), intégration des résidents étrangers, plurilinguisme et enseignement des langues étrangères, activités périscolaires et associatives liées à l'Europe, relations internationales, rapports avec les institutions européennes, rapports avec les centres et instituts culturels européens ainsi qu'avec les consulats et ambassades européens, mise en œuvre des agendas et politiques européennes pour les villes. A cet effet, une lettre de saisine lui est adressée en début de mandat afin de fixer son programme de travail.

3.2. Le CPE peut s'autosaisir de tout autre sujet ou projet intéressant la collectivité parisienne. Les avis issus d'une telle autosaisine peuvent être présentés en Conseil de Paris en suivant le calendrier de ce dernier.

3.3. Le CPE a la possibilité, une fois par an, de soumettre l'adoption d'un vœu au Conseil de Paris par l'intermédiaire de l'Adjoint Délégué à l'Europe de la Maire ».

b. Points et méthode d'amélioration

Suite aux différentes informations et remarques remontées par l'ensemble des membres du CPE, Madame Hollstein propose de rédiger un document « mode d'emploi » permettant de garder une souplesse tout en encadrant les actions et le mode de fonctionnement du CPE. En effet cette proposition permet de ne pas alourdir la charte de fonctionnement et de la compléter d'un document plus facile à adapter au fil des années. À noter que l'instance reste jeune, moins d'un an.

- Comment maintenir la présence des membres tout au long de l'année : préciser pour les prochains candidats la charge de travail qu'implique d'être membre de cette instance

Proposition du sommaire (proposée après la plénière) :

Sommaire :

A. Introduction

B. Les Champs d'action du CPE

C. L'intérêt général

- L'intérêt des apports individuels

D. Les fiches de saisine

- Des fiches de saisine claires et explicites

E. Les plénières

- Le rythme des plénières
- L'ordre du jour

F. Les groupes de travail

- Des rendez-vous réguliers avec l'équipe de coordination
- Le rôle du porte-parole
- Valoriser les compétences des membres
- Un nombre limité de groupes de travail par membre (maximum 2)
- La tenue des réunions
 - o L'information systématique sur le nombre de participants aux réunions
 - o Les bonnes pratiques identifiées par les différents groupes de travail

G. L'information des futurs candidats et la communication

- Témoignage des anciens membres
- Rapport d'activité
- Communication :

H. Les rencontres informelles

- Des rencontres libres et des rencontres thématiques
- A l'initiative du CPE et de la Ville

4- Les prochains temps forts

a. Renouvellement des membres

Au jour de la plénière déjà 20 membres ont confirmé vouloir prolonger leur mandat d'un an. Déjà une vingtaines de candidats ont déposé leur candidature sur la plateforme dédiée.

Il est rappelé que le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 15 novembre.

Un rappel à l'ensemble des membres actuels sera envoyé en octobre afin de confirmer ou non leur souhait de prolonger leur mandat d'un an.

Il est également précisé que le tirage au sort des nouveaux membres s'organisera le 13 décembre prochain lors de la Journée Européenne de la Citoyenneté.

b. Colloque INCLUDE et CPE

Il est rappelé à l'ensemble des membres que le colloque européen « la citoyenneté européenne dans ma ville » sera organisé à l'hôtel de Ville du 23 au 25 octobre prochain. L'ensemble des membres du CPE sont invités à y participer. Une table ronde dédiée aux instances consultatives sera organisée et 2 membres du CPE s'exprimeront au nom du CPE.

c. Rapport d'activité

Présentation du bilan du CPE lors de la suspension de séance du Conseil de Paris de décembre. Deux membres seront invités à présenter ce rapport d'activité au nom de l'ensemble des membres du CPE.

5- Travaux des groupes de travail

a. Newsletter

La newsletter mise en place et envoyée régulièrement à l'ensemble des membres du CPE permet d'informer l'ensemble des membres des avancées des groupes de travail.

6- Questions diverses

- (1) Il a été rappelé par Monsieur que ce rapport d'activité est également une occasion de créer un guide des bonnes pratiques pour les futures générations du CPE. Pour ce faire, il propose de réaliser des entretiens individuels anonymes par téléphone. Ce guide des bonnes pratiques aura aussi pour objectif d'être remis à la commission européenne lors de l'évènement de dissémination d'INCLUDE du 4 décembre prochain.
- (2) Dans le cadre des actions prévues par le projet INCLUDE est prévu d'organiser des réunions d'information à destination des européens vivants à Paris. Pour ce faire, il serait opportun d'organiser des entretiens individuels avec Mme Schilder pour faire remonter les difficultés auxquelles les différentes nationalités font face lors de leur installation dans la capitale. Ces informations alimenteront les supports qui permettront de répondre aux questions des citoyens européens mobiles lors de ces réunions.
- (3) La campagne d'information de la Ville de Paris pour les élections municipales a été présentée.
- (4) Madame Hodouskova a présenté un événement labélisé Label Paris Europe, autour de la thématique des 30 ans de la chute du Rideau de fer. L'évènement s'organisera à la Maison de l'Europe suivie d'une projection à l'auditorium de l'Hôtel de Ville.
- (5) Présentation du Label Paris Europe 2020, avec un dépôt des candidatures du 16 octobre au 20 décembre 2019.

Présents (membres) : Madame Bazylewicz, Monsieur Benelbaz, Monsieur Boriau, Madame Burke, Madame Bykowska, Madame Caccinelli, Madame Centelles, Monsieur Chebrou, Madame Demidova, Madame Dimitroulias, Monsieur Dragotoiu, Madame Hodouskova, Monsieur Horn, Madame Loeur, Monsieur Lund, Madame Michael, Monsieur Morgani, Monsieur Navarro, Monsieur N'Semi, Monsieur Pinhal, Madame Prapakaité, Monsieur Ribeiro Palha, Monsieur Ross, Madame Senlanne, Monsieur Staar, Madame Stevanato, Madame Sykina, Madame Thomas, Madame Van der Pol, Madame Wonyu.

Présents (encadrement) : Madame Dang, Monsieur Duramois, Madame Hollstein, Monsieur Sestovic, Madame Schilder, Monsieur Tencé.

Annexe 4 – La délibération et le règlement intérieur du CPE

Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires
Sous-direction de la Politique de la Ville et de l'Action Citoyenne

Délégation aux relations internationales

2018 DDCT 172 / DGRI Autorisation à Madame la Maire de Paris de créer un Conseil Parisien des Européen·nes et approbation de son règlement intérieur

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le projet INCLUDE (« Initiatives Nouvelles pour la Citoyenneté Locale et Urbaine des Européens ») est cofinancé par la Commission européenne et mis en œuvre depuis janvier 2018 en partenariat avec les associations « les Jeunes Européens-France » et le « Forum Civique Européen ». Il est coordonné par le service de la participation citoyenne de la DDCT et incarne une nouvelle étape dans la mission d'inclusion civique des Européens à Paris. INCLUDE vise à promouvoir la citoyenneté européenne auprès de tous les Parisiens et inclure davantage les Européens dans la vie de la Cité. Ce deuxième objectif s'illustre notamment par la création d'une instance consultative pour les citoyens européens, le Conseil Parisien des Européen·nes (ci-après « CPE »). Cette mesure phare du projet est une initiative inédite en Europe et constitue un message fort d'inclusion et d'accueil envoyé à tous les Européens de Paris.

En parallèle, la Ville de Paris œuvre depuis 2001 à promouvoir la participation citoyenne dans l'élaboration des politiques publiques, afin d'associer toujours davantage les Parisiens à la vie municipale. La création et le développement des Ateliers citoyens, de la Carte Citoyenne, du Budget Participatif ou encore l'adoption de la Charte parisienne de la participation en sont autant d'exemples. Cette politique s'appuie aussi fortement sur des instances citoyennes de participation, (les Conseils de Quartier, le Conseil Parisien de la Jeunesse, le Conseil de la Nuit, le Comité des Noctambules, le Conseil des Générations Futures...) grâce auxquelles les citoyens peuvent s'exprimer et être entendus par la Ville.

Devant le constat qu'une partie des Parisiens, les 110 000 citoyen·nes européen·nes non-français·es (« citoyens mobiles »), ne s'approprient pas de manière satisfaisante ces instances et outils de participation citoyenne, la Ville mène depuis 2014 une politique ambitieuse d'inclusion civique des Européens présents sur son territoire. Des mesures comme l'instauration de la Journée de la Citoyenneté Européenne, la structuration du réseau d'associations de ressortissants européens ou encore l'élargissement de la Fête de l'Europe aux arrondissements en sont les principales mesures. Le CPE vise à répondre à cette problématique : il sera en effet un espace d'expression et de réflexion grâce auquel les Européens pourront éclairer la municipalité sur des sujets sur lesquels ils peuvent avoir une plus-value. Sa composition, ses compétences et ses missions ont été élaborées avec l'aide du Comité Scientifique d'INCLUDE (COSTA).

Le CPE est composé, à parité, de 61 membres de plus de 18 ans, tous citoyen·nes européen·nes ayant un lien fort avec Paris. Le mandat de membre du CPE est d'un an renouvelable une fois. Chaque nationalité de l'UE (28) a droit à être représentée par au moins un membre. Les membres sont répartis, dans la mesure du possible, entre les différentes nationalités de l'UE en proportion de leur population à Paris. Si le nombre de candidatures est supérieur au nombre de places, un tirage au sort par collèges de nationalités est organisé sous l'autorité d'un huissier. Le CPE se réunit en plénière deux fois par an et en groupes de travail plus réduits à intervalles plus réguliers.

Le CPE sera prioritairement consulté sur des sujets comme l'accueil des étrangers, les activités périscolaires et associatives liées à l'Europe, les rapports entre la municipalité et les associations et institutions européennes, les relations internationales de Paris ou encore la mise en œuvre des programmes européens à Paris. Cette liste n'est cependant pas exhaustive.

Les élu·es de la Ville peuvent saisir de leur côté le CPE sur ces sujets ou sur toute autre thématique intéressant la municipalité. Cette saisine a lieu en début d'année civile, après le tirage au sort des nouveaux membres et leur séminaire de formation, par le biais d'une lettre de saisine qui contient les sujets sur lesquels le CPE est invité à proposer des recommandations ou des avis. L'Adjoint délégué à l'Europe de la Maire de Paris supervise cette saisine et fait le lien entre les élu·es et le CPE.

Le CPE peut également s'autosaisir d'une thématique l'intéressant et adresser librement une recommandation ou un avis à un·e élu·e de la Ville. Le CPE peut présenter un vœu par an en Conseil de Paris par le biais de l'Adjoint·e Délégué·e à l'Europe de la Maire. Les modalités plus précises du fonctionnement et des missions du CPE sont contenues dans la charte de fonctionnement du Conseil Parisien des Européens.

Le CPE contribuera à renforcer l'identité européenne, ouverte au monde et inclusive de Paris. Sa création est prévue par un engagement contractuel de la Ville de Paris auprès de la Commission européenne dans le cadre du projet INCLUDE, pour lequel la Ville a reçu des financements (voir les délibérations 2017 DDCT 180 et 2018 DDCT 39). C'est pourquoi je vous demande aujourd'hui de m'autoriser à lancer le CPE et à adopter son règlement intérieur qui entérine ses modalités de fonctionnement.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

Charte de fonctionnement du Conseil Parisien des Européen·nes

1. Rôle et mission

1.1. Le Conseil Parisien des Européen·nes (CPE) est une instance consultative dont la mission est d'éclairer l'action de la municipalité et de permettre aux citoyen·nes de l'Union européenne (UE) à Paris de participer à l'élaboration des politiques de la Ville.

2. Membres

2.1. Le CPE est composé de 61 membres. Tous les membres sont citoyen·nes européen·nes et âgés d'au moins 18 ans. Les membres sont répartis à parité entre femmes et hommes et résident, travaillent, étudient ou ont une autre activité régulière à Paris. Les membres du CPE sont inscrits sur les listes électorales municipales ou s'inscrivent lors de leur candidature. Ils sont titulaires de la Carte Citoyenne.

2.2. Le mandat d'un membre est d'un an, renouvelable une fois. Le CPE est renouvelé chaque année.

2.3. La participation au CPE se fait sur la base du volontariat et est bénévole. Un appel à candidature est lancé tous les ans à l'automne. Pour être recevable, chaque candidat·e doit exprimer, en appui de sa candidature, par écrit ou sous une forme multimédia (vidéo, audio), sa motivation à participer au CPE. Au renouvellement, si le nombre de candidats est supérieur au nombre de sièges à pourvoir, ces derniers sont attribués au tirage au sort sous le contrôle d'un huissier dans le respect de la parité femmes/hommes. Les candidat·es retenu·es reçoivent une attestation nominative de membre du CPE.

2.4. Les membres du CPE représentent équitablement les différentes nationalités de l'UE. Inspirée du Parlement européen, la distribution des sièges entre nationalités vise à représenter toutes les nationalités de l'UE. Le tirage au sort se déroule donc de manière à ce que chaque nationalité ait au moins un·e représentant·e au CPE. Les candidatures sont donc divisées en « collèges » par nationalité en proportion de la population de chaque nationalité à Paris.

2.5. La qualité de membre du CPE se perd en cours de mandat en cas d'absence répétée aux séances plénières, aux réunions de travail, en cas de démission ou de changement de situation impliquant un non-respect des critères de candidatures énoncés aux alinéas du 2.

2.6. Les informations personnelles des membres du CPE font l'objet d'un traitement informatique régulièrement déclaré à la CNIL, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 « informatique et libertés ».

2.7 Le CPE est un espace non-partisan. Si ses membres sont invités à défendre leur point de vue et leurs convictions, dans le respect de celles de chacun·e, ils s'interdisent tout prosélytisme.

3. Compétences

3.1. L'avis du CPE peut être sollicité par les élu·es de la Ville de Paris sur tout sujet ou projet en rapport avec les thématiques suivantes : citoyenneté et participation citoyenne, tourisme et accueil de publics étrangers (notamment à l'occasion de grands événements internationaux), intégration des résidents étrangers, plurilinguisme et enseignement des langues étrangères, activités périscolaires et associatives liées à l'Europe, relations internationales, rapports avec les institutions européennes, rapports avec les centres et instituts culturels européens ainsi qu'avec les consulats et ambassades européens, mise en œuvre des agendas et politiques européennes pour les villes. A cet effet, une lettre de saisine lui est adressée en début de mandat afin de fixer son programme de travail.

3.2. Le CPE peut s'autosaisir de tout autre sujet ou projet intéressant la collectivité parisienne. Les avis issus d'une telle autosaisine peuvent être présentés en Conseil de Paris en suivant le calendrier de ce dernier.

3.3. Le CPE a la possibilité, une fois par an, de soumettre l'adoption d'un vœu au Conseil de Paris par l'intermédiaire du membre de l'exécutif en charge de l'Europe.

4. Fonctionnement

4.1. Tous les ans, après la désignation des nouveaux membres, le CPE se réunit à l'occasion d'un séminaire. Celui-ci donne lieu à une présentation du fonctionnement du CPE et de ses acteurs et partenaires.

4.2. Les membres du CPE ont la possibilité de constituer des groupes de travail sur des thématiques spécifiques qui leur ont été adressées par lettre de saisine ou par autosaisine. A l'issue des travaux, le groupe de travail formule des avis et des préconisations devant le CPE qui les valide.

4.3. Pour les thématiques qui découlent d'une lettre de saisine émises par les élu-es de la Ville, un dossier d'information sur le sujet peut être transmis aux membres du CPE. Des rencontres avec des élus et/ou des membres de l'administration et des visites de terrain peuvent être organisés.

4.4. Lorsque les membres du CPE sont amenés à délibérer, les décisions sont adoptées sur la base du consensus. En cas de difficulté à trouver un consensus, certaines décisions peuvent se prendre par vote à la majorité absolue à main levée. Le vote peut également être organisé par le biais d'outils en ligne.

5. Moyens d'action

5.1. Les membres du CPE jouent un rôle de promoteur du projet INCLUDE et des valeurs européennes auprès des Parisiens. A ce titre, ils peuvent, dans la limite des moyens disponibles, demander l'organisation de la consultation d'autres citoyens parisiens, lors de sondages, d'enquêtes et de conférences. Les membres du CPE sont invités à travailler à l'identification des freins à l'appropriation de la citoyenneté européenne et à participer aux panels de citoyen·nes du projet APPROach.

5.3. Le CPE, ou un groupe de travail du CPE, peut consulter les associations européennes de Paris qui se sont portées volontaires à cette fonction sur toute question.

6. Rapport annuel et communication au Conseil de Paris

6.1 Le CPE produit chaque année un rapport d'activité présentant le bilan de ses actions. Celui-ci est communiqué à l'ensemble des Conseiller·es de Paris et fait l'objet d'une publication sur la page INCLUDE sur le site internet de la Ville de Paris.

6.2 Le CPE peut, une fois par an, intervenir pour une communication devant le Conseil de Paris dans le cadre d'une suspension de séance suivant les modalités fixées par la conférence d'organisation.

7. Charte de fonctionnement

7.1 La participation au CPE implique le respect des dispositions de la présente charte.

7.2. En cas de non-respect de ces dispositions par un membre du CPE, son exclusion de l'instance pourra lui être signifiée. Si ce dernier souhaite la contester, il a la possibilité d'introduire un recours gracieux auprès de la Maire de Paris dans un délai de deux mois après la notification de la sanction.

2018 DDCT 172 / DGRI Création du Conseil Parisien des Européen·nes et adoption de son règlement intérieur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2143-2, 2511-1 et suivants ;

Vu le règlement (UE) n°1381/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif à l'établissement du programme « Droit, égalité et citoyenneté » ;

Vu le projet de délibération 2017 DDCT 180 / DGRI /DFA en date du 17 avril 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer la convention avec l'Union européenne pour percevoir un financement européen dans le cadre du projet « INCLUDE »

Vu le projet de délibération 2018 DDCT 39 / DGRI / DFA, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer la convention de partenariat entre la Ville de Paris, « Jeunes Européens France » et « Forum Civique Européen » pour que le projet « INCLUDE » puisse être mené à bien et pour percevoir le financement de la Commission européenne.

Sur le rapport présenté par M. Patrick KLUGMAN, au nom de la 7^{ème} Commission ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON, au nom de la 7^{ème} Commission ;

Sur le rapport présenté par M. Hermano SANCHES RUIVO, au nom de la 7^{ème} Commission ;

Délibère :

Article 1 : la création du Conseil Parisien des Européen·nes (CPE) est approuvée.

Article 2 : la charte de fonctionnement ci jointe est approuvée.

Annexe 5 – Le trombinoscope

Promotion Robert Schuman

CONSEIL PARISIEN DES EUROPÉEN-NES



Agnès Ardaiz
Iñigo
Paris 13
Ingénierie



Bazylewicz Paulina
Paris 17
Industrie
Parisienne
depuis 4 ans



Bonelbaz Jonathan
Paris 19
Psychologie



Bollens Jean-Baptiste
Coye-la-Forêt
Secrétair social



Boursu Frederik
Maison-Alfort
Associatif
Parisien depuis
18 ans



Braeuninger Caroline
Paris 18
Ingénierie



Burke Marina
Paris 14
Coopération
Internationale



Bykowska Magdalena
Paris 17
Associatif



Cacchelli Chiara
Paris 12
Chef de projet
Parisienne
depuis 4 ans



Centelles Ana Maria
Paris 15



Chebrou Gabriel
Paris 05
Kinésithérapie
Parisien
depuis 7 ans



Colas Mathilde



Couffin Frédéric
Paris 14
Juridique



Creti Fabrizio
Paris 16
Parisien
depuis 4 ans



Cruzado Catherine
Paris 06
Conseil
Parisienne
depuis 20 ans



Demidova Maria
Paris 11
Administratif
Parisienne
depuis 5 ans



Dimitroulas Catherine
Paris 03
Politologue



Dimitrova Monika
Paris 18



Dragotolu Gheorghe
Paris 15
Traduction



Farrugia Owen
Choisy-le-Roi
Management
Parisien depuis
4 ans



Garrow Pascale
Paris 07
Associatif
Parisienne
depuis 24 ans



Gortio José Manuel
Montrouge
Associatif
Parisien
depuis 53 ans



Hektor Bruno
Paris 03
Ingénierie
Parisien
depuis 25 ans



Hodousova Markéta
Villejuif
Conseil
Parisienne
depuis 18 ans



Horn Christian
Paris 20
Architecte
Parisien
depuis 20 ans



Italiani Elena
Paris 11
Administratif
Parisienne
depuis 17 ans



Kyvelos Ilias



Loeur Christine
Paris 15
Parisienne
depuis 41 ans



Louness Ewelina
Paris 13
Interprète
Parisienne
depuis 8 ans



Lund Wolfgang
Paris 05
Presse
Parisien
depuis 37 ans



Martion Willemien
Paris 18
Scénographie
Parisienne
depuis 10 ans



Michiel Androula
Paris 10
Recherche
Parisienne
depuis 30 ans



Morgagni Massimo
Paris 16
Ingénierie
Parisien depuis
3 ans



Navarro Manuel
Paris 14
Parisien
depuis 56 ans



N'semi Noé
Paris 13
Economiste
Parisien
depuis 15 ans



Oikanaan Atte
Paris 18
Associatif



Oliviera Sandrine
Levallois-Perret
Comptabilité



Oliviera Elizabeth
Associatif



Palmetra Sonia
Paris 20



Pascale Donato
Paris 03
Informatique



Pihnal Cécile
Ingénierie
Parisien
depuis 45 ans



Popovic Marija
Paris 20
Enseignement
Parisienne
depuis 4 ans



Prakashaké Inga
Paris 13
Finance



Rejmer Monika



Ritbeiro Palha
Nuno miguel
Paris 10
Recherche



Rocrelle Floriane



Ross Geoffrey
Paris 06
Conseil
Parisien
depuis 47 ans



Sanchez Flavia
Paris 12
Journalisme
Parisienne
depuis 25 ans



Saudemont Charles
Paris 12
Ingénierie



Senlanne Sylvie
Paris 18



Skaar Adrien
Paris 15
Conseil
Parisien
depuis 40 ans



Stevanato Clara
Paris 12
Recherche
Parisienne
depuis 4 ans



Sumane Sandra
Saint-Cloud
Sociologie



Sykina Kateryna
Paris 11
Informatique



Thomas Elena
Paris 16
Chef de projet
Parisienne
depuis 32 ans



Tolcini Pierre
Coopération
Internationale



Traoré Fousseini
Paris 19
Inspection
Parisien
depuis 37 ans



Urlik Jakub
Culture



Van der Pol Marie-Louise
Paris 18
Parisienne
depuis 44 ans



Wonyu Gladys
Paris 19
Enseignement

Annexe 6 – Les courriers aux consulats

**Hermano SANCHES RUIVO**

Conseiller délégué à l'Europe
Conseiller de Paris
Conseiller du 14^{ème} arrondissement
délégué aux Affaires Européennes,
aux Anciens Combattants et à la Mémoire

Paris, le 19 octobre 2018

Objet : Lancement de la campagne d'appel à inscription au Conseil Parisien des Européens

Monsieur le Consul,

Cher Ami,

À la suite de mon courriel du 25 juillet dans lequel j'émettais le souhait que nous puissions travailler étroitement ensemble, notamment en prévision des élections européennes de 2019, je voudrais vous informer que nous avons lancé la campagne d'appel à inscription au Conseil Parisien des Européens (CPE). Cet outil de participation citoyenne, inédit en Europe, est ouvert aux citoyens de l'Union européenne et a pour objectif de donner une voix aux Européens de Paris, tout en les sensibilisant aux enjeux liés à la citoyenneté européenne et locale.

Nous voudrions voir émerger un CPE représentatif de l'Europe dans toute sa diversité, donc avec une forte implication des ressortissants allemands de Paris. Pour atteindre cet objectif, il me paraît indispensable de vous associer à notre démarche, tant vous êtes un interlocuteur privilégié pour les Allemands de Paris. Nous vous saurions très reconnaissant de bien vouloir relayer cette campagne d'appel à candidatures auprès de vos ressortissants, de vos réseaux et par le biais de vos outils de communication en ligne. Vous trouverez en pièce jointe les visuels du CPE adaptés pour Facebook et Twitter. Nous vous ferons également parvenir dès la semaine prochaine de la documentation papier sur le CPE que vous pourriez mettre à disposition de vos ressortissants. Les citoyens Allemands représentant une importante communauté à Paris, nous souhaiterions qu'ils soient informés de cette occasion de participer à la vie civique de Paris, leur ville d'accueil.

Les 61 membres du CPE, qui seront tirés au sort parmi des candidatures motivées, auront vocation à donner leurs avis et recommandations sur des thématiques telles que les relations internationales de Paris, le tourisme, l'accueil et l'intégration des étrangers ou encore sur les enseignements périscolaires à thématiques européennes. Ils peuvent également se saisir de toute question leur paraissant pertinente. Ils présentent des vœux en Conseil de Paris.

La campagne d'appel à volontaires a démarré cette semaine et dure jusqu'au 16 novembre, date limite de dépôt des candidatures. Pour candidater, il faut remplir trois conditions : être citoyen d'un

État-membre de l'Union européenne, avoir au moins 18 ans et avoir un lien fort et régulier avec Paris. Les citoyens peuvent candidater directement en ligne à ce lien : <https://bit.ly/2wPBadu> et trouver de plus amples informations ici : <https://www.paris.fr/projetinclude>. Pour suivre l'évolution du projet et la campagne d'appel à volontaire en ligne, vous pouvez également suivre @ProjetInclude sur Twitter et Facebook.

En vous remerciant pour l'attention dispensée, et dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer mes très chaleureuses salutations.



Hermano Sanches Ruivo
Conseiller délégué à l'Europe

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer que dans le cadre du projet INCLUDE, visant à sensibiliser les Parisiens et les ressortissants européens à la citoyenneté européenne, nous avons lancé la campagne d'appel à inscription au **Conseil Parisien des Européens (CPE)**. Cette instance de participation citoyenne créée en 2018, inédite en Europe, est ouverte aux citoyens de l'Union européenne et a pour objectif de donner une voix aux Européens de Paris, tout en les sensibilisant aux enjeux liés à la citoyenneté locale.

Nous voudrions continuer de voir se développer un CPE représentatif de l'Europe dans toute sa diversité, donc avec une forte implication des ressortissants européens de Paris. Pour atteindre cet objectif, il nous paraît indispensable de vous associer à notre démarche. Nous vous saurions très reconnaissant de bien vouloir relayer cette campagne d'appel à candidatures auprès de vos ressortissants, de vos réseaux et par le biais de vos outils de communication en ligne.

Vous trouverez sur ce lien <https://we.tl/t-IAncQZBYiu> les visuels du CPE adaptés pour Facebook et Twitter.

Vous trouverez également de la documentation papier sur le CPE que vous pouvez mettre à disposition de votre public dans ce courrier.

Le Conseil Parisien des Européens, instance consultative parisienne, permet aux 28 nationalités de l'Union Européenne d'être représentées en fonction du nombre de citoyens présents sur le territoire parisien.

La distribution des 61 sièges s'organise comme suit : 9 France, 8 Portugal, 5 Italie, 4 Espagne, 3 Allemagne, Grande Bretagne et Pologne, 2 Roumanie, Belgique, Grèce, Pays-Bas, Suède, 1 Irlande, Bulgarie, Autriche, Danemark, Hongrie, Croatie, Finlande, République Tchèque, Luxembourg, Lituanie, Slovaquie, Lettonie, Slovénie, Estonie, Chypre et Malte.

Les membres du CPE seront tirés au sort, le 13 décembre prochain dans l'hémicycle de l'Hôtel de Ville, parmi les candidatures reçues. Ils auront vocation à donner leurs avis et recommandations sur des thématiques telles que les relations internationales de Paris, le tourisme, l'accueil et l'intégration des étrangers ou encore sur les enseignements périscolaires à thématiques européennes. Ils peuvent également se saisir de toute question leur paraissant pertinente. Ils peuvent soumettre un vœu par an au Conseil de Paris.

La campagne d'appel à volontaires **se termine le 23 novembre**, date limite de dépôt des candidatures. Pour candidater, il faut remplir trois conditions : être citoyen d'un État-membre de l'Union européenne, avoir au moins 18 ans et avoir un lien fort et régulier avec Paris. Les citoyens peuvent candidater directement en ligne à ce lien : <https://bit.ly/34L3exk> et trouver de plus amples informations ici : <https://www.paris.fr/projetinclude>.

L'équipe du projet INCLUDE reste à votre disposition pour toute question complémentaire :

Titouan Tencé

DDCT-include@paris.fr

01 42 76 67 97

En vous remerciant pour l'attention dispensée, et dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer mes très chaleureuses salutations.



Hernano Sanches Ruivo
Conseiller de Paris

Annexe 7 – La formation des membres du CPE



MODULE 1 : « Le Conseil de Paris » animé par Stéphane MOCH



Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne



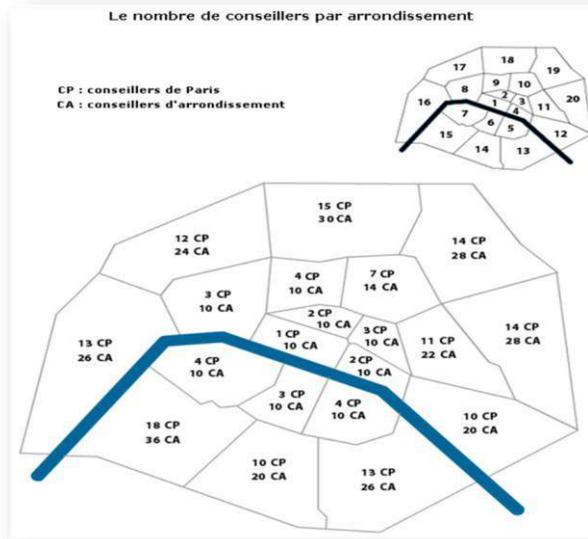
Les élus-es de Paris

527 élus-es

163 conseillers de Paris – 364 conseillers d'arrondissement

Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne





Stéphane Moch

L'exécutif



Anne HIDALGO - Maire de Paris

5 Conseiller(ère)s délégué(e)s

--	--	--	--	--



MAIRIE DE PARIS

Règlement intérieur du Conseil de Paris

siégeant en formation de Conseil municipal et de Conseil départemental

Adopté lors de la séance des 7 au 9 juillet 2014 (2014-10027-103) / 2014-10027-104(2)
Modifié lors de la séance des 14 au 16 décembre 2015 (2015-00017-11) / 2015-00017-104



MANDATURE 2014 - 2020

DDCT - SERVICE DU CONSEIL DE PARIS

règlement intérieur

Commission du règlement –
adaptation en cours de
mandature

Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme
"Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne





LES VOTES se font majoritairement à main levée après chaque dossier (délibération, amendement et vote). Exceptionnellement, ils peuvent avoir lieu par scrutin public (vote électronique, ou à bulletin secret (certaines désignations principalement).



LA TRIBUNE
VUE DE L'HÉMICYCLE

9 groupes politiques ont été créés au sein du Conseil de Paris

Cliquez sur "... membres" pour accéder à la liste des élu-e-s

Groupe Socialiste et Apparentés

Président
Rémi FERAUD



(45 membres)

Groupe U.D.I. - MODEM

Président
Eric AZIERE



(14 membres)

Groupe Parisiens Progressistes, Constructifs et Indépendants (PPCI)

Président
Pierre AURIACOMBE



(10 membres)

Groupe les Républicains et Indépendants

Présidente
Florence BERTHOUT



(44 membres)

Groupe Communiste Front de Gauche

Président
Nicolas BONNET-OUALDJI



(13 membres)

Groupe Démocrates et Progressistes

Président
Julien BARGETON



(6 membres)

Groupe Ecologiste de Paris

Président
David BELLIARD



(15 membres)

Groupe Radical de Gauche et Indépendant

Présidente
Laurence GOLDGRIN



(5 membres)

Groupe Génération S

Président-e-s
Léa FILOCHE & Yves CON



(8 membres)



L'année civile 2018 du Conseil de Paris en chiffres ...

(Activité générale du Conseil de Paris en séance publique)

8 séances se sont tenues, sur 27 jours, pour 243 heures de débats

3329

projets de délibération

préparés par les directions de la Ville

+ 6 propositions de délibération

303 amendements

dont 130 adoptés

1452 vœux

dont 691 adoptés

soit un total de

4 368 actes

transmis au contrôle de légalité.

Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme
"Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne



Statistiques du Conseil de Paris (2010 - 2018)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dossiers (projets de délibération) inscrits à l'O.D.J.	4613	4861	4805	5101	4123	3935	3741	3455	3329
Délibérations (Projets de délibération, vœux et désignations adoptés)	5380	5708	5268	5476	4886	4348	4153	3892	4368
Amendements	215	176	169	327	161 (100 adoptés)	243 (120 adoptés)	231 (97 adoptés)	244 (85 adoptés)	303 (130 adoptés)
Vœux présentés en séance	802	783	871	877	952	951	891	889	1452
Vœux adoptés	399	408	355	394	403	447	413	425	691
Séances (nombre de jours)	10 (18,5 jours)	9 (18,5 jours)	9 (15,5 jours)	9 (18 jours)	8 (18,5 jours)	11 (22,5 jours)	8 (20 jours)	10 (19,5 jours)	8 (27 jours)
Durée annuelle des séances	167 h	167 h	146 h	155 h	177 h	200 h	191 h	178 h	243 h



7 Commissions thématiques

1ère commission (27)

Pdt: Pierre Gaboriau (LR)

Finances - Commerce - Emploi - Ressources humaines

2ème commission (24)

Pdte : Fadila Mehal (UDI-MODEM)

Culture – Patrimoine - Mémoire

3ème commission (30)

Pdt : Claude Dargent (SOCA)

Espace public - Qualité de vie - Politique de la Ville - Sécurité

4ème commission (23)

Pdte : Léa Filoche (SOCA)

Action sociale - Santé - Petite enfance

7ème commission (15)

Pdt : Sergio Tinti (PC-FG)

Jeunesse - Associations - Sports - Relations internationales - Tourisme

6ème commission (17)

Pdte : Annick Olivier (SOCA)

Ecoles - Universités

5ème commission (26)

Pdte : Galla Bridier (GEP)

Urbanisme - Logement - Grand Paris - Développement économique



Stéphane Moch



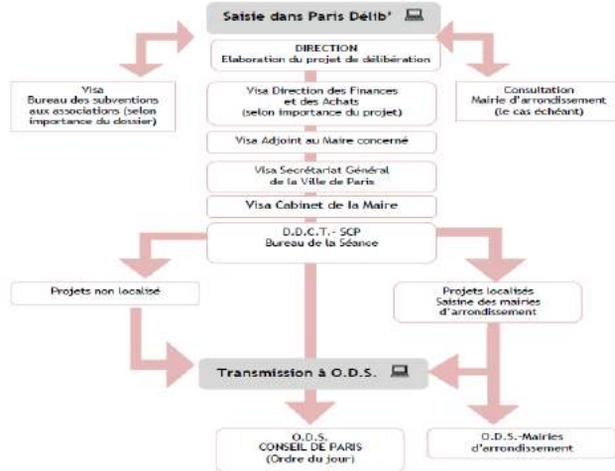
Les séances

Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne

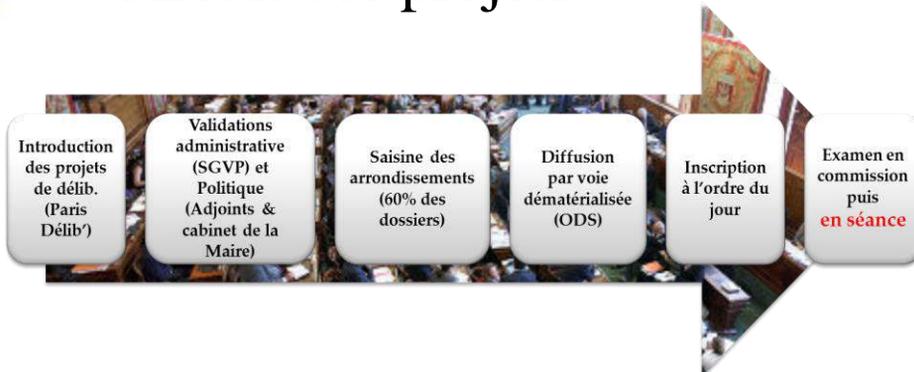




Circuit des visas des projets de délibération

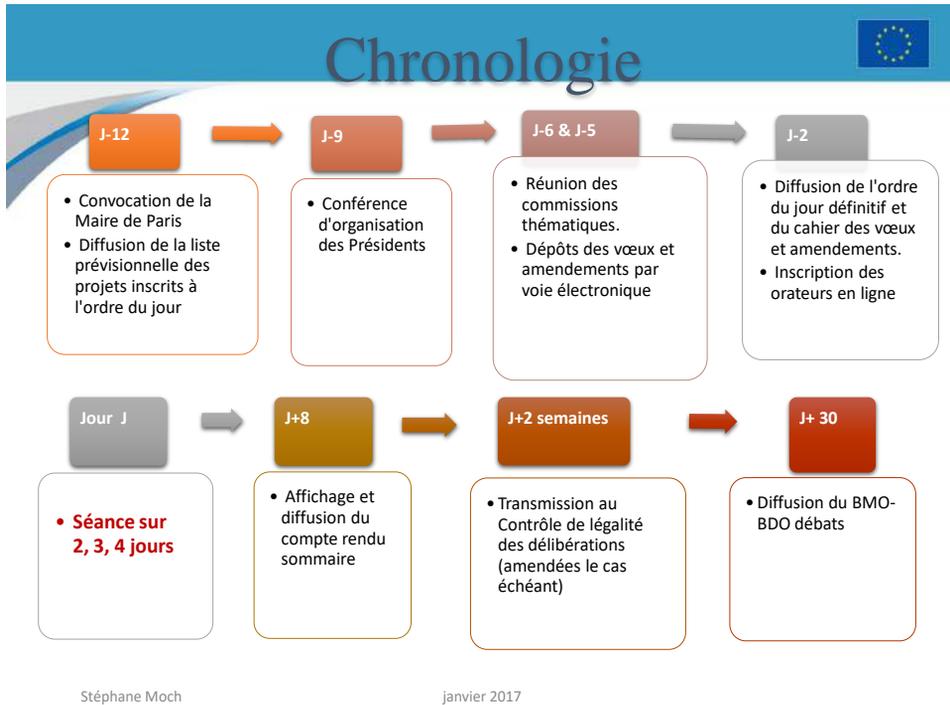


Stéphane Moch



Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne





Préparation d'un Conseil de Paris

Les projets dits « localisés » (70 % du total) sont soumis pour avis à un ou plusieurs conseils d'arrondissement qui disposent de 15 jours pour rendre leur avis. **Le premier ordre du jour (J-12) est suivi d'une mise à jour à J-5.**

A J-9, la conférence d'organisation (présidée par l'adjoint au Maire chargé du fonctionnement du Conseil et composée des présidents de groupe) détermine les modalités d'organisation des débats et les temps de parole de chaque groupe.

La semaine précédant le Conseil de Paris, les **commissions** thématiques, constituées des adjoints concernés et de représentants des différents groupes politiques et de l'administration, se réunissent pour examiner les projets de délibération et préparer les débats.

Au plus tard 30 minutes avant la commission compétente qui en débattera, les groupes ou élus transmettent, via la messagerie « dcdt-bs-amendements-et-voeux@paris.fr », leurs propositions d'amendements et de vœux.

Dès la publication, le vendredi précédant la séance, de l'ordre du jour définitif (accompagné de la liasse des amendements et vœux), les conseillers de Paris souhaitant s'exprimer sur un projet de délibération peuvent **s'inscrire**.

Les conseillers peuvent poser des **questions écrites** au Maire ou au Préfet de police 13 jours francs au moins avant la séance. Les questions et leurs réponses sont publiées au Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris (BMO) dans le mois qui suit la séance du Conseil.

> Les inscriptions <



Pour intervenir en séance, un conseiller doit préalablement s'inscrire par voie électronique.

Par ailleurs, la présidence de séance peut accorder la parole à un maire d'arrondissement souhaitant intervenir sur un projet de délibération concernant exclusivement son arrondissement, ou à un.e président.e de groupe souhaitant proposer une explication de vote au nom de son groupe ou un rappel au règlement (faisant référence à une disposition précise du règlement intérieur).

L'inscription des orateurs s'effectue sur l'ordre du jour publié sur O.D.S. dès le vendredi en fin d'après-midi ou le lundi matin avant 10 heures.

Chaque élu et/ou collaborateur autorisé par son groupe politique reçoit un mail récapitulatif des inscriptions de l'élu.

Le Service du Conseil de Paris fournit lors du premier jour de séance, avant 11 heures, un déroulé faisant apparaître les orateurs inscrits.

Deux types d'inscriptions sont possibles :

Inscriptions dans le cadre d'un débat organisé

Le débat organisé permet la prise de parole alternée des différents groupes politiques, selon le principe du tourniquet (cf fiche le déroulement de la séance).

La conférence d'organisation ayant attribué à chaque groupe (et aux conseillers non-inscrits) un temps de parole maximum global, chaque orateur inscrit devra veiller à respecter les limites définies pour son groupe.

Inscriptions sur un dossier

Un conseiller qui souhaite intervenir sur un projet ou une proposition de délibération enregistre son nom sur O.D.S. ou le fait enregistrer par un collaborateur du groupe en regard du dossier concerné sur l'ordre du jour définitif publié le vendredi qui précède la séance.

Le schéma type d'un Conseil de Paris

Malgré les variantes, plusieurs séquences peuvent être identifiées :

Premier matin (généralement le lundi) :

- 1 - ouverture (9h) :
 - hommages, félicitations, condoléances.
 - adoption des comptes-rendus
- 2 - débat organisé : généralement précédé d'une communication de la Maire, lié ou non à un ou plusieurs dossier(s) de l'ordre du jour (dossiers prioritaires), il permet la prise de parole alternée des groupes politiques (tourniquet des groupes), chacun disposant d'un temps de parole global en fonction de ses effectifs.
- 3 - Début de l'examen des dossiers ayant fait l'objet d'une inscription ainsi que des amendements et vœux (tourniquet des commissions).

Premier après-midi :

- 4 - Poursuite de l'examen des dossiers ayant fait l'objet d'une inscription ainsi que des amendements et vœux (tourniquet des commissions).

Deuxième matinée :

- 5 - éventuellement, second débat organisé
- 6 - poursuite de l'examen des dossiers ayant fait l'objet d'une inscription ainsi que des amendements et vœux.

Second après-midi :

- 7 - Questions d'actualité (14 h 45) : une question par groupe (tourniquet des groupes), réponses de l'Exécutif.
- 8 - Reprise de l'examen des dossiers ayant fait l'objet d'une inscription ainsi que des amendements et vœux.

- 9 - clôture de séance :
 - examen des désignations.
 - vote global d'approbation des projets de délibération n'ayant pas fait l'objet d'inscription.

NB : Le mercredi et le jeudi si nécessaire poursuite de l'examen des dossiers ayant fait l'objet d'une inscription ainsi que des amendements et vœux.



Votes

A main levée, scrutin public, scrutin secret, vote global

*Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme
"Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne*



Un ordre du jour

Communication – projets de délibération – vœux – proposition
– amendements – désignation

*Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme
"Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne*



CONSEIL DE PARIS

Conseil de Paris

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Lundi 10, mardi 11, mercredi 12 et jeudi 13 décembre 2018
Séance publique à 9 heures

L/51

I - Débats budgétaires - Ville de Paris - État spécial territorial

Lundi 10 décembre 2018 à 9 heures

2018 DFA 89 - DLH Reprise en section de fonctionnement de l'excédent d'investissement 2019.

2018 DFA 29 - DLH-G Reprise en section de fonctionnement de l'excédent d'investissement 2019.

M. Emmanuel GREGOIRE (1ère Commission) rapporteur.

2018 DFA 82 Budget primitif d'investissement et de fonctionnement 2019. Communication de la Maire de Paris relative au budget Rapport et document budgétaire - section d'investissement et de fonctionnement. État de la dette, des instruments de couverture et des garanties d'emprunts - Investissements localisés. 3 délibérations mises aux voix : 2018 DFA 82-1 Budget d'investissement DFA 82-2 Budget de fonctionnement pour 2019. 2018 DFA 82-3 Evolutions des tarifs.

- A1 . relatif au budget consacré au secteur cinématographique. (SOCA)
- A2 . relatif à la subvention du GPIS. (SOCA)
- A3 . relatif au recrutement de 2 animateurs de communauté. (SOCA)
- A4 . relatif à la lutte contre le plastique dans la Seine et les canaux. (GEP)
- A5 . relatif aux associations œuvrant pour la préservation des sols. (GEP)
- A6 . relatif aux investissements pour la rénovation du parc immobilier. (GEP)
- A7 . relatif à l'accueil de nuit des jeunes réfugié.e.s. (GEP)
- A8 . relatif à la lutte contre l'affichage sauvage. (GEP)
- A9 . relatif à l'ouverture du Pass Paris Access' aux enfants. (GEP)
- A10 . relatif au secteur associatif dans le domaine de la lutte contre les IST/VIH. (GEP)
- A11 . relatif au soutien aux ressourceries/recycleries. (GEP)
- A12 . relatif aux personnels surveillants les Espaces Verts. (GEP)
- A13 . relatif au compte foncier logement. (GEP)
- A14 . relatif aux moyens des associations encourageant la pratique du vélo. (GEP)
- A15 . relatif à l'accompagnement pour les permis de végétaliser. (GEP)
- A16 . relatif au développement du vélotourisme. (GEP)
- A17 . relatif à l'arrêt de l'utilisation du plastique dans les cantines scolaires. (GEP)
- A18 . relatif au financement des Centres de santé. (GEP)
- A19 . relatif au soutien du secteur de l'insertion par l'activité économique. (GEP)

2/51



Séance du Conseil de Paris 14, 15 et 16 novembre 2018

VŒU

Déposé par Geoffroy BOULARD, Alix BOUGERET, Brigitte KUSTER, Rachida DATI, Delphine BÜRKLI, Philippe GOUJON et les élus du groupe les Républicains et Indépendants

Relatif à la nomination de tout nouveau responsable d'un équipement implanté dans l'arrondissement

Considérant la Charte des arrondissements ;

Considérant que dans le cadre de la nomination d'un responsable d'équipement de proximité, les maires d'arrondissement ne sont pas consultés en amont et bénéficient d'une information à posteriori ;

Considérant que dans le cadre de la nomination des chefs de services déconcentrés du coordonnateur de l'espace public, les maires d'arrondissement sont consultés en amont de ces nominations ;

Considérant que la gestion de ces équipements de proximité relève de la compétence des arrondissements ;

Geoffroy BOULARD, Alix BOUGERET, Brigitte KUSTER, Rachida DATI, Delphine BÜRKLI, Philippe GOUJON et les élus du groupe les Républicains et Indépendants émettent le vœu que :

- Les Maires d'arrondissement soient automatiquement consultés en amont de toute nomination par la Ville de Paris d'un responsable d'équipement de proximité
- La Charte des arrondissements soit révisée à cet effet

Stéphane Moch

janvier 2017



Module 2 : « Les politiques européennes de la Ville de Paris » animé par Anne-Sophie HOLLSTEIN et Sophie LE GRAND

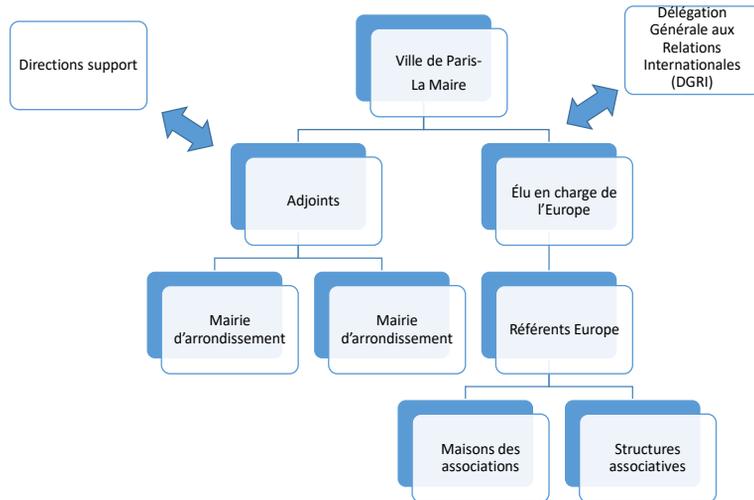


Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne





Schéma fonctionnement



Notre objectif : La Ville, acteur incontournable qui permet de rapprocher l'Europe des citoyens

Nos thématiques:



- La Citoyenneté Européenne
- Le multilinguisme
- Promotion des valeurs européennes
- Promotion des cultures européennes
- Valorisation des européens parisiens



Nos activités :



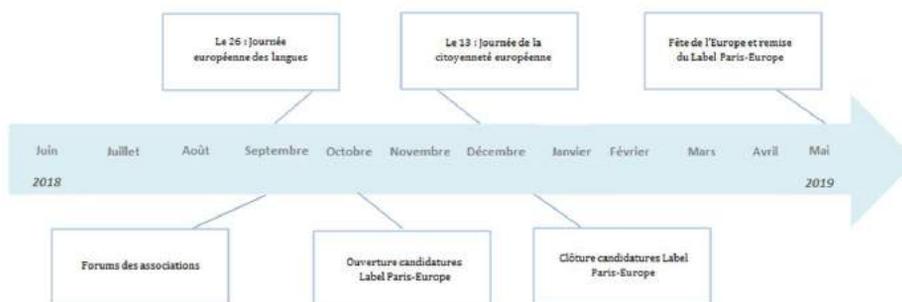
- La Fête de l'Europe
- Le Label Paris Europe
- La promotion du multilinguisme
- Les soirées décodeurs
- INCLUDE
- L'animation des réseaux d'associations européennes
- Événements citoyens européens





Calendrier

Les actions 2018/19 de la Délégation Europe



Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne



Sommaire

- I- Les chiffres
- II- La Fête de l'Europe
- III- La Journée de la Citoyenneté Européenne
- IV- Les projets européens
- V- Le Label Paris Europe
- VI- Les actions de terrain

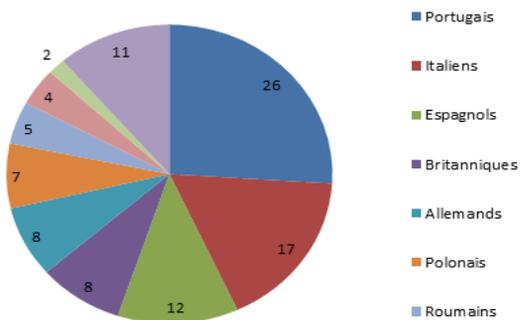


I- Les Chiffres



Données sur la situation actuelle

**Part de chaque nationalité parmi la
totalité des ressortissants européens en
2013 à Paris (INSEE)**



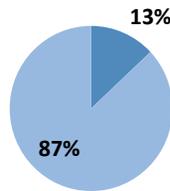


Données sur la situation actuelle

- Il y a 105 000 citoyens de l'Union européenne en âge de voter non français à Paris
- Seulement 13 à 14 000 d'entre eux sont inscrits sur les listes électorales municipales et européennes

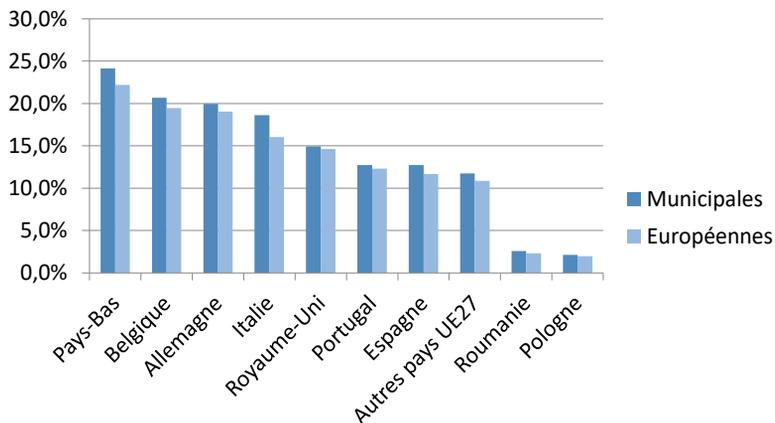
Inscription électorale des européens à Paris

■ Inscrits ■ Non inscrits



Données sur la situation actuelle

- Le taux d'inscription varie en fonction des nationalités :

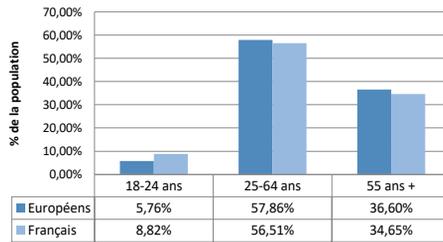




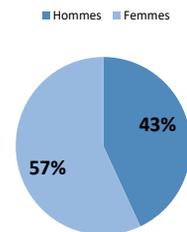
Données sur la situation actuelle

- Les européens à Paris : une population plus âgée et plus féminine que la population française

Les européens à Paris : âge



Les européens à Paris : sexe



II- La Fête de l'Europe



9 mai : Journée de l'Europe

« La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne »

Déclaration de Robert Schuman, le 9 mai 1950, Salon de l'Horloge

Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne



La Fête de l'Europe

- **QUAND ?** La semaine du 9 mai (Journée de l'Europe)
- **OÙ ?** Sur le parvis de l'Hôtel de Ville et en arrondissements
- **QUI ?** Les représentants des institutions européennes, la Ville de Paris, la Région, les associations européennes, les citoyens
- **QUOI?** Des concerts, des débats, des animations





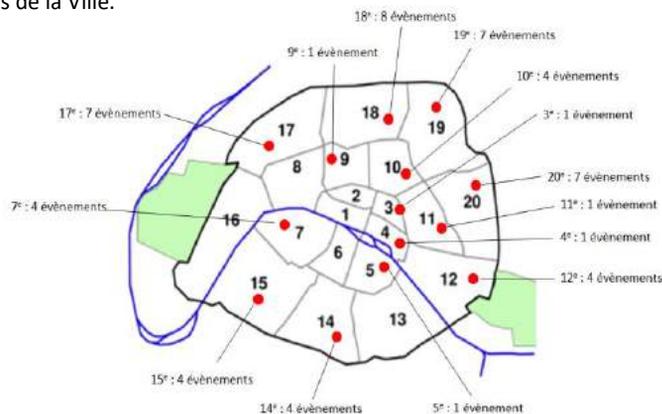
La Fête de l'Europe sur le Parvis

- Première édition en 2005
- **En 2018 : le 12 et 13 mai**
 - 22 000 visiteurs sur le parvis
 - Un évènement sur deux jours pour la première fois
 - Un débat retransmis sur France 24
 - 5 concerts
 - Un Village associatif
- **En 2019 : le 4 et le 5 mai**
 - Nouveauté : ateliers prévus dans l'Hôtel de Ville les deux jours



La Fête de l'Europe dans les arrondissements

Près de **70 évènements** différents ont été organisés dans la capitale, dont 50 dans une quinzaine d'arrondissements différents, attirant plus de 45 000 Parisien-ne-s et de visiteurs de la Ville.





Exemples



4^{ème}: concert de la violoncelliste belge Stéphanie Huang à la Cité internationale des Arts



18^{ème} ciné débat



10^{ème} parcours gourmand



14^{ème} Menu européen dans les cantines
12^{ème}



20^{ème} et 14^{ème} Promenades européennes



14^{ème} exposition



III- La Journée de la Citoyenneté Européenne



Journée de la Citoyenneté européenne

- Célébrée le **13 décembre** – anniversaire du drapeau européen



- Date stratégique avant la fin des inscriptions sur les listes électorales
- Un moment pour rappeler aux citoyens leurs droits et devoirs en tant qu'européens



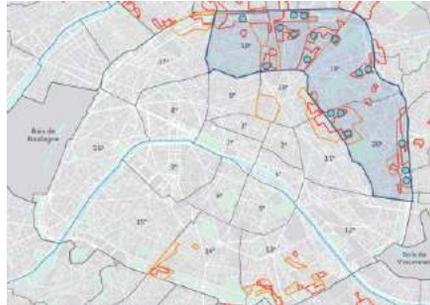
IV- Les projets européens à Paris



Les projets européens en faveur des quartiers populaires parisiens

Les **fonds structurels européens** (FEDER et FSE) financent le programme « **Investissement Territorial Intégré** » parisien et soutiennent une **vingtaine de projets** (10,7 M€) en faveur :

- de l'entreprenariat dans les quartiers,
- de la formation professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi,
- du développement d'outils et services numériques innovants,
- de la lutte contre les inégalités,
- de l'environnement.



Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne



Les projets européens en faveur des quartiers populaires parisiens

Exemples de projets financés



Île-de-France



Aménagement du site logistique d'Emmaüs Défi (19^e) – FEDER



Aménagement d'une forêt par la Mairie de Paris (19^e) – FEDER



In Code We Trust de Simplan (20^e) – FSE



Un pas vers l'emploi: Les femmes font leur cinéma par l'ADAGE (18^e) – FSE



Les projets européens en faveur de l'innovation parisienne

La Commission européenne gère des programmes de financement dans de nombreux domaines :

- Éducation, inclusion sociale, migrations
- Citoyenneté, culture,
- Énergie, environnement, changement climatique,
- Etc.

Il s'agit, le plus souvent, de financer des projets innovants, encore jamais expérimentés en France et en Europe.



Les projets européens en faveur de l'innovation parisienne

Exemples de projets financés



CoRDEES – FEDER UIA



Réseau EIF-FEL - FAMI



C-LOW-N Asphalt - LIFE



OASIS – FEDER UIA



V- Le Label Paris Europe




Le Label Paris Europe

- Lancé en 2002.
- 80 000 € chaque année.
- 983 dossiers de candidature ont été déposés à la Ville de Paris depuis son lancement.
- 197 projets ont reçus un soutien financier depuis sa naissance
- 1, 35 M€ est le montant global de subventions allouées.
- Les associations parisiennes ont majoritairement déposées des dossiers.
- En 2015, un lycée a été financé (Honoré de Balzac) et en 2016 un collège public (Collège Colette Besson) et un établissement scolaire privé (lycée Morvan).






VI- Les actions de terrain



Les soirées citoyennes

Le vrai du faux



- Soirées d'information interactives à partir d'affirmations sur l'UE
- Le public vote par boîtier électronique pour déterminer si l'affirmation est vraie ou fausse
- S'ensuit une phase de réponses / débat



Journée européenne des langues



- Célébrée le 26 septembre depuis sa création par le Conseil de l'Europe en 2001
- Promeut le multilinguisme et la curiosité linguistique
- Ateliers et jeux linguistiques proposés comme activités périscolaires



La promotion du multilinguisme

- La Journée des langues du Conseil de l'Europe le 26 septembre
- Rallye des langues dans le 15^{ème} arrondissement avec Kidilangues
- La Semaine des cultures étrangères avec le FICEP (fin septembre-début octobre)
- Cours de langues avec l'EUNIC pendant 14 semaines dans les écoles (suédois, italien, espagnol, allemand, anglais, portugais)

Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne





Le réseau associatif

- Plus de 400 associations dans le réseau
- Associations pan-européennes (Mouvement Européen, Jeunes européens...)
- Associations de ressortissants européens (Cercle Suédois, Cap Magellan...)



Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne



Le réseau associatif

- Cap Magellan (POR)
- Association des polonais à Paris
- Entraide allemande en France
- Association Autrichienne à Paris
- Association France-Danemark
- FACEEF (ESP)
- Association France-Estonie
- An Ghaeltacht-sur-Seine (IRL)
- Italia in Rete
- Union Lettone en France
- La Maison de la Roumanie
- Association France Grande Bretagne Paris
- Association des Slovènes de Paris
- Cercle Suédois
-

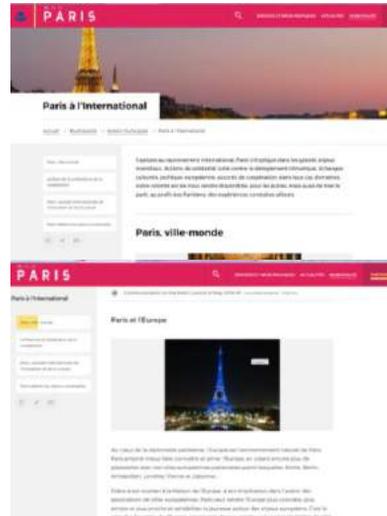


CONTACTS EUROPE



Site internet

<http://www.paris.fr/international>



- **Monsieur Hermano SANCHES RUIVO**

Conseiller délégué à l'Europe

Hermano.SanchesRuivo@paris.fr

Twitter : @hermanosanches

Facebook Hermano Sanches Ruivo

- **Anne-Sophie HOLLSTEIN**

Conseillère technique à l'Europe

Anne-sophie.hollstein@paris.fr

Twitter : @AnneSophieMdp

- **André DURAMOIS**

Coordinateur du projet INCLUDE

andre.duramois@paris.fr

@ProjetINCLUDE

FB : Projet INCLUDE

- **Nina MOUSSE**

Apprentie à la Délégation à l'Europe

nina.mousse@paris.fr

Module 3 « Fonctionnement et calendrier du CPE »





Aspects administratifs

- RAPPEL : pour être membre du CPE, il faut être inscrit sur les listes électorales municipales et être détenteur de la Carte Citoyenne
- Demande de cession de droit à l'image à signer (ou pas)
- Fiche d'information et de contact à remplir

Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne



Objectifs du CPE

- Adresser des recommandations aux élus de la Ville de Paris sur des sujets choisis par eux (lettre de saisine)
- S'autosaisir de thématiques de la compétence de la Ville de Paris pour adresser des recommandations
- Proposer un vœu par an en Conseil de Paris
- Promouvoir la citoyenneté européenne et le projet INCLUDE aux Parisiens et Européens Parisiens.

Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne





Calendrier

- 26 janvier , 9h30 – 12h30 : première réunion plénière en Salle du Conseil
 - Présentation de la lettre de saisine et des thématiques qui y figurent
 - Constitution des groupes de travail
 - Autres propositions sur le fonctionnement courant du CPE
- 18 février : visite de la Maison de l'Europe avec une délégation du Conseil Parisien de la Jeunesse
- 4 mai : Deuxième plénière à l'occasion de la Fête de l'Europe
 - Présentation des travaux des groupes de travail
 - Éventuellement adoption et proposition des recommandations aux élus
- Octobre/novembre : proposition d'un vœu
- Décembre 2019/janvier 2020 : Troisième plénière



La lettre de saisine

Thématiques sur lesquelles les élus de la Ville de Paris vous demande des recommandations :

- 1) Mme. Komites (Adjoint espaces verts) : Lutte contre la pollution, adaptation au changement climatique et agriculture urbaine, inspiration à tirer d'autres villes européennes
- 2) Mme Véron (Démocratie locale, participation citoyenne) : Contribution européenne à la Conférence de consensus
- 3) Mme Versini (Solidarités) : L'intégration des réfugiés et Nuit de la Solidarité (coopération avec d'autres villes)

Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne





La lettre de saisine

Thématiques sur lesquelles les élus de la Ville de Paris vous demande des recommandations :

- 4) M. Bloche (Adjoint éducation) : Le numérique à l'école et l'apprentissage du bilinguisme à la petite enfance et à l'école
- 5) M. Sanches Ruivo (Conseiller délégué à l'Europe) : La promotion de la citoyenneté européenne (notamment en vue des élections européennes du 26 mai)
- 6) M. Sanches Ruivo (Conseiller délégué à l'Europe) : L'accueil des visiteurs étrangers à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024

Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne



L'auto-saisine

- Vous pouvez choisir un ou plusieurs autres thématiques sur lesquelles vous voulez proposer des recommandations, tant qu'elles relèvent de la compétence de la Ville de Paris
- Vous êtes encouragés à travailler avec d'autres instances consultatives (Conseil Parisien de la Jeunesse, Conseil des Générations Futures, Conseil de la Nuit, panels d'APProach...)

Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne





La plénière du 26 janvier

- Présentation plus détaillées des problématiques évoquées dans la lettre de saisine
- Choix des thématiques auto-saisies
- Constitution des groupes de travail
- Définition d'un calendrier indicatif pour chaque thématique
- Réflexion commune sur les modalités de fonctionnement du CPE (fréquence des réunions, comités d'organisation, organisation des groupes de travail, porte-paroles etc...)

Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne



« Pense-bête » pour la plénière du 26 janvier

- Inscription sur les listes électorales + carte citoyenne
- Réfléchir aux thématiques (de la lettre de saisine + auto-saisine)
- Réfléchir aux modalités d'organisation du CPE que vous souhaitez voir discutées le 26

Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne





Merci pour votre engagement !



Annexe 8 – La newsletter interne du CPE

CONSEIL PARISIEN DES EUROPÉEN·NES



A la une

Bienvenue dans la newsletter interne du CPE !

La vocation à centraliser les informations concernant les activités du CPE, et s'articule en 3 rubriques principales :

Actus : pour un retour sur les événements passés / autres actus

Appel à l'action : afin de solliciter les autres membres du CPE à se joindre à une action

Agenda : pour les événements/actions à venir

La newsletter est nourrie grâce aux contributions de tous les membres via le formulaire en ligne <https://form.lotforme.eu.com/91274077701355>

Actus

Le mode d'emploi du CPE

Le mode d'emploi du CPE est prêt ! Il a été élaboré à partir des remarques des membres sur le fonctionnement interne du CPE, puis d'une réunion de travail dédiée à ce sujet, et enfin de la soumission du sommaire lors de la dernière assemblée plénière.

[Téléchargez le fichier](#)

Envoyez vos retours à [Titouan Tence](#)



Appel à l'action !

GROUPE 7 - Solidarité et l'accueil des réfugiés

Nous avons besoin de vos témoignages sur la solidarité dans votre pays ou ville européenne !

Le groupe 7, en collaboration avec le cabinet de Dominique VERSINI, a élaboré un questionnaire dont l'objectif est de recueillir vos témoignages sur l'accueil des personnes réfugiées/migrantes et la solidarité envers les personnes à la rue dans votre pays ou ville européenne. Nous sommes à la recherche des bonnes pratiques, des "mauvaises" pratiques, ainsi que de nouvelles idées qui peuvent inspirer l'action solidaire à Paris :

<https://form.lotforme.eu.com/92512248416354>

Merci par avance !

Contact : [Maria DEMIDOVA](#)

GROUPE 7 - Solidarité et l'accueil des réfugiés

Nuit de la Solidarité Européenne : aidez-nous à traduire un court texte (252 mots) dans votre langue

La Nuit de la Solidarité est le décompte annuel organisé par la Ville de Paris afin de mieux comprendre le nombre et les besoins des sans-abri et ainsi adapter les dispositifs parisiens. Le groupe 7 voudrait aider en organisant la première Nuit de la Solidarité Européenne - convaincre une ou plusieurs villes européennes de mener le décompte en simultané avec Paris.

Nous avons besoin de vous pour traduire un court texte (252 mots) dans votre langue européenne. Merci beaucoup par avance !

[Téléchargez le texte](#)

Contact : [Maria DEMIDOVA](#)

Se lancer sur Twitter !

Session d'information & bonnes pratiques 7

Souhaitez-vous lancer votre compte Twitter pour mieux relayer les informations sur le CPE et vos autres activités professionnelles ? Etes-vous débutant.e sur Twitter ? Souhaitez-vous obtenir plus d'abonné.e.s, mieux comprendre l'utilisation de hashtags, retweets, tagues ? Dans une ambiance conviviale, venez muni de votre ordinateur ou smartphone pour savoir comment renforcer votre présence sur ce réseau social !

Vous recevrez bientôt un lien pour vous inscrire à un atelier mené par Marina Burke

Contact : [Marina Burke](#)



Agenda

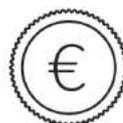
Annexe 9 – L'étude du CPE sur le livret de famille

Le livret de famille et la désignation des parents européens :

La question de la « Mention marginale »

Un document essentiel pour la vie quotidienne des familles en France

*Le livret de famille est un document français comportant l'histoire de chaque famille, plus précisément, les extraits d'état civil des parents et des enfants. Il est souvent **nécessaire dans le quotidien des familles** : inscriptions scolaires, voyages à l'étranger, santé et opérations, prêts bancaires, procédures judiciaires - la liste est très longue.*



« Marginalisation » des parents non mariés nés à l'étranger

Si vous êtes un parent marié, ou de nationalité française, vous n'allez pas probablement constater d'anomalie. Mais si vous êtes **un parent non marié, de nationalité européenne et non française**, là, tous les ennuis commencent, car votre nom ne figure pas sur la double feuille – à côté de votre conjoint, mais à la page d'après, tout en bas. **Sans désigner si vous êtes mère ou père, vous êtes indiqué comme « Mention marginale ».**

Livret de famille – situation des parents français et/ou mariés

ÉPOUX OU PÈRE	ÉPOUSE OU MÈRE
Prénoms _____	Prénoms _____
Nom _____	Nom _____
Né le _____ à _____ heures _____	Née le _____ à _____ heures _____
à _____	à _____
de ^m _____	de ^m _____
et de ^m _____	et de ^m _____
_____	_____
_____	_____
Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° _____	Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° _____
Je ^m _____	Je ^m _____
MENTIONS MARGINALES (1) L'officier de l'état civil Scrau *	MENTIONS MARGINALES (1) L'officier de l'état civil Scrau *

Exemple d'un livret de famille :

Dans le cas où les parents sont français et/ou mariés, chaque parent a sa propre page

Livret de famille – situation des parents français et/ou mariés

Exemple d'un livret de famille :

Dans le cas où les parents sont français et/ou mariés, chaque parent a sa propre page

Source : Ville de Paris



Livret de famille – mère européenne, non mariée

Exemple d'un livret de famille :

Si le parent non français n'est pas marié, sa page reste vierge

Il est seulement marqué sur une page a part comme une « mention marginale »

Dans cet exemple, la mère européenne est marquée « mention marginale »

Source : Conseil Parisien des Européens



Livret de famille

Page « mère » laissée vierge

Exemple d'un livret de famille :

Si le parent non français n'est pas marié, sa page reste vierge

Il est seulement marqué sur une page à part comme une « mention marginale »

Dans cet exemple, la mère européenne est marquée « mention marginale »

Source : Conseil Parisien des Européens



Livret de famille

Mère indiquée comme « mention marginale » sur la 2^{ème} page

Exemple d'un livret de famille :

Si le parent non français n'est pas marié, sa page reste vierge

Il est seulement marqué sur une page à part comme une « mention marginale »

Dans cet exemple, la mère européenne est marquée « mention marginale »

Source : Conseil Parisien des Européens



Pour illustrer, des exemples basés sur des cas réels...

Lola, maman de Bastien



Ressortissante européenne, Lola vit seule et n'est pas mariée.

Après la naissance de son fils Bastien, elle apprend qu'elle n'aura pas de livret de famille.

Comment expliquer cela à la crèche, où les agents municipaux demandent le livret de famille comme justificatif ?

Ewa, maman d'Ingrid et d'Hélène



Ewa rencontre Paul (citoyen français) et ils ont deux filles.

Dans leur livret de famille, Paul est le seul d'avoir sa propre page en tant que « père ». Cela crée des malentendus, en particulier, lorsqu'Ewa accompagne ses filles pour les rendez-vous médicaux.

Ewa se sent contrainte de se marier avec Paul afin d'avoir un nouveau livret de famille.

Tomas, papa de Jean-Luc et Sophie



Tomas, né à l'étranger, a deux enfants avec Anne (union pacsée).

Son livret de famille ne comporte pas de page « père », mais seulement une « mention marginale ».

Après une séparation difficile, Tomas se retrouve seul à s'occuper de ses enfants. Anne est partie en emportant le livret de famille.

Comment faire pour justifier son rôle de « père » auprès des autorités françaises qui réclament souvent ce document ?

Eleonora, maman de Lucie



Eleonora vient d'un pays de l'Union Européenne qui n'accepte pas la double nationalité. Elle ne veut pas renoncer à sa nationalité pour avoir la nationalité française.

En France, elle donne naissance à Lucie. Depuis la séparation, elle élève sa fille toute seule.

En tant que maman européenne non mariée, Eleonora n'a pas de droit à livret de famille.

Doit-elle renoncer à sa nationalité pour avoir ce document si nécessaire dans la vie quotidienne ?

Les vécus...

Les impacts...

Basée sur une enquête préalable auprès du public majoritairement européen, nous tentons de vérifier, si d'autres pays européens ont la même pratique. Cette problématique administrative n'est pas expliquée aux parents européens qui se sentent fortement discriminés dans leur position de parent porteur d'une double culture – il est relégué à la position inférieure. Cette forme de violence psychologique et institutionnelle peut perturber l'équilibre familial et, de plus, impacter le bien-être des enfants.

**Cette problématique est transverse
(Conseil Parisien des Européens)**

Nous pensons que cette problématique mérite d'avantage d'intérêt.

*Au sein du Conseil Parisien des Européens, cela relève pas seulement du groupe **Égalité Femmes-Hommes** (pour ne pas créer des inégalités artificielles dans le couple), mais aussi la **Citoyenneté Européenne** (respect des égalités de nationalités), la **Promotion du Bilinguisme** (car la position des parents dans la société influence la transmission de leur culture), les **Consultations Citoyennes** (faire remonter les problèmes de l'accueil et de l'intégration des Européens / Conférence de Consensus) ou l'**Accueil des Européens à Paris** (Projet APPROACH).*

Que dit la loi ? Contexte historique et juridique

Contexte historique et juridique

- À la suite de la destruction totale de l'état civil parisien lors des incendies de la Commune de Paris en mai 1871, le livret de famille est institué le 18 mars 1877 par la circulaire de Jules Simon, président du Conseil et ministre de l'Intérieur. Celle-ci précise que « les livrets de famille constitueront en quelque sorte un troisième dépôt des actes d'état civil confié à la garde des intéressés et seront une source de renseignement précieux pour le cas où les registres viendraient à être détruits. » Sa possession est facultative.
- Le livret de famille français étant un document officiel composé d'extraits d'actes de l'état civil français ayant une valeur authentique (décret n°74-449 du 15 mai 1974 relatif au livret de famille et à l'information des futurs époux sur le droit de la famille). Seuls les actes de l'état civil conservés dans un registre d'état civil français sont donc apposés dans le livret de famille.
- En effet, l'extrait de l'acte de naissance des parents sur la page du couple ne peut pas être apposé que s'il est conservé par un officier de l'état civil français. Or, le parent de nationalité étrangère né à l'étranger n'a pas d'acte de naissance conservé par un officier de l'état civil français.
- Lorsque le couple est marié, un officier d'état civil détenant un acte d'état civil avec des informations reprenant l'extrait de naissance des deux époux (français ou étrangers), la page du couple est complétée.

Source: Ville de Paris / Sénat

... la loi défend aussi contre les discriminations

La loi et les discriminations

- Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 (Art. 1) :
« Les hommes naissent et demeurent **libres et égaux en droits**. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune »
- Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 (Art. 6) :
« La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droits de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. **Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents** »
- Constitution du 4 octobre 1958 (Art. 1) :
« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure **l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion**. Elle respecte toutes les croyances. [...] La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales »

La loi et les discriminations

- Code pénal (Art. 225-1) :
« Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques sur le fondement de **leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de la particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue de son auteur, de leur patronyme, de leur lieu de résidence, de leur état de santé, de leur perte d'autonomie, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leurs capacités à s'exprimer dans une langue autre que le français, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée** »

La Ville de Paris et son engagement contre les discriminations

- 2002** **Mise en œuvre d'une politique égalité portée par le Secrétariat général**
Création de l'Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes
- 8-9 mars 2005** **Communication du Maire au Conseil de Paris sur la politique municipale d'égalité entre les femmes et les hommes**
- 12 janvier 2010** **Signature d'une Convention avec la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) – Défenseur Des Droits (DDD)**
Lancement d'actions de formation et sensibilisation à la lutte contre les discriminations ; Enquête de l'INED auprès des agents sur l'égalité professionnelle et la perception des discriminations)
- novembre 2014** **Création de l'Observatoire Parisien des Violences Faires aux Femmes**
Travail en réseau entre tous les acteurs et actrices de la Ville, les institutions et les associations
- mars 2015** **Communication de la Maire au Conseil de Paris sur l'égalité entre les femmes et les hommes**
intégrer l'égalité femmes-hommes à l'ensemble des politiques municipales et garantir, dans tous les aspects de la vie quotidienne, l'égalité entre les Parisiennes et les Parisiens

Grande Cause du Quinquennat



ÉGALITÉ FEMMES- HOMMES

GRANDE CAUSE DU QUINQUENNAT

« *Qu'il s'agisse de **diffuser la culture de l'égalité dès le plus jeune âge**, d'enrayer les **inégalités de salaire** et de favoriser une **meilleure conciliation des temps de vie**, de prévenir et combattre toutes les formes de **violences sexistes et sexuelles**, de **promouvoir la parité** dans toutes les sphères de la société...* »

*Le Gouvernement s'engage partout où les **inégalités** continuent de s'exercer : à l'école, dans la rue, **dans les administrations** et les entreprises, dans les transports, dans les médias, dans les territoires, dans les foyers, sur Internet. »*

L'Union européenne et la cohésion

- Traité sur l'Union européenne, Maastricht, 7 février 1992 (Art. A) :

*« Le présent traité marque une nouvelle étape dans le processus créant une **union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe**, dans laquelle les **décisions sont prises le plus près possible des citoyens**.*

*[...] Elle a pour mission d'**organiser de façon cohérente et solidaire les relations entre les États membres et entre leurs peuples** »*

- Traité sur l'Union européenne, Maastricht, 7 février 1992 (Art. B) :

« L'Union se donne pour objectifs :

*- de promouvoir un progrès économique et social équilibré et durable, notamment par la création d'un espace sans frontières intérieures, par le **renforcement de la cohésion économique et sociale** et par l'établissement d'une union économique et monétaire comportant, à terme, une monnaie unique, conformément aux dispositions du présent traité ;*

*- de renforcer la **protection des droits et des intérêts des ressortissants de ses États membres par l'instauration d'une citoyenneté de l'Union...** »*

Existe-t-il des équivalents de livret de famille dans d'autres pays européens ?

Nous estimons que seulement trois ou quatre pays européens ont l'équivalent de livret de famille français (Espagne, Italie, Allemagne...).

Cependant, à l'inverse de la pratique en France, les autres pays européens ne « marginalisent » pas les citoyens français !

Combien de personnes sont concernées à Paris ?

Délivrance et mises à jour des livrets de familles à Paris (2017)

Arndt	Délivrance 1er livret	Délivrance de duplicata	Mises à jour	Total et % Arndt Paris
01	72	75	26	173 0,23%
02	126	48	144	318 0,43%
03	234	90	141	465 0,63%
04	149	50	537	736 0,99%
05	256	113	276	645 0,87%
06	197	236	229	662 0,89%
07	296	80	45	421 0,57%
08	216	132	270	618 0,83%
09	581	348	60	989 1,33%
10	948	383	1 561	2 892 3,90%
11	940	291	327	1 558 2,10%
12	4 419	803	8 014	13 236 17,86%
13	1 585	461	5 579	7 625 10,29%
14	3 556	862	6 294	10 712 14,45%
15	2 320	548	4 083	6 951 9,38%
16	1 057	403	2 504	3 964 5,35%
17	755	1 593	1 086	3 434 4,63%
18	1 320	543	6 092	7 955 10,73%
19	1 576	1 550	1 557	4 683 6,32%
20	1 222	646	4 214	6 082 8,21%
Total	21 825	9 255	43 039	74 119

- **1^{er} livret de famille : 21 825 en 2017 ;**
- **duplicata : 9 255 en 2017 ;**
- **au total : 31 080/an.**

Source : Ville de Paris

Les Européens à Paris (2013)

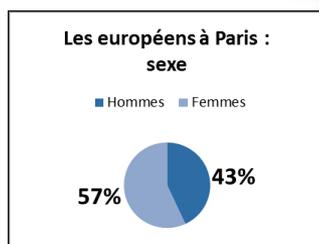
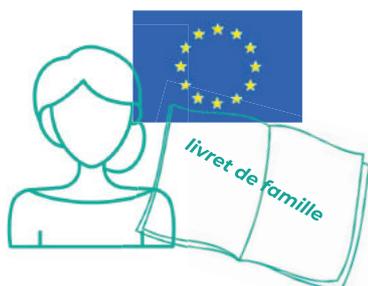
Pays	Total Paris				
	Elections EUROPE ENNES	Elections MUNICIPALES	résidents (2013)	% inscrits pour les européennes	% inscrits pour les municipales
ALLEMAGNE	1897	1075	7 755	20,59	21,60
AUTRICHE	127	110	803	14,89	17,88
BELGIQUE	908	966	4 083	22,35	25,78
BULGARIE	75	84	1 148	6,53	7,32
CHYPRE	16	19	77	20,78	24,68
CROATIE	4	5	565	0,71	0,88
DANEMARK	155	118	705	21,99	22,41
ESPAGNE	1896	1739	12 076	15,22	14,40
ESTONIE	13	12	104	12,50	11,54
FINLANDE	70	74	637	10,04	10,78
GRANDE BRETAGNE	1123	1116	8 531	13,16	13,08
GRECE	315	384	2 431	12,95	15,80
HONGRIE	41	47	586	6,88	7,89
IRLANDE, ex EIRE	288	295	1 278	22,54	23,08
ITALIE	2708	3148	17 268	15,69	18,24
LETTONIE	16	16	195	8,21	8,21
LITUANIE	16	18	323	4,95	5,57
LUXEMBOURG	69	70	503	13,72	13,92
MALTE	1	1	17	5,88	5,88
PAYS-BAS	345	375	1 727	19,98	21,71
POLOGNE	207	222	7 046	2,94	3,18
PORTUGAL	3431	3556	28 189	13,10	13,57
ROUMANIE	173	192	4 651	3,72	4,13
SLOVAQUIE	19	22	289	7,06	8,18
SLOVÉNIE	11	11	121	9,09	9,09
SUÈDE	179	193	1 757	10,19	10,98
TCHÈQUE (RÉPUBLIQUE)	53	53	513	10,33	10,33
Total	13356	14601	101 296	12,11	12,99

- **au total : 101 295 Européens à Paris en 2013 ;**
- **vu les 2 206 488 Parisiens en 2018, les Européens représentent environ 5 % des Parisiens ;**
- **cela peut représenter environ 1 554 livrets de famille délivrés chaque année à Paris (difficile à estimer le nombre exact de personnes touché) ;**
- **Les Européens représentant que 24,7 % d'étrangers à Paris, le nombre de parents non européens affecté sera encore plus grand (~6 216 livrets/an à Paris)**

Source : INSEE/Ville de Paris



Les femmes sont plus impactées que les hommes



- **La question de livret de famille impacte tout particulièrement les familles monoparentales (les parents non mariés ou après la séparation) ;**
- **En France, 1 famille sur 5 est monoparentale, et 86 % des familles monoparentales sont des mères avec enfant(s).**
- **Les femmes représentent 57 % des Européens à Paris ;**
- **Notre enquête préliminaire a recueilli plus de témoignages féminins que masculins.**

Sources : INSEE/Ville de Paris/

Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes



Propositions pour la Mairie de Paris

(à soumettre en tant que « vœu » au Conseil de Paris,
en cours de réflexion)

Livret de famille – propositions pour un vœu (en cours de réflexion)

Le contenu du livret de famille étant fixé par un décret (décret n°74-449 du 15 mai 1974 relatif au livret de famille et à l'information des futurs époux sur le droit de la famille) et sa mise en forme d'un arrêté (arrêté du 1er juin 2006 fixant le modèle de livret de famille), la Ville de Paris aura peu de marge de manœuvre sur le contenu formel du livret.

Cependant, la Ville de Paris peut :

- Interpeller l'État et/ou les Assemblées délibérantes (Parlement) sur cette question, par exemple, en écrivant une lettre ouverte :
 - 1) Peut-on contourner ce problème juridique « à la source » comme le font les autres pays de l'EU ? Quels sont les leviers juridiques ?
 - 2) Peut-on modifier au moins la formulation de « mention marginale », car elle est particulièrement dégradante pour les parents et les enfants ? Existe-t-il des raisons spécifiques pour utiliser ces mots précis ?
- Demander des formations (sensibilisation) sur cette question (parentalité, état civil et la citoyenneté européenne) pour les agents municipaux dans les diverses structures qui relèvent de la Mairie de Paris et qui peuvent avoir affaire à des parents dans cette situation (crèches, mairies d'arrondissements, services sociaux, écoles maternelles et élémentaires, centres de loisirs, etc.) ;
- Faire une campagne de communication auprès des parents étrangers à Paris (affiches, dépliants, site Paris.fr, newsletters des mairies d'arrondissements):
 - 1) Pour leur expliquer les raisons derrière cette pratique en France (que ce n'est pas à cause de leur nationalité, mais pour une particularité de la loi française liée à la non reconnaissance de l'état civil étranger) ;
 - 2) Pour les informer sur la possibilité de rééditer leur livret de famille suite à l'acquisition de la nationalité française, le mariage ou la reconnaissance de leur état civil en France.

Comment pouvons nous envisager les impacts des solutions ?

(dans le cadre des compétences de la Ville de Paris)



Après avoir vu **l'affiche de la Mairie de Paris** dans la crèche de son fils, Lola a pris l'initiative pour demander la nationalité française et, de suite, la nouvelle livret de famille.

Ayant déjà la nationalité française, Tomas ne savait pas qu'il pouvait demander une réédition de son livret de famille. Informé par un autre parent européen, il **demande un nouveau livret avec son propre page « père »**.



Grâce aux **brochures de la Mairie de Paris** dans le centre PMI de quartier, Ewa a découvert la raison réelle derrière sa difficulté avec le livret de famille. Elle se sont plus apaisée.

Suite à **la formation de la Mairie de Paris**, la directrice de l'école où étudie la fille d'Eleonora, sensibilise ses agents à l'accueil des parents européens. Eleonora se sent plus à l'aise.



« Mentions marginales »

Paroles des parents



« À la naissance de notre fils en 2011, son père, de la nationalité française, a été inscrit sur la page « père », la page « mère » est restée vierge. Mon nom ne figure que dans les mentions marginales..

...Il est difficile pour une mère qui a porté son enfant pendant 9 mois, et qui a subi un accouchement (dans mon cas difficile), de ne pas être reconnue comme la mère au même titre qu'une française, même lorsqu'on est issue d'un pays de l'UE »



**Pays-Bas
en France depuis 14 ans**





Suède
en France depuis 22 ans

« Je suis très énervée par le fait que je suis juste une « mention marginale » dans le livre de famille et mon conjoint a son page sans donner de preuves de sa paternité. Les enfants viennent de mon corps, et pourtant je ne suis pas aussi importante que lui.

Ça me met en colère, et je me sens pas égale a mon conjoint et a l'extérieure de ma famille. Le fait que ce livre est important pour des moments clés (opération d'une de mes enfants, prêt de la banque, les inscrire à l'école...) dans la vie de mes enfants m'énerve beaucoup, car moi-même je suis à peine dedans »



Italie
en France depuis 6 ans

« Étant donné que les deux on est étrangers, on a pas droit au livret de famille malgré notre fille soit née en France.

Qu'à chaque fois nous devons expliciter que nous n'avons pas droit à ce document »





Pays-Bas
en France depuis 41 ans

« Pour mon fils né hors mariage, j'ai dû me battre pour obtenir un livret de famille, qui est finalement un livret père-fils, je ne suis qu'une mention marginale : un PS rajouté à la main. »

Expérience très difficile à vivre et un réel combat pour l'obtenir mais nécessaire car le père est décédé, il était difficile de devoir toujours avoir son acte de décès sur nous pour justifier mon unique signature sur les papiers de notre fils »



République tchèque
en France depuis 3 ans

« Je ne suis inscrite que dans les mentions marginales en tant que mère et ça depuis la naissance des enfants. »

...Une expérience humiliante. C'est juste outrant et on se sent comme parent de la deuxième catégorie du simple fait qu'on ait pas la nationalité française »





Belgique
en France depuis 20 ans

« Lors de la naissance de mon fils, le livret de famille reçu à la Mairie reste vide à la page de la mère et indique mon nom en tout petit comme mention marginale.

J'ai du expliquer des dizaines de fois au contrôle de frontières, à l'école, etc. pourquoi je n'étais pas inscrite à la page mère de mon livret de famille... restée vide.

Je suis toujours triste lorsque l'on me demande ou lorsque j'ouvre le livret de famille »



Autriche
en France depuis 7 ans

« Notre premier enfant a été né avant notre mariage, du coup j'étais une mention marginale pendant 2 ans.

J'étais triste, déçue, mais aussi en colère face a cette ignorance et surtout arrogance française »





Lituanie
en France depuis 18 ans

« Notre livret de famille c'était un livret du père. Moi, j'étais mentionnée en bas de chaque enfant en tant que mère de cet enfant. Mon conjoint avait un enfant de la précédente union, la mère de cet enfant figure aussi dans le même livret de famille. Donc moi j'étais juste une mère entre autres mais c'était pas livret de Ma Famille.

On est vraiment marginalisé. Le problème c'est de devoir expliquer et se justifier a chaque fois que je suis bien la mère... Regardez, c'est écrit en petites lettres en bas de page. On se sent impuissant... »

« C'est aberrant que la mère de nationalité autre que française prenne une place « marginale ». J'ai donné vie à deux petits français que j'éleve au valeurs de la République. Accordez-nous au moins une place égale aux pères.

Je ne suis parfois pas reconnue comme la mère de mes deux enfants, surtout quand le père a confisqué le livret de famille et que les forces de l'ordre ne font rien »



Royaume-Uni
en France depuis 27 ans





**République tchèque
en France depuis 18 ans**

« J'ai été très déçue et même révoltée, quand nous avons reçu le Livret, avec mon nom inscrit en deuxième page, en bas, comme « mention marginale ». J'ai trouvé cela dévalorisant pour une mère, et clairement discriminant.

Après la séparation avec le père... j'étais constamment traitée par les autorités administratives ou scolaires comme celui qui est moins important/ légitime des deux parents »

« C'était une mauvaise surprise que la page pour « mère de l'enfant » était vide. Comme [si] ma fille n'a pas de maman et je n'existe pas étant étrangère.

Et ça pose souvent des problèmes, parce que pas tous les fonctionnaires comprennent que la mention marginale suffit comme preuve que je suis sa mère (ma fille n'a pas mon nom de famille) »



**Pays-Bas
en France depuis 1 an**





« Dans mon divorce, ma femme est partie avec le livret de famille. Alors que j'ai la garde des enfants.

[expérience] néfaste »



Pays-Bas
en France depuis 12 ans

« Après l'accouchement je l'ai perçu très négativement car c'était un accouchement traumatique et de voir que la mère d'un fils est considérée comme marginale est très insultant..

J'utilise le livret de famille comme preuve de ma relation avec mon fils, à l'aéroport, dans les dossiers administratifs, etc. Être une mention marginale complique la tâche...

Je suis séparée du père et des fois j'ai l'impression que la mention marginale rend moins légitime mon rôle de mère et de parent ayant la garde de mon enfant »



Royaume-Uni
en France depuis 11 ans





Pays-Bas
en France depuis 12 ans

« La page de mère est barrée et plus loin il y a marqué « fille de... » et mon nom.

Je me sens discriminée. Comme [si] je n'existais pas. En plus, comment expliquer à tes enfants plus tard [que] c'est parce que leur mère n'est pas née en France ...

Si une amende peut te trouver en Europe et réclamer d'être payée, pourquoi pas une simple existence d'une citoyenne européenne »

« Je ne trouve pas normal de ne pas être inscrite comme la mère de mes enfants sur la page comme le père français. Mon nom est seulement mentionné dans la rubrique « reconnu » et il n'est même pas écrit « mère ».

Je trouve ça discriminant »



République tchèque
en France depuis 7 ans





États-Unis
en France depuis 15 ans

« Bien que je sois la mère de mon enfant, je n'existe qu'en tant que « mention marginale » dans le livret de famille. En tant que mère de mon enfant, je ne mérite pas d'autre mention ? Absurdité.

Pendant ma grossesse, son père m'a traitée de lourde, lente et inutile... Or, si cet homme a le droit à sa propre page qui lui octroie le titre de PÈRE, je mérite bel et bien la mention de MÈRE à titre égal. Avec ma propre page »

Merci de votre attention !

Annexe 10 - L'étude du groupe « Citoyenneté européenne » sur le projet
APProach

RAPPORT FINAL SAISINE :

“Citoyenneté Européenne - APProach”

COMMENT FACILITER L'INSTALLATION ET L'INTÉGRATION DES CITOYEN·NE·S EUROPÉEN·NE·S À PARIS ?

CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN·NES

- DATE DU RAPPORT : 11/2019

- EMETTEURS :

GT1 - Citoyenneté européenne –
Sous groupe APProach

- DESTINATAIRES :

Cabinet d'Hermano Sanches Ruivo -
Délégation Europe

Projet INCLUDE - Service de la
Participation Citoyenne.

Projet APProach



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION
2. LE QUESTIONNAIRE
3. LES DONNÉES
4. CONCLUSIONS
5. RECOMMANDATIONS
6. LES AUTEURS
7. ANNEXE - Retranscription des réponses ouvertes

CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN·NES



INTRODUCTION

Au début de son premier mandat en décembre 2018, le Groupe de travail n° 1 (Citoyenneté européenne) du Conseil Parisien des Européens a été saisi sur cinq thématiques par le Cabinet d' Hermano Sanches Ruivo - Délégation Europe et une des saisines portait sur le projet **APProach**.

Le projet APProach a été lancé pour deux ans (2018 - 2020) par l'**ALDA** (Association Européenne pour la Démocratie Locale), en partenariat avec 5 autres villes européennes : **Etterbeek** (Belgique), **Lisbonne** (Portugal), **Milan** (Italie), **Nea Smyrni** (Grèce), **Vejele** (Danemark) et la Ville de **Paris** (les villes de Varsovie et Amsterdam sont également partenaires associés du projet).

Le projet a pour **OBJECTIF** de favoriser l'inclusion et la participation civique des citoyens européens vivant à Paris :

- en les informant sur les droits liés à la citoyenneté européenne
- en les mobilisant en perspective des élections européennes et municipales

APProach est axé autour de la **CRÉATION D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE** et d'une **APPLICATION** mobile/tablette contenant :

- les informations communes à toutes les villes participantes sur l'application concrète des droits liés à la citoyenneté
- un volet spécifique à chaque ville regroupant les informations pratiques et concrètes de l'exercice des droits des citoyens européens au niveau local

APProach s'appuie sur des **GROUPES DE TRAVAIL DE VOLONTAIRES**, constitués par des agents de la Ville de Paris et des citoyens, qui seront sollicités jusqu'à la fin du projet en 2020 pour :

1. identifier les dispositifs existants, en pointer les limites et proposer des améliorations en lien avec l'accueil de ces citoyens européens
2. tester l'application et la plateforme
3. disséminer ces outils début 2020.

CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN-NES



3

La saisine APProach s'adressait à la totalité du groupe de travail n° 1, mais seulement certains de ses membres ont participé (ou participeront) aux réunions de volontaires du projet.

Nous avons donc décidé de créer un sous-groupe avec les membres intéressés à travailler sur l'objectif n° 1 :

IDENTIFIER LES DISPOSITIFS EXISTANTS, EN POINTER LES LIMITES ET PROPOSER DES AMÉLIORATIONS EN LIEN AVEC L'ACCUEIL DES CITOYENS EUROPÉENS.

Pour ce faire le sous-groupe de travail :

- a créé et diffusé un **questionnaire** à l'attention des citoyens européens vivants à Paris
- a **analysé** les réponses reçues
- a listé ses **recommandations** en lien avec les réponses reçues, afin d'apporter son expertise européenne aux groupes de travail de la Ville, en pointant les limites de certains dispositifs, tout en cherchant des pistes d'amélioration

CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN-NES



4

LE QUESTIONNAIRE

Les membres du groupe de travail ont décidé de mettre en place un questionnaire avec les objectifs suivants :

1. **Récolter** des données* *sur le terrain* pour comprendre qui sont les ressortissants européens à Paris (âge, situation professionnelle et personnelle, etc.) ;
2. **Identifier** quels sont les freins et/ou obstacles à l'inclusion dans la vie citoyenne (liste électorales, administration, vie citoyenne, etc.) ;
3. **Elaborer** les résultats et proposer des solutions concrètes et adaptées.

Le questionnaire, qui se composait de 21 questions élaborées pendant plusieurs réunions par les membres du groupe de travail, portait sur **quatre sujets principaux** :

1. Qui sont les européens.ennes à Paris ;
2. Quels sont les freins aux inscriptions sur les listes électorales ;
3. Quels sont les obstacles rencontrés avec les administrations ;
4. Quelles sont les difficultés d'inclusion dans la vie citoyenne.

Il a été mis en ligne sur le [site de la Mairie de Paris](#) le 26.08.19 et clôturé le 22.09.19.

Il a été diffusé dans les réseaux des membres du CPE.

Il a récolté 154 réponses dont 148 valides.

**Les données récoltées se veulent complémentaires à celles déjà connues grâce aux recensement INSEE de 2013 et grâce aux citoyen.ennes déjà inscrits.tes sur les listes électorales. Elles n'ont pas de valeur statistique, mais ont servi à identifier des problèmes et nous ont permis d'élaborer des recommandations concrètes sur la base des résultats obtenus.*

CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN·NES

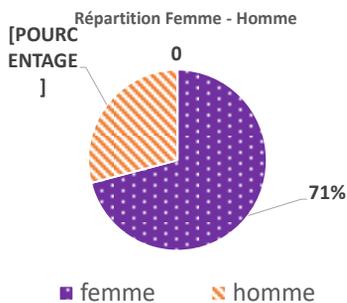


ANALYSE DES RÉPONSES

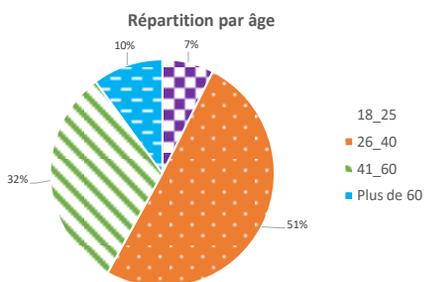
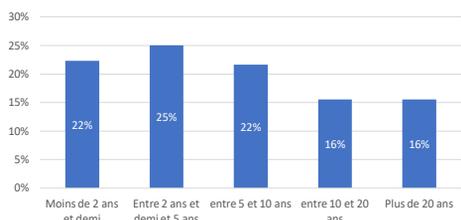
CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN·NES



INDICATEURS GLOBAUX - 1



Depuis combien de temps vivez-vous à Paris ?



CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN-NES

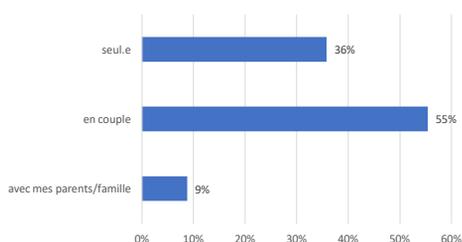
- 148 participants
- ¾ sont des femmes
- 15 nationalités représentées (Italie, Belgique et Pays-Bas en tête)
- Une majorité de personnes entre 26 et 40 ans



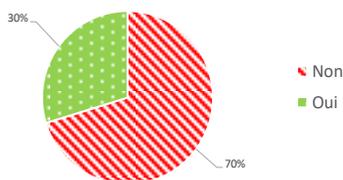
7

INDICATEURS GLOBAUX - 2

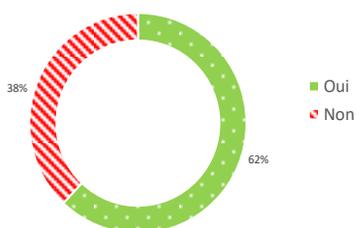
Vivez-vous :



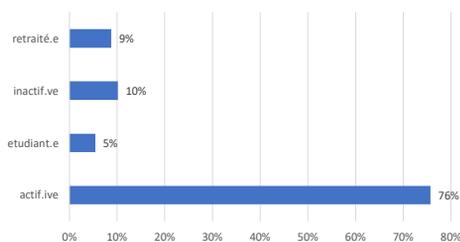
Avez-vous des enfants qui vivent en Ile de France (avec vous ou ailleurs) ?



Êtes-vous inscrit-e-s dans le registre des "résidents à l'étranger" ?



Quelle est votre situation professionnelle ?



CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN-NES

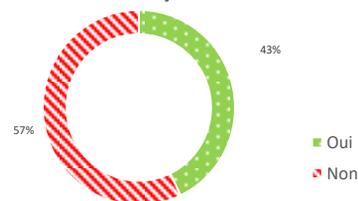
- Le profil type du répondant est une femme active en couple sans enfant entre 26 et 40 ans.



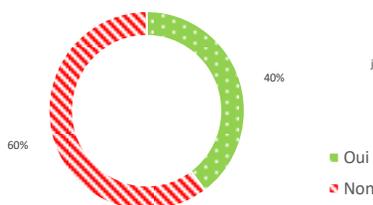
8

LISTES ÉLECTORALES - 1

Êtes-vous inscrit-e-s sur les listes électorales françaises ?



Et pour les élections européennes ?



Raisons de la non inscription sur les listes électorales françaises (choix multiples possible, 128 réponses)

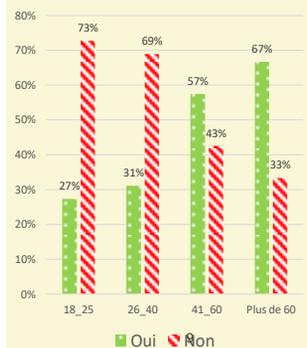


Raisons de la non inscription sur les listes électorales européennes (choix multiple possible, 116 réponses)



- 4 européen-ne-s sur 10 sont inscrits sur les listes électorales, en particulier les moins de 40 ans
- Il y a un manque d'information sur ce droit et sur sa procédure

Êtes-vous inscrit-e-s sur les listes électorales française ? en fonction de l'âge



LISTES ÉLECTORALES - 2

Si vous pensez que l'inscription aux listes est trop compliquée, auriez-vous des suggestions pour l'améliorer ?

12 réponses sur 148 participants.

3 types de suggestions :

1. **Simplifier la procédure d'inscription (7) :**

- L'idée la plus récurrente (3) est la facilitation de la procédure d'inscription en ligne ;
- Instaurer une procédure d'inscription dans chaque ambassade (1) ;
- Proposer un modèle de lettre pour l'inscription (1) ;
- Laisser le soin à l'UE de réformer la procédure d'inscription (1).

2. **Améliorer l'information de l'existence de la possibilité de voter dans le pays de résidence et donc de la procédure d'inscription (5) :**

- Informer de la possibilité de le faire en ligne (1) ;
- Être informé de cette procédure par le pays d'origine lors de la déclaration de déménagement à l'étranger (1) ;
- Envoyer lettres aux personnes pouvant voter afin qu'ils aillent s'inscrire et les informer de la possibilité de voter dans leur pays de résidence (1) ;
- Informer les demandeurs du suivi du dossier d'inscription (1) ;
- Améliorer en France la communication sur l'existence d'élections européennes (1).

3. **Instaurer le vote obligatoire (1).**

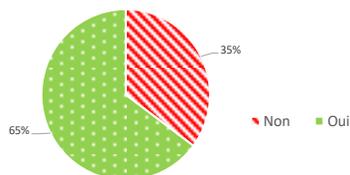
CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN-NES



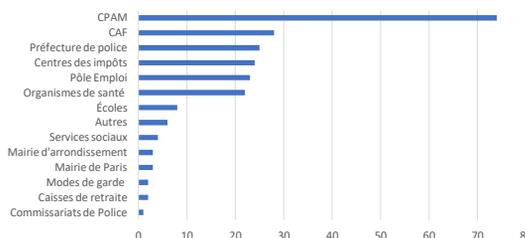
PARIS

ADMINISTRATION - 1

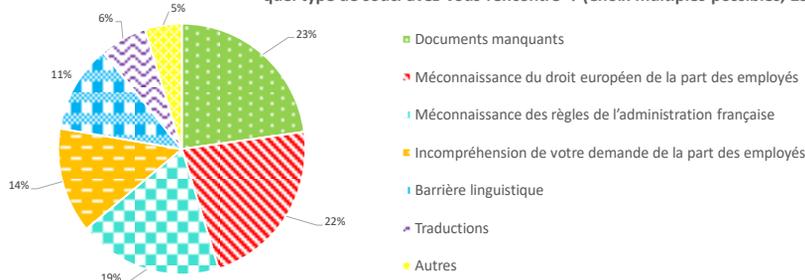
Avez-vous rencontré des obstacles avec l'administration française à votre arrivée à Paris ?



Avec quelle administration ?



quel type de souci avez-vous rencontré ? (Choix multiples possibles, 250 réponses)



CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN-NES

- 65% des répondants ont eu des problèmes avec l'administration française, en particulier la CPAM, la CAF, la préfecture de police
- Causes : méconnaissance du droit et des règles tant au niveau de l'administration que des administrés et des documents manquants – à confronter avec les difficultés des français



11

ADMINISTRATION - 2

Racontez-nous les circonstances et, le cas échéant, comment avez-vous résolu (ou pas !) votre problème administratif.

35 réponses sur 148 participants.

5 sources principales d'obstacles rencontrés par les participants avec l'administration française :

1. **Non-reconnaissance des droits issus de la citoyenneté européenne par l'administration française (12) :**

De la nationalité (4) / De documents étrangers (6) / De droits acquis à l'étranger (2)

2. **Obstacles lors du traitement des demandes (13) :**

- Délai de traitement pour obtenir des documents nécessaires (assurance-maladie) handicapant pour l'intégration (10);
- Perte du dossier (3).

3. **Non-corrélation entre droit du pays d'origine et droit français (5):**

- Problème de double imposition (3);
- Exigence d'obtention de documents conformes au format français (2).

4. **Non-connaissance des procédures administratives françaises (3):**

- Non-information de la nécessité de renoncer à l'assurance-maladie du pays d'origine et obtention d'un document du pays pour ce faire (1);
- Individualisation des procédures en France (1);
- Incompréhension du système de santé français (1)

5. **Barrière de la langue (3).**

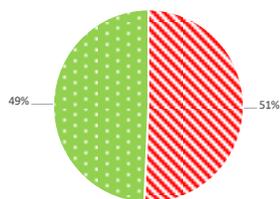
CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN-NES



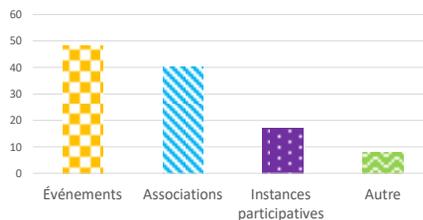
12

PARTICIPATION CITOYENNE - 1

Participez-vous à la vie citoyenne à Paris ?



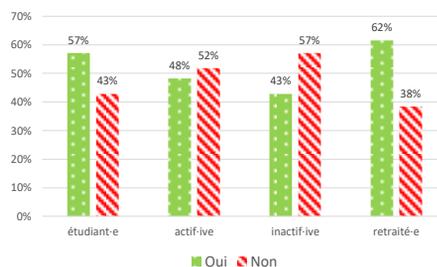
Comment participez-vous ? (Choix multiples possibles, 113 réponses)



Quels moyens de participation citoyenne connaissez-vous ? (Choix multiples, 238 réponses)



Participation à la vie citoyenne en fonction de la situation professionnelle



CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN-NES

- La moitié des répondants participe à la vie citoyenne à Paris principalement en participant à des événements
- Les moyens sont peu connus
- L'analyse des commentaires montre un manque de communication et d'informations envers les citoyens européens et le souhait de participer à des événements qui leur sont consacrés.



PARTICIPATION CITOYENNE - 2

Comment peut-on encourager les européens à participer à la vie citoyenne à Paris ?

38 réponses sur 148 participants.

1. **Promouvoir une meilleure communication/information sur la vie de la cité (24), notamment :**

- Cibler les Citoyen-ne-s Européen-ne-s / meilleure visibilité de l'information pour eux (réseaux sociaux, partenariats avec consulats et associations, édition d'un livre dédié aux étrangers) (9);
- Les informer dès leur arrivée à Paris (4);
- Informations dans d'autres langues que le français (3).

2. **Permettre une meilleure intégration pour une meilleure participation à la vie de la cité (15), notamment :**

- Donner aux Citoyen-ne-s Européen-ne-s le sentiment d'un meilleur accueil (3);
- Sensibiliser les Citoyen-ne-s Européen-ne-s à l'exercice de leur citoyenneté (2).

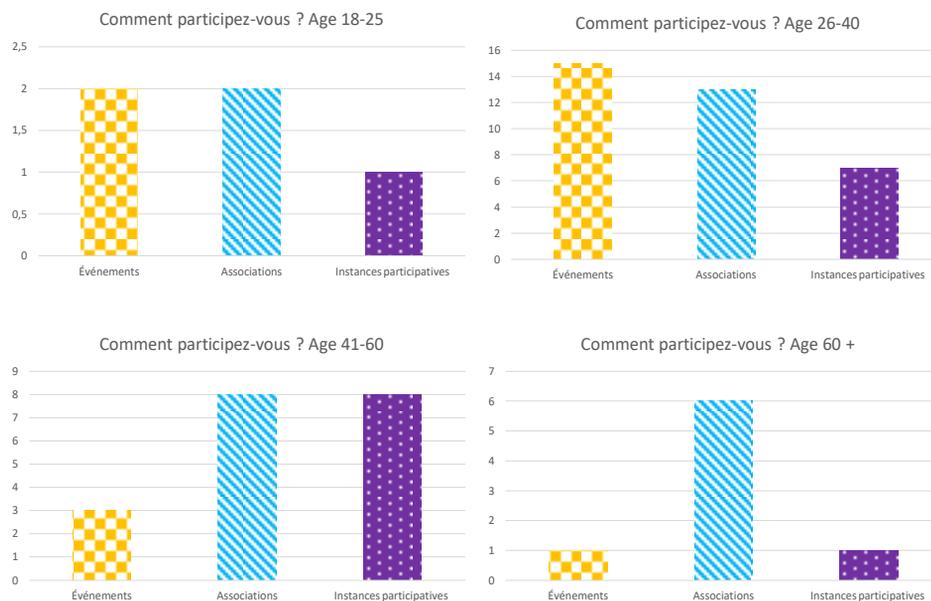
3. **Inciter activement les Citoyen-ne-s Européen-ne-s à la participation citoyenne, notamment :**

- Invitations personnels, réunions d'informations, événements participatifs, rencontres thématiques pour étrangers, tutorats bénévoles français (9).

CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN-NES



PARTICIPATION CITOYENNE - 3



CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN·NES

- La participation citoyenne aux associations est indépendante de l'âge
- La participation aux événements est forte chez les 40 ans et baisse avec l'âge
- Les instances participatives sont plébiscitées par les personnes dans la tranche d'âge 40-60.



15

CONCLUSIONS

LISTES ÉLECTORALES

- 4 Européen·ne·s sur 10 sont inscrits sur les listes électorales, en particulier les moins de 40 ans ;
- Il y a un manque d'information sur ce droit et sur sa procédure.

ADMINISTRATION

- 65% des répondants ont eu des problèmes avec l'administration française, en particulier la CPAM, la CAF et la préfecture de police ;
- Causes : méconnaissance du droit et des règles tant au niveau de l'administration que des administrés et des documents manquants.

PARTICIPATION CITOYENNE

- La moitié des répondants participe à la vie citoyenne à Paris principalement en participant à des événements ;
- Les moyens de la participation citoyenne sont peu connus ;
- L'analyse des commentaires montre un manque de communication et d'informations envers les Citoyen·nes Européen·nes et le souhait de participer à des événements qui leur soient consacrés.

CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN·NES



16

RECOMMANDATIONS

LISTES ÉLECTORALES

- Mieux communiquer l'information ;
- Uniformiser l'information de manière claire et simple en ciblant les citoyens européens (ex : parrain de campagne, articles ciblés, groupe FB ciblés, kiosques comme le budget participatif, etc.) ;
- Simplifier et harmoniser la procédure d'inscription.

ADMINISTRATION

- Meilleur accompagnement des Citoyen.nes Européen.nes ;
- Proposition de vœu du CPE pour l'année 2019 : créer un guichet unique d'accueil administratif pour les Citoyen.nes Européen.nes et proposer des formations sur les droits des Citoyen.nes Européen.nes aux citoyen.nes et aux fonctionnaires de la Ville de Paris.

PARTICIPATION CITOYENNE

- Meilleure communication de l'information vers les Citoyen.nes Européen.nes ;
- Promouvoir une intégration plus rapide des Citoyen.nes Européen.nes ;
- Inciter les Citoyen.nes Européen.nes à participer à la vie de la Cité.

CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN·NES



17

LES AUTEURS

Fredrik BORIAU

Frédéric COUFFIN

Fabrizio CRETI

Maria DEMIDOVA

José Manuel GORITO

Marketa HODOUSKOVA

Elena ITALIANI

Massimo MORGAGNI

César PINHAL

Adrien STAAR

CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN·NES



18

ANNEXE

-

RÉPONSES OUVERTES DU QUESTIONNAIRE RETRANSCRITES SANS MODIFICATIONS



Auriez-vous des suggestions pour améliorer la procédure d'inscription aux listes électorales ?

- Comme tout le système électoral en France, la procédure est trop bureaucratique, archaïque et même inutile. Si vous voulez vraiment l'améliorer, laissez des Européens gérer ce système.

- En Belgique le vote est obligatoire et c'est ce qu'il y a de mieux !!! On ne devrait pas « choisir » ou pas de voter c'est un devoir de citoyen ! Cela permettrait peut-être aux parisiens d'arrêter de râler sur tout s'ils s'en sentent responsables !!!

- Faciliter les procédures en ligne, bien l'expliquer. Parfois la procédure est là, mais l'information manque.

- Il faut faire tout on-line, comme la déclaration d'impôts.

- Il faut changer de système en France : envoyer des lettres à toutes les personnes qui peuvent voter, ne pas attendre que c'est eux qui se motivent pour activement aller s'inscrire pour les résidents étrangers, les informer que ce droit de voter dans son Pays de résidence existe (je l'ai su car je me suis renseigné, mais beaucoup de personnes ne se renseignent pas d'eux-mêmes).

- Inscription en ligne ou auprès de notre ambassade.

- J'ai pas vu la procédure, mais vu que toutes les procédures sont à la base compliquées, surtout pour les néerlandais, et dépendent de la personne qui s'occupe du dossier, j'en ai pas l'envie car je me prends déjà la tête déjà depuis 2 ans pour l'échange de mon permis qui m'a coûté déjà plus de 100€, car en France on refuse d'accepter que les Pays-Bas sont en Europe. Par contre la France a besoin des Pays-Bas pour toute sorte de choses.

- La demande est facile, par contre, aucun suivi de l'évolution de votre dossier. J'ai dû relancer ma Mairie 3 fois et je n'ai jamais reçu ma carte d'électeur, pourtant je suis bien inscrite et mon compagnon français la reçoit correctement.

- Les élections européennes ne sont pas connues. Ils font trop peu de pub/explications/ sur comment l'Europe fonctionne. Seulement pendant la période des élections on en entend parler un peu, après plus rien. Heureusement dans les journaux étrangères on peut trouver des infos.

- Les offres et les informations relatives au vote lors d'un déménagement à l'étranger doivent automatiquement venir du Pays d'origine lors de la déclaration d'un déménagement à l'étranger.

- Ne pas devoir fournir une lettre écrite à la main, sans donner un exemple de comment rédiger ce genre de lettre.

- Trop trop trop de procédure on line!



Racontez-nous les circonstances et, le cas échéant, comment vous avez résolu (ou pas!) le problème rencontré avec les administrations.

- Pas de traductions (vous êtes en France, il faut parler français), très désagréables, pas efficaces, manque de motivation, commentaires presque racistes.
- CPAM : procédure très longue et compliquée, surtout pendant une période de transition quand j'habitais encore en Belgique; le fait que mon épouse ait gardé son nom de jeune fille a posé beaucoup de problèmes (aussi chez notre banque). CAF : on nous demande plusieurs fois les mêmes documents. SANTÉ : très difficile de trouver un médecin, organisations très différentes.
- Après un an et demi ma mutuelle en Belgique n'a toujours pas reçu les docs nécessaires de la CPAM. Après 15 visites et maintes appels, on n'a toujours pas ce qu'il faut. Répercussion : pas moyen de récupérer mes frais de médecin en Belgique (malgré mes contributions mensuelles).
- Ce que je veux ? 1. quand on appelle que les instances françaises décrochent le téléphone. 2. qu'on fait au moins un effort de les aider. 3. qu'on arrête de refuser les papiers européens provenant des Pays-Bas. 4. que les procédures soient moins longues. 5. qu'on se sente bien accueillis. 6. qu'on parte avec un sentiment de bien être aidés. Les procédures françaises qui refusent les papiers européens m'ont blessé profondément et dans les 6 ans j'ai perdu au moins 25 000 € que j'aurais préféré pour pas galérer tous les mois et pouvoir plus profiter de voir ma fille.
- CPAM : 3 demandes et 1 an pour obtenir la carte vitale. Impôts : télédéclaration et déménagement en une année pas géré par l'administration : ma déclaration d'impôts papier a été perdue, refaite, puis retrouvée 1ans plus tard.
- Difficulté de remplacer le permis de conduire.
- En Belgique nous nous inscrivons sur le registre de la commune et tout en découle (impôts, allocations familiales, etc.). Ici tout est à faire de façon individuelle !! Nous sommes toujours en attente de la position des impôts en Fr vs la Be!!! Ils ne se mettent pas d'accord pour notre première année de transition !!
- En partant de Belgique j'ai perdu tous mes droits belges et n'avais aucun droit français. En termes de chômage, après un CDI de 6 ans en Belgique, j'ai pris un poste en France et me suis retrouvé au chômage après 6 mois, mais je n'avais des droits que pour mes 6 mois français. Par contre pour la CAF, mes revenus belges étaient pris en compte et me faisaient passer au-dessus des revenus de référence. Pour l'assurance, mon bonus-malus belge n'était pas reconnu et j'ai donc eu un bonus jeune conducteur alors que je conduisant depuis 10 ans, etc.

CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN-NES



21

- En passant par des voies de recours gracieux, en acceptant de perdre pour gagnerMIQ.
- Exigence de la part des employés d'avoir des documents d'origine française ou conforme au format français, que je ne saurais fournir en étant expatrié depuis peu (avis d'imposition français, acte de naissance français, preuve de paiement de la taxe d'habitation, etc.).
- Incompréhensible, trop de règles floues et personnel pas intéressé à aider les étrangers. Je suis maltais et souvent ils me demandent ma carte de séjour. Certains chez pôle emploi me demandent pourquoi je suis venu en France et conseillent des formations qui n'ont rien à voir avec mon parcours. J'étais un étudiant et la sécurité sociale refuse de m'aider financièrement. Toujours des problèmes.
- J'ai dû refaire le dossier.
- J'ai eu mon partenaire français pour m'aider.
- J'ai fait des cours de français.
- Je pense que la CAF n'a pas bien calculé mes droits.
- Je suis née en Ecosse d'une mère écossaise, mais un père français. Je vis et travaille à Paris depuis un an et j'ai besoin d'aide avec mes démarches de double nationalité et d'obtenir une carte d'identité.
- Je suis ressortissant européen, je n'ai donc pas la nécessité d'avoir une carte de séjour. A 3 reprises j'ai reçu une sollicitation pour envoyer la photocopie de ma carte de séjour. A chaque fois, j'ai renvoyé une recommandé A/R avec la photocopie de ma carte d'identité et une lettre d'explication. Au final, j'ai dû me déplacer aux bureaux de la CAF pour résoudre le problème.
- Je suis toujours dans l'attente des nouvelles pour ma carte vitale! C'est impossible de savoir le problème, chaque fois que je me présente à la CPAM on refait la demande mais jusqu'à présent je n'ai jamais reçu l'imprimé.
- La CPAM m'a donné un numéro provisoire quand j'ai pris mon premier poste à Paris. Mais elle a pris plus de 14 mois pour me donner un numéro définitif : d'abord ils manquaient des documents (pourtant j'avais tout fourni ce qui avait été marqué sur leur site), ensuite ils ont perdu mon dossier entier et il fallait tout renvoyer, c'était interminable. Ce n'est que quand la caisse de retraite s'est mêlé à l'affaire (ils refusaient de traiter mon dossier sans numéro définitif!) que les choses ont bougé enfin.
- La préfecture de Police me disait que ma nationalité (néerlandaise) n'existait pas et m'ont demandé si mon Pays faisait partie de l'UE.

CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN-NES



22

- Les agents du CROUS ne savaient pas en 2006 que les étudiants venant des nouveaux Pays de l'UE pouvaient prétendre à la bourse sur critères universitaires au même titre que les étudiants français. On m'a donc d'abord refusé cette bourse pour cause de nationalité non correspondante. Cependant, j'ai réussi à trouver sur Internet la circulaire correspondante du Ministère, je l'ai imprimée en soulignant les parties concernant la nationalité et avec un retard d'environ 5 mois j'ai eu ma bourse d'environ 7000 EUR. Il faut dire que j'ai eu le soutien de la secrétaire pédagogique de mon école qui a été persuadée que je devrais pouvoir y toucher et c'était suite à sa suggestion que je me suis mise à chercher ce document.

- Malheureusement c'est très difficile de régler les choses administratives (CAF, Secu) pour un enfant avec la nationalité française et la nationalité néerlandaise née à l'étranger.

- Non validité du permis de conduire belge, obligation d'un permis de séjour, délais.

- Obligation d'échanger le permis de conduire néerlandais (modèle européen pourtant) contre un permis français dans un délai de 12 mois.

- Pendant 10 mois depuis mon arrivée en France j'ai eu des gros problèmes avec l' Assurance Maladie, malgré avoir fourni tous les documents. La procédure pour accéder aux droits (avoir mon propre numéro d'assurance et la carte vitale) a duré presque un an! J'ai eu tous les droits en tant que européenne, les documents traduits, c'était sans doute une des expériences les plus frustrantes et aussi stressante de ne pas avoir le droit au soins alors que mon mari (qui n'est pas de la même nationalité que moi) et ma fille de 2 ans étaient assurées. J'ai raté également 3 propositions de travail à cause de ce numéro d'assurance.

- Personne ne connaît le droit européen (i.e. double imposition Italie - France), impossible de trouver une personne compétente.

- Pour être affiliée à la CPAM, je ne savais pas, la première fois que j'en avais fait demande, qu'il fallait renoncer à l'assurance maladie de mon Pays d'origine et que, pour ce faire, je devais demander un document à ma ville d'origine. Une fois obtenu ce document, j'ai pu être affiliée à la sécurité française.

- Procédure longue, beaucoup d'attente. Ma photo d'identité avec une frange n'a pas été acceptée.

- Suite à une demande de document que je ne pouvais pas fournir, une fois que l'ambassade de la Belgique a fourni un document officiel, le problème s'est réglé.

- Tous les problèmes ont été linguistiques et avec l'aide d'amis, nous l'avons résolu sur place.

- Très peu d'administrations connaissent la carte européenne d'assurance maladie. La carte vitale est demandée systématiquement même en étant étudiant.

CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN-NES



Selon vous, comment peut-on encourager les citoyen-nes européen-nes à participer à la vie citoyenne à Paris ?

- Recevoir le bulletin d'info de la Mairie avec des événements ponctuels pour faire connaître les initiatives, les potentialités et la vie de quartier aux nouveaux citoyen.nes quand ils s'installent dans un quartier.

- Avec plus d'informations, plus de formation pour le personnel administratif, plus d'événements participatifs, plus de responsabilisation citoyenne.

- Déjà en les ciblant, car je ne connais aucun site/groupe Facebook qui s'adresse à toutes les nationalités européennes.

- En communiquant mieux les différentes possibilités !!

- En faisant des partenariats avec des groupes FB d'expatriés pour promouvoir leur connaissance.

- En faisant plus de pub, plus de communication.

- En ouvrant l'esprit des Parisiens franco-français, en leur expliquant que le monde ne tourne pas autour de leur nombril.

- En se mettant en lien avec les Consulats étrangers à Paris, avec les associations et en communiquant sur les réseaux sociaux des communautés d'étranger à Paris.

- Événements, journées d'information sur procédures/droits.

- Faciliter les procédures administratives et les procédures d'inscription. Les informer de ce qui se fait dans leur quartier dès leur arrivée.

- Faites-leur savoir qu'ils sont les bienvenues.

- Il faut d'abord les intégrer beaucoup mieux à la vie citoyenne, renforcer leurs liens avec la communauté.

CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN-NES



- Indiquez dans le matériel d'information s'il y a des personnes anglophones (ou d'autres langues) en place. Avoir tous les documents écrits dans d'autres langues (anglais, allemand, espagnol). Si ce n'est pas sous forme imprimée, vous avez la possibilité de télécharger les informations à partir de sites Web. La Mairie a connaissance des nouvelles personnes dans son district, contactez-les directement et demandez des informations en anglais ou dans d'autres langues. Encourager l'apprentissage du français en incluant les nouveaux résidents dans le flux d'informations.

- Juste les demander et informer, sans communication rien marche.

- La plus grande barrière pour participer à la vie citoyenne c'est qu'au début on ne connaît personne. Il faut réussir à créer une atmosphère accueillante pour ceux qui ne sont pas Français et même pour ceux qui ne sont pas francophone.

- La vie citoyenne est un des points forts de la démocratie française, je ne pense pas que ça soit le cas dans tous les autres pays européens, les gens n'ont pas l'habitude de participer dans les projets citoyens. Il faudrait que certaines initiatives soient plus visibles, avec internet et les média sociaux ça peut s'améliorer.

- La Ville de Paris devrait créer des partenariats avec tous les Consuls des Pays Européens, où sont conservés les registres des ressortissants qui vivent ici. Par le biais des Consuls, diffuser aux ressortissants les modalités d'adhésion à la vie citoyenne parisienne. Afin de rejoindre même tous ceux qui ne sont pas inscrits au registres des résidents à l'étranger, identifier, par chaque Pays, des lieux de rencontre entre compatriotes les plus fréquentés où diffuser ces infos. Par ailleurs, ce serait très utile que la Ville de Paris devienne un organisme de formation agréé à travers ses cours municipaux pour adultes, de façon que l'insertion dans la vie sociale et économique soit plus rapide.

- Les informer avec un livre, ce qu'on fait souvent dans les villes dehors Paris avec les activités etc., mais en langage clair.

- Les inviter à une soirée/réunion d'information.

- Les inviter par mail.

- Leur donner la possibilité de s'exprimer librement, et les convaincre que la vie solidaire est mieux.

- Meilleure communication auprès des communautés d'expatriés.

CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN-NES



25

- Organiser des rencontres thématiques dédiées aux expatriés. Faire appel à des tuteurs bénévoles français qui puissent aider les expatriés, soit pour comprendre les démarches administratives, soit pour connaître les moyens de participation à la vie citoyenne.

- Plus de com ciblée (écoles, Consuls, France Alumni) et des événements de présentation des différentes initiatives.

- Plus de communication directe sur les associations existantes et initiatives nouvelles. Dans le 19e, il existe une foire des associations une fois par an, ce n'est pas assez. Aussi, j'ai eu un grand souci de contacter les associations sportives pour inscrire mon fils (info sur internet pas mise à jours, pas de réponse, etc.).

- Plus d'informations sur ce qui existe, quelles sont les offres etc. Organiser des soirées / afterworks.

- Plus d'infos, aussi en anglais. Réunion d'accueil pour renseigner les citoyens sur les différents options.

- Provide offers in English!

- S'installer sur les plateformes d'expatriés aussi pour nous cibler.

- Se parler plus.

- Sensibilisant plus à l'importance de l'exercice de sa citoyenneté.

- Soyez moins racistes et plus ouverts.

- Une fois résidente, donc après avoir légalisé ma situation en France je participerais volontiers à la vie citoyenne à Paris.

- Une information plus poussée que des affichettes sur le budget participatif.

CONSEIL PARISIEN
DES EUROPÉEN-NES



26

Annexe 11 - L'étude du groupe « Plans climat »

EUROPE



Des villes européennes s'engagent pour le climat

Comparaison des bonnes pratiques en Europe

Conseil Parisien des Européen.nes

Novembre 2019



Le projet INCLUDE : vivre sa citoyenneté européenne

L'objectif de ce programme ? Faire connaître aux Parisiens leurs droits en tant que citoyens européens et inciter les ressortissants européens à Paris à s'investir davantage dans la vie de la cité, et notamment à s'inscrire sur les listes électorales européennes et municipales.

Le Conseil parisien des Européen-ne-s (CPE)

Le projet INCLUDE a créé le 13 décembre 2018 le Conseil Parisien des Européen-ne-s. Il s'agit d'un conseil consultatif ouvert à tout citoyen ayant la citoyenneté européenne et un lien fort avec Paris. Les 61 membres du Conseil parisien des Européen-ne-s éclairent la municipalité dans ses décisions concernant des sujets tels que la vie associative européenne et internationale, l'accueil des étrangers européens, le tourisme, les relations internationales de la Ville de Paris et tout autre sujet qu'ils trouveraient pertinent.

Le groupe Plan Climat

Le groupe Plan Climat au sein du CPE travaille sur les questions relatives à la transition écologique, au climat, à l'environnement et à l'agriculture urbaine. Les activités du groupe incluent la recherche sur les actions climat des villes européennes, la diffusion et l'échange sur ces questions par la mise en place de café-débats et de publications, des actions sur le terrain par le ramassage et comptage des déchets, et la représentation du CPE lors d'événements tels que la Journée de la Participation Citoyenne ou les marches pour le climat.

Membres du groupe Plan Climat

Mme Paulina BAZYLEWICZ, Pologne
Mme Chiara CACCINELLI, Italie
Mme Ana Maria CENTELLES, Espagne
M Gabriel CHEBROU, France
Mme Maria DEMIDOVA, Royaume-Unis
M Christian HORN, Allemagne
Mme Androula MICHAEL, Chypre
M Nuno Miguel RIBEIRO PALHA, Portugal
Mme Floriane ROCRELLE, Belgique
Mme Clara STEVANATO, Italie
Mme Kateryna SYKINA, Estonie

Résumé

Des villes européennes s'engagent pour le climat

Comparaison des bonnes pratiques en Europe
Réalisé par le Groupe Plan Climat du Conseil Parisien des Européen.nes
Dans le cadre du projet INCLUDE
Novembre 2019



Sommaire

Introduction.....	4
Des villes européennes s'engagent pour le climat	5
Barcelone, Espagne	6
Berlin, Allemagne	7
Bruxelles, Belgique	9
Lisbonne, Portugal	11
Bologne, Italie	12
Milan, Italie	13
Rome, Italie.....	13
Turin, Italie.....	15
Trieste, Italie	15
Venice, Italie	16
Varsovie, Pologne	17
Tallinn, Estonie	18
Royaume-Uni	20

Introduction

L'Accord de Paris sur le climat, basé sur les négociations lors de la 21e Conférence des parties à Paris sur le climat (COP21) en décembre 2015, prévoit de contenir d'ici 2100 le réchauffement climatique « bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels » et s'efforce de limiter l'augmentation à + 1,5 ° C. L'accord de Paris a été signé par 197 pays. Il est entré en vigueur après sa ratification par 55 pays représentant au moins 55 % des émissions estimées de gaz à effet de serre, le 4 novembre 2016.

Les pays sont tenus de présenter des plans d'action nationaux pour le climat appelés contributions déterminées au niveau national (CDN), et de faire un rapport périodiquement sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ces plans. Il appartient à chaque pays de déterminer le contenu du plan et son ambition.

En France c'est la 'Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte'. Les plans climat-air-énergie territorial (PCAET) mettent en œuvre ces objectifs internationaux, européens et nationaux à l'échelle des territoires.

Le Climate Action Tracker (CAT), développé et mis à jour par trois organisations de recherche effectuant le suivi de l'action pour le climat depuis 2009, montre un fossé entre l'objectif de l'accord de Paris et les objectifs des actuels plans d'action nationaux pour le climat, et un deuxième fossé entre les objectifs des plans d'action nationaux pour le climat et le niveau total des mesures qu'ils ont mis en œuvre. Selon leurs estimations, les plans d'action nationaux pour le climat actuels conduiront à une augmentation de 3,0 à 3,3 °C par rapport aux niveaux préindustriels d'ici la fin du siècle. Bien au-dessus de la voie d'émission conformément à l'objectif de température à long terme de 2,0 à 1,5 ° C de l'Accord de Paris (Climate Action Tracker 2018).

Les villes ont un rôle important dans le développement de la société humaine. Ils hébergent environ 55% de la population mondiale, émettent 70% des émissions mondiales de gaz à effet de serre et hébergent 80% de la richesse, tout en ne couvrant que 2% de la surface du globe. Ils représentent les principaux lieux de décisions politiques, économiques, sociales et culturelles. Ce qui se passe et se décide dans les villes a un impact important sur leurs pays.

Pour mettre en œuvre les objectifs de l'accord de Paris sur leur territoire communal, de nombreuses villes européennes ont élaboré leurs plans d'action municipaux pour le climat, l'objectif pour beaucoup étant de devenir neutres en carbone d'ici 2050. Cet objectif signifie réduire la majeure partie de toutes les émissions de CO2 et compenser les émissions irréductibles restantes générées par les activités humaines.

Dans le cadre de ses activités 2019, le groupe Plan Climat au sein du CPE a réalisé un travail de recherche sur les plans d'action climat et des initiatives des différentes villes européennes. Cette brochure regroupe l'état d'avancement de ces travaux.

Pour en savoir plus:

Climate Action Tracker. (2018, décembre 1). Temperatures | Climate Action Tracker. Consulté 14 septembre 2019, à l'adresse <https://climateactiontracker.org/global/temperatures/>

Ville de Paris. (2018). *Plan Climat Énergie*. Consulté à l'adresse <https://www.paris.fr/pages/paris-pour-le-climat-2148/#le-plan-climat-energie-de-paris>

Des villes européennes s'engagent pour le climat Comparaison des bonnes pratiques



Carte de villes européennes étudiées par les membres représentant les différents pays

BARCELONE, ESPAGNE

Auteur: Nuno PALHA

Ville: Barcelone

Pays: Espagne

Population: 1 620 343 (ville, 2018)

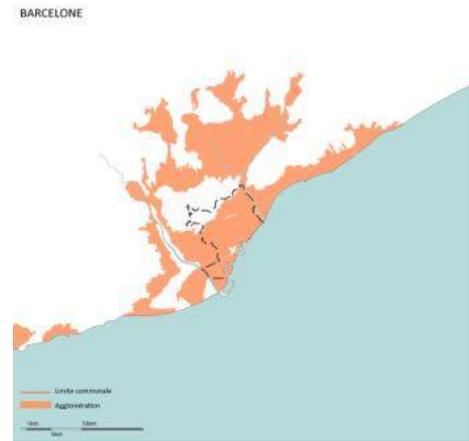
4 840 000 (aire urbaine, 2011)

Surface: 101,4 km²

Densité: 16 000 hab./km²

Climat: méditerranéen

Maire: Ada Colau (Barcelona en comú)



Source: Rethink

Plan Climat de la ville de Barcelone, Las personas primero (les gens d'abord)

Source: <https://ajuntament.barcelona.cat/ecologiaurbana/ca/que-fem-i-per-que/energia-i-canvi-climatic/pla-clima>

Prévisions climatiques particulières à Barcelone :

- Réduction de 14 à 26% du niveau des pluies et risques de sécheresse.
- Augmentation des phénomènes de précipitation intense et risque d'inondations.
- Augmentation de la fréquence (8x à 16x) et intensité des vagues de chaleur.
- Raccourcissement des plages. L'érosion du littoral ou le recul des plages est un phénomène de plus en plus répandu ou qui persiste de plus en plus.



Objectifs clés :

Barcelone, ville neutre en carbone en 2050 (membre du C40), avec les objectifs suivants pour 2030 :

- Réduction des émissions de CO₂ (-40% en 2030 versus 2005), (2,08 tonnes/hab en 2014).
- Plus gros effort : Transports, performance énergétique des bâtiments, énergie plus verte.
- Augmenter les espaces verts de 1,6 km² (1m² par habitant), (17,59m²/hab en 2018).
- Réduire la consommation d'eau potable à 100 L/hab/jour (162,5 en 2018).
- 0% pauvreté énergétique et 100% des habitants à 5 minutes d'un refuge climatique.

Axes stratégiques :

Limitation des changements climatiques :

- Réduction de la consommation énergétique d'au moins 30%.
- 50% électricité en provenance des sources renouvelables en 2030.
- Diminution de 7% des émissions en provenance des bâtiments publics pour 2030.
- Augmentation de la capacité photovoltaïque de 5x.
- Transports publics 100% émissions CO₂ réduits en 2025.
- Diminution du transport privé motorisé de 20%.
- Plan vélo (2015) : augmenter le réseau de pistes cyclables.

Adaptation aux changements climatiques

- Réhabilitation de 20% des immeubles résidentiels afin d'augmenter la performance énergétique.
- Identification, réhabilitation et création d'espaces d'ombre et de refuge climatique aux vagues de chaleur (programme Barcelona, « ciudad de sombra »)
- Augmentation d'espaces verts.

- Réhabilitation des « azoteas » (terrasses sur les toits, qui occupent 67% de la surface des toits de Barcelone) : production photovoltaïque, agriculture urbaine, espaces verts.

Justice climatique

- Aide financière à la réhabilitation énergétique.
- Réduction de la pauvreté énergétique à 0%.
- Stratégie d'accueil aux réfugiés climatiques (2030).
- 10% du PIB généré par l'économie sociale et solidaire.

Déchets

- Réduction des déchets à 1,2 Kg/hab/jour.
- 60% de tri des déchets.

Citoyenneté

- Campagnes de sensibilisation aux vagues de chaleur et aux mobilités alternatives.
- Campagnes de sensibilisation à la consommation durable et à l'économie circulaire et locale avec une fête annuelle : *Feria de Consumo Responsable, de Economía Social y Solidaria*
- 100 000 euros/ an destinés au financement de projets collaboratifs d'initiative citoyenne (budget participatif).

FOCUS : Collecte pneumatique des déchets:

La ville de Barcelone, en Espagne, dispose d'un système révolutionnaire de récolte de déchets depuis 1992 : la récolte pneumatique. Avec ce système, les déchets sont aspirés automatiquement par le sol et circulent dans un réseau de tubes jusqu'à une centrale de collecte.

Aujourd'hui, un quart des quartiers sont connectés à ce réseau de 40 km de tubes. Fini avec les camions poubelle et tous les bruits, mauvais odeurs, congestion et émissions CO₂ associés.

Photo : Points de collecte liés au réseau pneumatique de Barcelone (source: Ayuntamiento de Barcelona).



BERLIN, ALLEMAGNE

Auteur : Christian HORN (c.horn@rethink.fr)

Ville: Berlin

Pays: Allemagne

Population: 3 613 495 (2017)[

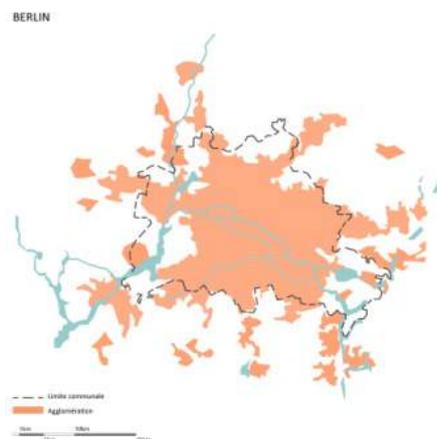
Surface: 891,68 km²

Densité: 4052,45 hab/km²

Climat: semi-continental

Maire: Michael Müller, SPD)

Contact: www.berlin.de



Ville de Berlin © Rethink

Plan Climat de Berlin

Source: Klimaneutrales Berlin 2050, Empfehlungen für ein Berliner Energie und Klimaschutzprogramm BEK)

<https://www.berlin.de/senuvk/klimaschutz/index.shtml>

Objectifs :

Sans intervention, en gardant la trajectoire actuelle, le climat 2100 de Berlin pourra ressembler à celui de Toulouse aujourd'hui. Ainsi la ville de Berlin (du point de vue institutionnel, Berlin est une ville-État) a l'objectif de devenir neutre en carbone pour 2050. Pour atteindre cet objectif, le Plan Climat de Berlin, le 'Berliner Energie- und Klimaschutzprogramm 2030 (BEK 2030)', est entrée dans la phase de mise en œuvre le **25 janvier 2018**.

Ce Plan Climat propose 100 mesures dans les domaines de la protection du climat et de l'adaptation aux conséquences du changement climatique, avec une période de mise en œuvre jusqu'en 2021 et un horizon de développement de 2030.

Pour suivre sa mise en œuvre, un rapport de surveillance est produit tous les deux ans, avec un rapport de suivi intermédiaire, à l'aide d'un système d'information et de surveillance (diBEK).

Généralement, la somme des émissions de gaz à effet de serre de Berlin doivent diminuer : de min. 40% en 2020; min.60% en 2030; min 85% en 2050. Ces taux sont calculés par rapport aux émissions de 1990.

*Paris calcul la diminution des émissions de GES par rapport à 2004, ce qui rend la comparaison difficile.

Champs d'action :

Energie:

- Réduction de la demande en énergie, passage à un approvisionnement en énergie décentralisé, flexible, basé sur les énergies renouvelables, sécurisé et socialement responsable.

Bâtiment et développement urbain:

- Augmentation du taux de réhabilitation et de la profondeur pour la mise à niveau énergétique du parc immobilier, modification du taux de compactage ("ville de courtes distances").

Economie :

- Augmenter l'efficacité énergétique et la substitution des combustibles fossiles par une combinaison de conseil, de mise en réseau et de promotion.

Mobilité:

- Renforcer le réseau environnemental en rendant la marche et le cyclisme plus attrayants mais aussi, en augmentant les types de conduites alternatives et en réduisant la consommation de carburant.

Ménages privés et consommation:

- Renforcer les comportements respectueux du climat par le conseil, l'éducation et la promotion.
- S'adapter aux impacts du changement climatique dans les domaines de la santé, du développement urbain, de la verdure urbaine, de la foresterie, des transports, du commerce et de la finance.

Berlin est membre des réseaux suivants :

- Klima-Bündnis e.V.; ICLEI - Local Governments for Sustainability; CNCA Carbon Neutral Cities Alliance; EU-Bürgermeisterkonvent.

FOCUS : Rendre le club berlinois plus vert

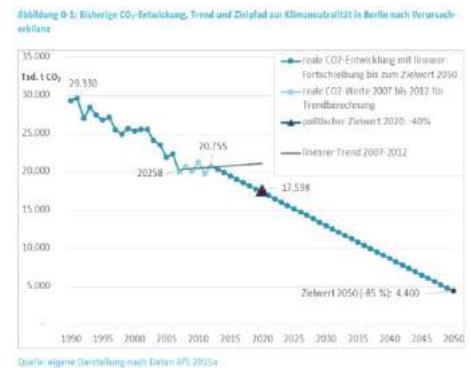
Source: DW (<https://www.dw.com/en/making-berlin-clubbing-greener/a-47412968>)

Les politiciens et les clubs berlinois s'associent pour rendre la fête plus durable. Les idées vont des systèmes d'éclairage et de refroidissement plus efficaces à la production d'énergie par la danse. Il y a l'objectif de Berlin de devenir une ville neutre en carbone d'ici 2050 et la scène des clubs berlinois pourrait, en fait, aider à tracer cette voie.

Les clubs émettent beaucoup de CO₂ dans l'atmosphère, selon l'ONG allemande Friends of the Earth Allemagne, un club émet environ 30 tonnes par an et il utilise autant d'électricité au cours d'un week-end qu'un ménage en consomme toute l'année.



Cityscape D-Berlin © Thomas Wolf



Evolution des émissions CO₂ © BEK 2030



Georg Koessler © Stephan Roehl

Et puis il y a l'image, Georg Kössler, représentant du Parti Vert pour la protection du climat et la culture des clubs, a déclaré qu'il était important que les clubs de Berlin adoptent une attitude écologique, non seulement pour faire leur part pour la protection de l'environnement, mais pour inciter les citoyens ordinaires à faire de même. Il dit : "Je pense que les clubs berlinois sont des pionniers, pas seulement en termes de musique, mais aussi en termes de style de vie. Et quand les gens verront, oh, ils n'utilisent plus de pailles en plastique, peut-être qu'ils commenceront à faire la même chose à la maison".

Une nouvelle étude de la Commission des clubs de Berlin, une association de propriétaires de clubs de Berlin, a révélé que **l'année dernière trois millions de touristes ont fait la fête dans des clubs à Berlin**. Ce nombre n'inclut pas les fêtards habituels qui sont là.

Selon l'étude, un quart des touristes qui sont venus à Berlin l'ont fait à cause des clubs. Au total, les clubs ont rapporté à la ville un chiffre d'affaires annuel de 1,48 milliard d'euros. "C'est pourquoi, en tant que politiciens, nous nous concentrons sur les clubs maintenant, car ils ont un tel impact. **Des milliers de personnes à Berlin vont dans des clubs, des milliers de personnes viennent pour les clubs, nous pouvons donc toucher beaucoup de gens en travaillant avec les clubs et les rendre plus écologiques**".



Club Berghain à-Berlin © Gunnar Klack

Application à Paris

En 2017, la capitale française a connu une fréquentation touristique record avec plus de 30 millions d'entrées hôtelières. C'est une bonne nouvelle pour le secteur du tourisme, mais cette fréquentation touristique a un fort impact sur les émissions carbone, car un grand nombre des touristes voyagent en avion.

Ainsi, pour que Paris devienne une ville neutre en carbone d'ici 2050, il semble nécessaire de mettre en place un programme spécifique pour tout le secteur du tourisme sur les enjeux de la transition écologique, et passer à des actions concrètes.

Comme pour les clubs de Berlin, il est important que le secteur du tourisme de Paris adopte une attitude écologique pour inciter les touristes et citoyens ordinaires à faire de même.



Pour en savoir plus:

Land Berlin. (2018). *Berliner Energie-und Klimaschutzprogramm*. Consulté à l'adresse https://www.berlin.de/senvvk/klimaschutz/bek_berlin/index.shtml

BRUXELLES, BELGIQUE

Auteure : Floriane ROCRELLE

Ville: Bruxelles

Pays: Belgique

Population: 1211735 hab. (2018)

Surface: 161,38 km²

Densité: 7437,86 hab./km²

Climat: tempéré océanique

Maire: Philippe Close

(Parti socialiste)



Plan Climat de la ville de Bruxelles

Source : https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/Plan_Climat_Ville_de_Bruxelles.pdf
<http://climat.bruxelles.be/>

Objectifs :

Le plan Climat vise à atteindre les objectifs européens en matière d'énergie et de climat à l'horizon 2030 :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% par rapport à 1990.
- Porter la part des énergies renouvelables à 27%.
- Améliorer l'efficacité énergétique d'au moins 27%.

Ces objectifs s'articulent autour de 7 axes : la participation, la consommation durable, l'énergie, la mobilité, la sensibilisation, l'urbanisation durable et la verdurisation.

Quelques mesures clés :

Consommation durable :

Handymade in Brussels : Réutilisation des bâches de chantiers par des Entreprises de travail adapté (ETA) qui en font de nouveaux produits : sacs, portefeuilles, porte-monnaie, porte-clés etc.

Achat groupé d'énergie verte : Bruxelles a mis en place l'achat groupé d'énergie (gaz et électricité 100% verte) destiné aux particuliers, professions libérales et petits commerces de la Ville de Bruxelles. Cela permettra d'augmenter le pouvoir d'achat des consommateurs et de produire de l'énergie 100% verte.

Mutualisation des marchés publics : Optimiser l'achat groupé de matériels et produits afin d'éviter l'achat de produits sous-utilisés. Cela réduira les coûts et mènera à une réduction des émissions de CO₂ (puisque c'est moins de produits achetés, donc moins produits).

Energie :

BXL Solar : Bruxelles souhaite produire localement de l'énergie renouvelable sur ses bâtiments publics et dans les espaces publics. Comment ? Par l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les toitures. Avec le surplus produit, la ville pourra revendre les certificats verts et aura un retour sur investissements.

Mobilité :

Télétravail : Bruxelles veut limiter les déplacements travail-maison de 10 % et arriver à ce que 30 % de ses travailleurs fassent du télétravail au moins une fois par semaine. Cela contribuera à une meilleure qualité de l'air et au bien-être des citoyens avec un meilleur équilibre vie professionnelle-vie familiale.

Sensibilisation :

Babyboom : Pour chaque naissance à Bruxelles, la ville s'engage à aller planter un arbre dans un pays du sud afin de réduire l'empreinte carbone et contribuer à la reforestation en collaboration avec une ou plusieurs ONG.

- Cela s'inscrit dans le cadre de la Convention des Maires qui a fait de la reforestation des pays du sud une de ses priorités.

Give peas a chance : La ville désire augmenter de 3 % le nombre de restaurants proposant un plat végétarien du label Good Food et arriver à avoir d'ici 2030 un plat végétarien proposé dans tous ses restaurants. (Un plat végétarien = 50 % d'émissions de carbone en moins par rapport à un repas avec viande).

Urbanisation durable :

Prime pour le climat : Bruxelles offre une prime aux propriétaires ou locataires qui rénovent ou reconstruisent des bâtiments afin qu'ils y installent des surfaces végétalisées ou perméables. Cela permet l'absorption de la chaleur ou de trop fortes pluies dans le sol.

Gestion des eaux de pluie : l'objectif est de réutiliser les eaux de pluie, d'éviter de les rejeter dans les égouts etc. Une task force « eaux de pluie » a d'ailleurs été créée à cet effet.

Des toits vivants : Bruxelles a décidé de « verduriser » l'ensemble de ses toitures plates. L'objectif est qu'ils aient tous une fonction supplémentaire. Les toits vivants ont en effet de nombreuses utilités dont notamment la production d'énergie, la végétalisation, la récupération de l'eau de pluie, le potager, la ruche, etc.

FOCUS sur une action : « Le personnel s'engage pour le climat »

Pour générer un "team spirit", un esprit "corporate" au sein du personnel de la Ville et inciter les participants à s'impliquer davantage dans la démarche du développement durable engagée par Bruxelles, trois activités seront organisées chaque année.

Exemple : arrachage de plantes invasives, projections de films, conférences, parcours vélo, dégustations, etc. Un questionnaire d'évaluation avant/après activité sera mis en place pour mesurer le degré de sensibilisation/connaissance de la thématique abordée.

L'objectif est de faire participer 150 personnes (minimum) par an à des activités de sensibilisation au développement durable organisées par le personnel.

LISBONNE, PORTUGAL

Auteur: Nuno PALHA

Ville: Lisbonne

Pays: Portugal

Population: 505 526 (2017) (municipale)

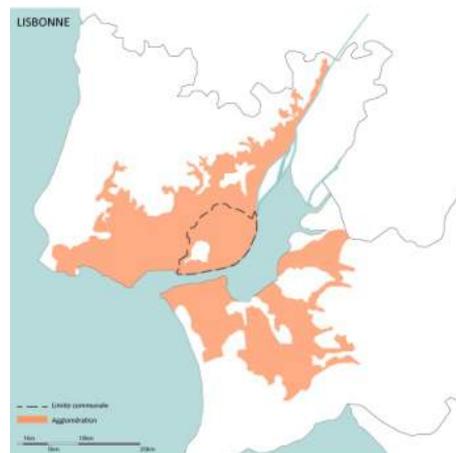
2 821 876 (2011) (aire urbaine)

Surface: 100,05 km²

Densité: 5033 hab/km²

Climat: méditerranéen

Maire: Antonio Medina (PS)



Source: Rethink

Plan Climat de la ville de Lisbonne

Source: www.cm-lisboa.pt

Prévisions climatiques spécifiques à Lisbonne :

- Réduction de 4 à 51% du niveau des pluies.
- Augmentation des phénomènes de précipitations intenses.
- Augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur (Tmax>35°C :Tmin>20°C).
- Augmentation du niveau de la mer de 26 à 82 cm d'ici la fin du siècle.



Objectifs clés :

Lisbonne, ville neutre en carbone en 2050

- Réduction drastique des émissions de CO₂ (-60% en 2030 versus 2002).
- Réduction de 680 kilotonnes de CO₂ d'ici 2030
- Plus gros effort : Transports (300 kilotonnes) et performance énergétique des bâtiments.

Domaines d'intervention :

Bâtiments municipaux

- Évaluation de la performance énergétique des bâtiments publics. (70% en 2021)
- Réhabilitation des 16 immeubles municipaux responsables de 50% des émissions municipales.
- Règles de performance énergétique pour les nouveaux immeubles, réhabilitations et logements sociaux.
- Gestion centralisée des immeubles municipaux.
- Campagnes de sensibilisation au niveau des mairies d'arrondissement pour changer les comportements.



Rues

- Illumination publique avec technologie LED (2021)

Bâtiments privés

- Nouvelles règles de performance énergétique.
- Réduction de 15% des taxes municipales pendant 5 ans pour les immeubles avec augmentation de la performance énergétique.
- Création d'un label « durable » décerné aux entreprises les plus respectueuses ou écoresponsables.
- Aide financière à la réhabilitation énergétique (isolation des fenêtres, etc.).



SECAP 2018

Sustainable Energy and Climate Action Plan:

adaptation to climate change

Public discussion
LISBON | CUAL | 23 | ABRIL | 2018



Mobilité

- Construction de parkings en dehors du centre ville, et proches du réseau des transports publics.
- Duplication du réseau de pistes cyclables.
- Véhicules Diesel interdits dans le centre-ville.
- Remplacement des bus et bateaux par des véhicules électriques.
- Formations à la conduite « durable » et campagnes de sensibilisation dans les écoles.
- Augmentation des « zones à émissions réduites ».
- Augmentation du réseau Métro, rénovation du système de ventilation du Métro.
- Création de voies Bus dédiés.

Production Énergie

- Augmentation de la capacité photovoltaïque (3MW pour les immeubles municipaux ; 2MW pour les transports publics et plus de 3MW pour les habitations d'ici à 2021).
- Plateforme numérique SOLIS pour la gestion, la promotion et le financement de l'énergie solaire.
- Promotion de la production d'énergie renouvelable via des coopératives.
- Fête annuelle de l'énergie solaire

FOCUS : Lisbonne – Capitale Verte de L'Europe 2020

Source : <http://ec.europa.eu/environment/europeangreencapital/press-communications/egca-publications/>

Lisbonne a gagné le Prix de la Capitale verte de l'Europe 2020, attribué par la Commission Européenne. Chaque année, des villes candidates sont évaluées sur la base de 12 indicateurs environnementaux. Lisbonne s'est fait remarquer par son approche qui concilie à la fois développement durable et croissance économique. Cette initiative a été lancée quand la ville souffrait encore des effets de la crise économique du début des années 2010.



Faits remarquables :

- Feu tricolores 100% LED depuis 2015 (-1053t CO₂/an) ;
- Système de distribution d'eau avec peu de pertes (7.9% en 2013) => un des plus efficaces au monde ;
- Eau recyclée dans 30% de la ville en 2021 ;
- Lisbonne a déjà diminué de 42% ses émissions de CO₂ depuis 2008 alors que l'objectif initial était d'y arriver pour 2030.

BOLOGNE, ITALIE

A Bologne (Nord est de l'Italie) vous pouvez télécharger l'application « Che Aria è » : vous recevrez des informations et des suggestions tous les jours: petites et grandes actions pour surveiller et améliorer la qualité de l'air, connaître chaque jour la qualité de l'air que vous respirez à Bologne, consulter des données, des statistiques, et des informations sur la pollution de l'air avec une attention particulière sur les risques pour la santé.

Vous recevrez aussi des suggestions pour réduire les émissions par votre comportement, des suggestions pour réduire les risques pour la santé, en particulier pour les sujets les plus exposés tels que les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes souffrant de maladies respiratoires et / ou cardiaques. Des informations sont mis à jour régulièrement sur les mesures anti-smog (restrictions de la circulation automobile et autres mesures)... L'application est gratuite et disponible sur Play Store (pour Android) et sur l'App Store (pour iOS).

MILAN, ITALIE

Auteure : Clara STEVANATO

Ville : Milan

Pays : Italie

Population : 1 372 810

Surface : 181,67 km²

Densité : 27 680 hab/km²

Climat : semi-continental

Maire : Giuseppe Sala (Centre-gauche)

www.comune.milano.it

Initiatives institutionnelles

Source: Comune di Milano (www.comune.milano.it)

A la croisée de l'environnement et de la société

“GIARDINI CONDIVISI”

(trad. « Jardins partagés »)

Le projet "Giardini condivisi" représente un moyen innovant de récupérer et de gérer des espaces publics abandonnés: des activités de jardinage et de culture sont organisées dans les zones concernées par le projet, et constituent des moments de rencontre entre les habitants du quartier qui souhaitent se consacrer volontairement à ces activités.

“SEMINIAMO”

(trad. « Semons »)

L'embellissement et le soin des espaces verts deviennent un outil de formation, de culture, de travail et donc d'intégration pour les personnes défavorisées vivant dans la ville de Milan. Les personnes concernées seront préalablement formées et un coach les suivra pendant leur travail.

“FRUTTETO DEL GALLERATESE”

(trad. « Potager de Gallarate »)

"Frutteto del Gallaratese" est un projet visant à promouvoir une alimentation saine en créant un potager intégré dans la "municipalité 8". Le but est aussi d'accroître la cohésion sociale, l'attractivité des quartiers et la qualité de l'écosystème local. Grâce à la participation des habitants des districts de Gallaratese et de QT8, 12 hectares des espaces verts urbains seront réaménagés.

ROME, ITALIE

Auteure : Chiara CACCINELLI

Ville : Rome

Pays : Italie

Population : 2 873 494 (2017)

Surface : 1 285,31 km²

Densité : 2 239 hab/km²

Climat : Méditerranéen

Maire : Virginia Raggi (Mouvement 5 étoiles)

Rome, pas de Plan Climat consolidé

Initiatives institutionnelles

Source: Comune di Roma (www.comune.roma.it)

“Le 4 Erre dell’Ambiente: Ridurre, Recuperare, Riusare, Riciclare”

(trad. « Les quatre R pour l’Environnement: Réduire, Récupérer, Réutiliser, Recycler »)

Objectif : Consolider et promouvoir des expériences visant à sensibiliser les élèves au thème de la protection de l'environnement.

Public impliqué :

- 6 écoles maternelles (27 classes).
- 22 instituts (primaires + collèges) (45 classes).
- 4 lycées (12 classes).

Actions avec les élèves :

- Soins des milieux naturels et aménagement d’espaces éducatifs ;
- Collecte des déchets et recyclage ;
- Education à la réutilisation de produits usagés contre le gaspillage des ressources (valeur des objets et des acteurs impliqués dans l’échange de matériaux inutilisés) ;
- Renforcement des chaînes d’approvisionnement dans la perspective d’une économie verte ;
- Orientation comportementale et formations en faveur du développement durable ;
- Groupes de travail avec d’autres établissements d’éducation et implication des familles, d’associations d’étudiants, de centres pour personnes âgées, d’organisations locales et d’autres institutions.

Initiatives privées

RomaSostenibile.it

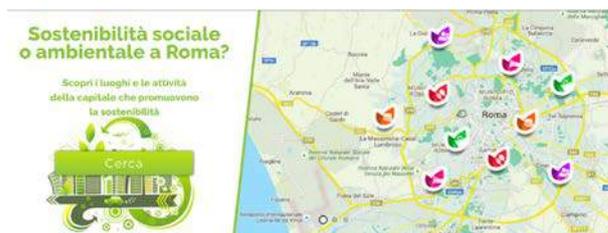
Source : www.romasostenibile.it

RomaSostenibile.it est un portail dédié aux activités durables de la capitale italienne

Objectif : Recenser les associations, organisations, sociétés, etc. (publiques et privées) qui s’engagent en faveur de la durabilité environnementale et sociale, dans la ville de Rome et sa province, afin de présenter aux utilisateurs/touristes/citoyens/activistes sensibles aux questions d’environnement, de développement durable et de solidarité, des fournisseurs de biens et services compatibles avec cette philosophie.

Critères pour être recensé sur le site :

- Respect de l’environnement, l’utilisation modérée des ressources énergétiques, attention portée aux productions locales, à la promotion de l’environnement, ...
- Engagement concret en faveur des communautés locales, assistance et solidarité vis-à-vis des groupes défavorisés, ...



Exemples :

- Restaurants bio utilisant des produits authentiques,
- Communes fournissant un service de mobilité partagée,
- Organisations à but non lucratif promouvant l'éducation environnementale à travers des excursions dans des réserves naturelles,
- Maisons de vacances subventionnant une congrégation dédiée à l'assistance sociale.

TRIESTE, ITALIE

Auteure : Clara STEVANATO

Ville : Trieste

Pays : Italie

Population : 204 350

Surface : 85,11 km²

Densité : 2 401,09 hab./km²

Climat : semi-continentale

Maire : Roberto Dipiazza (Forza Italia, droite)

www.comune.trieste.it

Plan d'action pour l'énergie durable

Source : www.comune.trieste.it

Trieste et Venise, ainsi que d'autres villes italiennes, ont mis en œuvre le PAES, c'est-à-dire le « Piano di Azione per l'Energia Sostenibile » (trad. Plan d'action pour l'énergie durable), un outil opérationnel pour mettre en œuvre le « Patto dei Sindaci » (trad. Convention des Maires). Ce pacte engage les municipalités signataires à poursuivre l'objectif de réduction de 20% de la production de CO₂ d'ici 2020 par rapport au 2001. La Convention prévoit également des vérifications rigoureuses par le biais d'un rapport biennal sur l'état d'avancement du PAES. Le PAES prévoit également d'autres actions importantes telles que :

- Économie d'énergie (solutions pour les habitats, technologies efficaces, bonne gestion ordinaire, sensibilisation...)
- Production d'énergie à partir de sources renouvelables en exploitant les ressources disponibles dans la région
- Sensibilisation et information sur les questions énergétiques et environnementales, mobilisation de la société civile et partage d'expériences avec d'autres unités territoriales.

TURIN, ITALIE

Auteure : Clara STEVANATO

Source : www.comune.torino.it

Initiatives institutionnelles

Ville : Turin

Pays : Italie

Population : 886 837

Surface : 130,17 km²

Densité : 6 746 hab./km²

Climat : semi-continentale

Maire : Chiara Appendino (Mouvement 5 étoiles)

www.comune.torino.it

Adaptations aux changements :

“VALUTA L’ARIA”

(trad. « Évalue l’air »)

Remplissez le questionnaire et aidez à planter un arbre.

Tel est le message de “Valuta l’aria”, le premier questionnaire sur la perception de la qualité de l’air pour les citoyens de la vallée du Pô. Pour chaque questionnaire rempli, 500 points sont attribués pour l'achat d'un arbre à planter dans le nord de l'Italie. Ces points peuvent être augmentés en participant au jeu "Planter un arbre" proposé à la fin du questionnaire. Les plantes sont achetées, plantées et surveillées dans les zones forestières privées et municipales des Dolomites, dont les forêts ont été gravement endommagées lors d’une récente vague de mauvais temps. 15 à 20 personnes suffisent pour atteindre les points d'achat d'un arbre, ainsi que son entretien et sa maintenance pour toujours. Répondre au questionnaire et impliquer le plus de personnes possible contribue de manière concrète à l'amélioration de la vallée du Pô en tant que lieu de vie et de travail.

Le projet est financé par l’UE: <http://www.lifeprepare.eu/index.php/progetto/>

“MAYORS ADAPT”

Dans le cadre de la stratégie "Europe 2020" - qui prévoit -20% des émissions de gaz à effet de serre, + 20% des énergies renouvelables et + 20% de l'efficacité énergétique - Turin a rejoint les initiatives du Pacte européen des maires et des villes intelligentes, s'engageant à réduire leurs émissions de CO₂. Malgré l'efficacité des politiques et des efforts de réduction des émissions, certains changements climatiques sont inévitables. Dans ce contexte, Turin a rejoint l’initiative «Mayors Adapt», décidant de contribuer à l’objectif général de la stratégie d’adaptation de l’UE et de créer une Europe plus résiliente face au changement climatique. La Ville, par le biais du projet LIFE DERRIS (DisastEr Risk Reduction InSurance), mettra en œuvre une première expérimentation méthodologique de la stratégie générale d’adaptation locale, permettant de se préparer aux effets inévitables du changement climatique et d’améliorer la capacité de réaction à cet égard.

“TORINO IN BICI”

(trad. « Turin à vélo »)

Le service Sweet Mobility est la nouvelle structure organisationnelle mise en place par la Ville, au sein de la division Infrastructures et mobilité - Espace Mobilité, pour planifier, développer et promouvoir la mobilité des cyclistes et des piétons dans une vision intégrée avec la planification globale de la mobilité et transport.

Pour en savoir plus: <http://www.comune.torino.it/bici/>

VENICE, ITALIE

Auteure : Clara STEVANATO

Ville : Venise

Pays : Italie

Population : 260 642

Surface : 415,9 km²

Densité : 626,69 hab./km²

Climat : semi-continentale

Maire : Luigi Brugnaro (indépendant, centre-droite)

www.comune.venezia.it



Auteure : Clara STEVANATO

Source : <https://www.comune.venezia.it/it/content/piano-clima-citt-venezia>

Venise fait également partie du réseau **C40cities**, c’est-à-dire du réseau de villes unies pour faire face au changement climatique et développer une stratégie d’adaptation.

Pour le développement d'un plan d'adaptation au changement climatique consultez le document "**Venezia Clima Futuro**".

Le nouveau « Piano d'Azione per l'Energia Sostenibile e il Clima » (*trad.* Plan d'action pour l'énergie et le climat durables) (PAESC) de 2019 vise à réduire les émissions de CO₂ de 40% d'ici 2030.

VARSOVIE, POLOGNE

Auteure : Paulina BAZYLEWICZ

Ville: Varsovie

Pays: Pologne

Population: 1 764 615 (2018)

Surface: 517,24 km²

Densité: 3412 hab/km²

Climat: continental humide

Maire: Rafal Trzaskowski (PO)

Plan Climat de Varsovie

(SEAP – Plan d'action d'énergie durable pour Varsovie dans la perspective de 2020)

Objectifs :

réduction des émissions de gaz à effet de serre à 20% par rapport à 2007.

- Réhabilitation des 16 immeubles municipaux responsables pour 50% des émissions municipales.

Actions principales :

Logements

- Réhabilitation thermique des bâtiments construits principalement après 1945 avec une technologie obsolète.
- Remplacement de l'éclairage intérieur.
- Modernisation du système de chauffage.

Construction

- Maisons passives.
- Maisons faibles énergie.
- Maisons à haut rendement énergétique.

Secteur public

- Réhabilitation thermique des bâtiments publics (écoles, hôpitaux, bureaux etc.).
- Modernisation de l'éclairage extérieur et intérieur.
- Campagne éducative et informative.
- Remplacement de matériel de bureau.

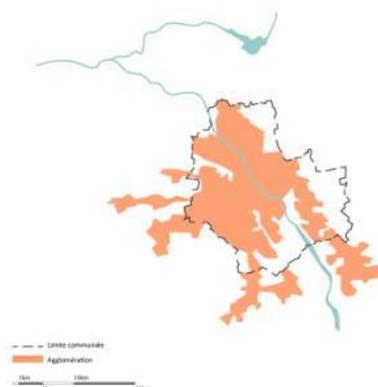
Transport

- Carburant alternatif pour transport public.
- Création de voies pour les bus et vélos.
- Développement de systèmes PARK&RIDE.
- Formation à la conduite écologique pour les chauffeurs de transport public.
- Promotion du transport public : Journée sans Voiture.

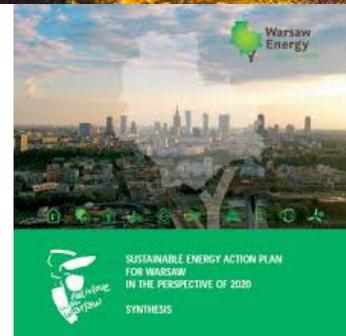
Commerce, Industrie et Services

- Réhabilitation thermique des bâtiments.
- Modernisation du système de chauffage.
- Modernisation de l'éclairage extérieur et intérieur.
- Utilisation d'installations faibles en énergie.

VARSOVIE



Source: Rethink



Secteur de l'énergie

- Réduction de l'utilisation des sources d'énergie traditionnelles et utilisations des nouvelles technologies p.ex. panneaux solaires.
- Modernisation de réseau de chauffage.

FOCUS : Information et éducation des habitants

Pique-nique avec le climat

- Evènement annuel organisé depuis 2008 chaque dernier dimanche d'août en collaboration avec le Ministère de l'environnement et avec la participation de UNDP et les ambassades européennes. Les enfants et les adultes peuvent participer à la discussion concernant le climat, aux nombreux quizz et d'autres concours. Les produits écologiques sont présentés.

Jour d'arbre

- Programme éducatif réalisé depuis 2003 en octobre. Les arbres sont plantés pour augmenter la surface forestière et réduire les effets de réchauffement climatique. Le programme est adressé aux enfants et aux adolescents avec la participation des autorités locales.

Earth Hour

- Initiative mondiale de WWF pendant laquelle Varsovie éteint les lumières pendant une heure fin mars.

Jours de recyclage

- Action éducative annuelle menée depuis 2006 en juin qui promeut la conscience environnementale et l'idée de la collection sélective et de recyclage des matières premières secondaires entre les habitants. Ils peuvent échanger les matériaux recyclables contre plantes, graines.

Journées sans voiture

- Célébrée depuis 2006 pour encourager les habitants à choisir le transport public et vivre sans une voiture.

Eco-astuces

- Brochure créée par la mairie pour donner des idées d'être plus écologique dans la vie quotidienne, p.ex. comment fabriquer ses propres produits ménagers ou comment ne pas gaspiller la nourriture.



TALLINN, ESTONIE

Auteure : **Kateryna SYKINA** (kateryna.sykina@gmail.com)

Ville: Tallinn

Pays: Estonie

Population: 441 101 (2019)[

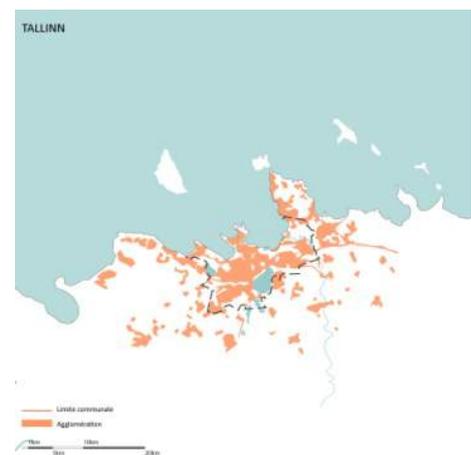
Surface: 159,2 km²

Densité: 2800 hab/km²

Climat: faiblement continental

Maire: Mihhail Kõlvart

Contact: lvpost@tallinnlv.ee



Source: Rethink

Plan Climat de Tallinn

Source : <https://www.tallinn.ee/Tallinn-Environmental-Strategy-2030>

Le premier Plan Climat de Tallinn a été élaboré en 1998 ayant pour projection l'année 2010. Les engagements ont ensuite été analysés et réadaptés en 2010 afin de correspondre à la vision pour l'année 2030. Le travail sur le document a été initié par le Département en charge de l'Environnement de Tallinn qui a sollicité pour l'occasion la contribution des spécialistes de tout bord : Etat Estonien, les entrepreneurs et les



ONG, sans oublier la participation du grand public et les habitants de la ville.

Objectifs prioritaires et quelques mesures correspondantes non exhaustives

Préservation et amélioration de la biodiversité

- L'inventaire du biote et sa prise en compte dans la conception et le design des nouvelles constructions.
- Mise en place de la surveillance systématique du respect des engagements.
- Sensibilisation des habitants à l'importance de la biodiversité.

Végétation

- Etude approfondie de la végétation au sein de chaque arrondissement.
- Prise en compte du rôle de la végétation dans le développement de la ville, et organisation systématique à l'aide des plans clairs et disponibles.

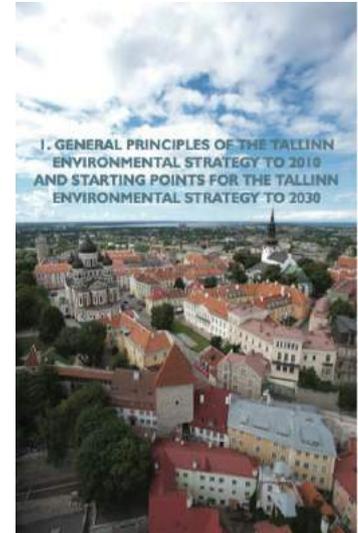
Environnement aquatique

- Diminution de la charge biologique dans les eaux de pluie par l'installation des stations de filtrage.
- Mise en conformité des installations polluantes des eaux souterraines ou leur arrêt.

L'air ambiant

Les deux causes principales de la pollution de l'air à Tallinn sont le transport et le chauffage, en découlent les mesures envisagées par la ville :

- Mise en place de management de mobilité dans les organismes publics et privés et minimisation du trafic.
- Préférence pour les solutions de chauffage durables.
- Intensification d'auto-évaluation des compagnies industrielles.



Déchets

- Information du public au sujet des déchets et de la consommation durable, distribution des supports d'information, organisation des cours.
- Elaboration des emplacements pour la collecte des emballages qui permettent un accès facile aux passants : magasins, centres commerciaux.
- Surveillance particulière des déchets issus de la production (s'assurer de la longévité des produits, leur réutilisation, implémentation des technologies avec la génération réduite des déchets).

Une des particularités du plan Climat de Tallinn, est qu'il comprend également la notion de **Management de l'Environnement** et des objectifs qui y sont associés selon deux axes :

Education environnementale

- Education de tout public, jeune et adulte avec le développement d'un réseau des centres de formation.
- Association des citoyens à la prise de décisions sur les sujets de l'environnement.
- Création des conditions nécessaires aux campagnes et actions provenant des initiatives citoyennes.

Planification de l'espace de la ville

- Considération et implémentation des solutions durables dès la conception des zones et des bâtiments.
- Préservation des zones vertes en tant que partie essentielle de la ville.
- Intensification des discussions et engagement des groupes de citoyens et du grand public dans la phase de planification et étude d'impact.

FOCUS sur une action : Transport public gratuit pour les habitants de la ville

Source: <https://www.tallinn.ee/eng/freepublictransport/>

Mesure quelque peu médiatisée à Paris à la suite de la déclaration de Mme Hidalgo annonçant une étude possible sur le sujet. Tallinn a franchi le pas en janvier 2013 et ne compte pas revenir en arrière. Parmi les raisons qui ont été à l'origine d'une telle action emblématique il y a la promesse de l'égalité sociale qui garantit la mobilité pour tous les résidents de la ville, l'intérêt économique visant à relocaliser la consommation et faciliter les déplacements des résidents qui travaillent,



ainsi que l'aspect écologique visant à remplacer la voiture individuelle par le transport public.

Courant 2012, l'avis des habitants de la ville a été consulté par le biais d'un référendum qui avait également pour objectif d'informer et impliquer les résidents dans la réflexion, la décision finale revenant toutefois à la Mairie. Le résultat du vote a montré une adhésion de la majorité à la proposition de la gratuité : 75,5% pour – 24,5 contre.

Il faut noter qu'il s'agit d'un ensemble de mesures qui visent à atteindre les objectifs fixés, notamment l'augmentation de la tarification des places de parking (6€/h dans le centre ville) ou l'extension du réseau des bus afin de toucher le maximum de personnes. Un autre détail important, les transports sont gratuits uniquement pour les personnes justifiant de leur résidence à Tallinn. Conséquence de cette mesure ou pas, la population de Tallinn a gagné 30000 (7,2% de la population initiale) personnes depuis 2012 ce qui a entraîné l'augmentation des revenus de la ville (chaque 1000 habitants apportent 1 million d'euros dans le budget de la ville), ce qui dans l'exemple de Tallinn a couvert les dépenses restant à charge des habitants.

5 ans plus tard Tallinn a constaté une augmentation de 10% de l'utilisation des transports en commun, un déclin modéré – de 4 à 6 % - de l'utilisation des voitures personnelles.

Application à Paris

Deux arguments peuvent être mis en avant pour l'expérimentation d'une telle solution à Paris :

- Dans le modèle de Tallinn seuls les habitants de la ville bénéficient de la gratuité, les touristes continuent à financer les transports publics. Compte tenu du nombre de voyageurs non-parisiens empruntant les transports publics à Paris, il est possible d'imaginer que la diminution des revenus du réseau des transports ne sera, au final, pas si drastique
- En France les salariés sont remboursés pour la moitié de leur abonnement des transports en commun par leurs employeurs. Les entreprises contribuent déjà au financement des transports. Proposer aux entreprises de payer l'intégralité de l'abonnement pourrait être une piste qui constituerait un pas logique dans la continuité

ROYAUME-UNI

Auteure : Maria DEMIDOVA

Climate Emergency declaration

Sources: <https://climateemergency.uk/>
https://report.ipcc.ch/sr15/pdf/sr15_spm_final.pdf

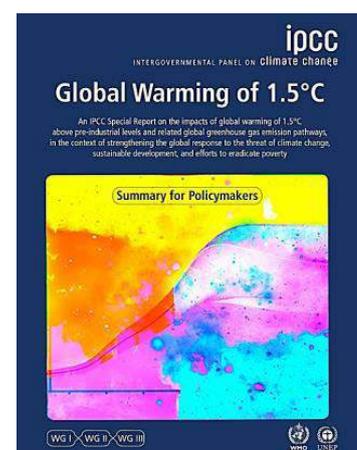
Dans le rapport d'octobre, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a déclaré que si la planète voulait éviter un dérèglement climatique dangereux, nous devons réduire de moitié ses émissions d'ici 2030 et atteindre zéro d'ici le milieu du siècle.

Le rapport du GIEC suggère que le monde n'a plus que douze ans pour limiter le réchauffement climatique à 1,5° au-dessus des niveaux préindustriels. Sinon, la capacité de l'humanité à prévenir les pénuries alimentaires catastrophiques, les inondations, les sécheresses, la chaleur extrême et la pauvreté sera gravement compromise. Limiter le réchauffement climatique à 1,5° peut encore être possible, mais seulement avec une action ambitieuse des autorités, de la société civile, du secteur privé et des communautés locales.

Diriger le public en mode d'urgence

« Une déclaration d'urgence relative au climat émise par un **organisme en autorité**, tel qu'un gouvernement ou un conseil local, peut être un puissant catalyseur pour l'action à l'échelle de la communauté si elle est associée à un **plan d'action clair**.

Les gens attendent une annonce d'urgence en cas de situation mettant leur vie en danger et **hésitent à prendre des mesures eux-mêmes** si personne d'autre ne semble prendre la menace au sérieux. Pensez à une alarme incendie. Les gens pourraient au départ penser qu'il s'agit



simplement d'un exercice et l'ignoreront si tout le monde le fait. Mais dès que quelqu'un qui est considéré comme un leader déclare que l'incendie est réel et indique la sortie la plus sûre à utiliser, tout le monde abandonnera ce qu'il est en train de faire et évacuera.

Le terme «mode d'urgence» fait référence à l'état de flux (« flow state ») dans lequel les personnes mettent temporairement de côté leur activité habituelle et cherchent avec la détermination la meilleure ligne de conduite pour faire face efficacement à une menace.

« Pour évaluer si nous sommes actuellement dans une crise climatique, le public se tournera vers l'autre - et en particulier vers les organisations pour le climat, les écrivains et les dirigeants. Est-ce qu'ils appellent cela une urgence? Est-ce que le ton de leurs écrits et de leurs déclarations suscite l'alarme et un désir passionné d'une action massive pour éviter une crise imminente? Exigent-ils une intervention d'urgence? Agissent-ils comme si c'était une urgence? Sont-ils eux-mêmes en mode d'urgence? Si la réponse à ces questions est «non», l'individu conclura qu'il ne doit pas y avoir d'urgence ou que l'action d'urgence est sans espoir car les dirigeants ne sont apparemment pas disposés à coordonner l'action d'urgence. »

Margaret Klein Salamon, psychologue et fondatrice de The Climate Mobilization aux États-Unis.

Les personnes auparavant complaisantes vis-à-vis de la crise climatique seront alors interpellées si leur conseil local déclare une urgence climatique, mais cette crainte sera transformée en action si leur conseil local fournit également des informations claires sur les moyens les plus efficaces d'agir pour tous.

Déclarations de l'urgence climatique et engagements de devenir neutre en carbone d'ici 2030

3 avril 2019	Newcastle Upon Tyne
2 avril 2019	Oxfordshire City Council
29 mars 2019	London Borough of Southwark
20 mars 2019	London Borough of Tower Hamlets
19 mars 2019	London Borough of Haringey
mars 2019	Stroud District Council

“Great British Spring Clean” par “Keep Britain Tidy” (fondé en 1954)

Source: <https://www.keepbritaintidy.org/>

« Great British Spring Clean »: mobilisation citoyenne annuelle (22 mars - 23 avril 2019)

Notre objectif est d'inciter 500 000 citoyens à se rassembler- en partenariat avec des organisations communautaires, des entreprises et le gouvernement - afin de collecter et d'éliminer en toute sécurité les déchets de nos rues, parcs et plages, en les recyclant autant que possible.



Améliorer les lieux publics : programme de récompenses

« Keep Britain Tidy » se bat pour le droit de vivre et de travailler dans des endroits dont nous pouvons être fiers. Nous célébrons les grands parcs et plages dont nous bénéficions tous grâce à nos programmes de récompenses :

- Green Flag Awards améliorent la qualité des parcs ;
- Blue Flag et Seaside Awards récompensent les meilleures plages du pays ;
- le prix Keep Britain Tidy récompense les endroits les plus propres de nos villes et villages ;
- projets Care travaillent avec des volontaires qui améliorent l'environnement près de chez eux.

Éduquer les générations futures : « Eco-Schools »

« Keep Britain Tidy » gère le **programme d'éducation à l'environnement des plus grandes écoles du monde, « Eco-Schools »** Notre ambition est que chaque enfant ait la chance de connaître l'environnement et le rôle qu'il peut jouer pour l'améliorer. Si nous voulons changer les comportements et créer un pays plus propre pour tous, investir dans notre avenir signifie donc inspirer la prochaine génération aujourd'hui :

- plus de 2,3 millions d'enfants et de jeunes ;
- 18,202 écoles participantes, dont 1,010 écoles écologiques labélisées « Drapeau vert » ;
- 32% de moins de déchets dans les écoles participantes.

Campagnes de communication, par exemple « Keep it, Bin it » #KeepItBinIt

C'est simple, peu importe la raison - vous pouvez être en retard, le bac peut être plein - assurez-vous de garder vos déchets avec vous jusqu'à ce que vous trouviez un bac. Prenons tous soin de nos déchets, contribuez à la diffusion du message : "Keep it, Bin it" en partageant notre vidéo et en utilisant le hashtag #KeepItBinIt.

Devenir member du réseau "Keep Britain Tidy"

Notre réseau rassemble des organisations ayant un objectif commun: améliorer le cadre de vie pour tous. Nous célébrons les succès, partageons les meilleures pratiques, établissons des relations, apprenons et développons ensemble. Rejoignez-nous et aidez à élever les normes dans le secteur :

- événements et conférences exclusifs + des communications personnelles régulières avec « Keep Britain Tidy »
- le site Web exclusif de nos membres + fonctionnalité « demandez au réseau » des experts.

Annexe 12 – Le vœu du CPE

Vœu du Conseil Parisien des Européen·nes présenté par l'exécutif

Améliorer l'accueil et renforcer la participation des citoyen·nes européen·nes parisien·nes à la vie de la cité

Considérant la délibération du Conseil de Paris 2017 DDCT 180 / DGRI / DFA en date du 17 avril 2018, par lequel il autorise Madame la Maire de Paris à signer la convention avec l'Union européenne pour percevoir un financement européen dans le cadre du projet « INCLUDE »,

Considérant la délibération 2018 DDCT 172 autorisant Madame la Maire de Paris à créer le Conseil Parisien des Européen·nes et l'adoption du règlement intérieur appelé « charte de fonctionnement » du CPE,

Considérant l'article 9 du Traité sur l'Union européenne et l'article 20 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, « Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre »,

Considérant les valeurs et les droits garantis par les articles 2, 3, 6, 9, 10, 11, 35 du TUE et les articles 15, 20 à 24, 170, 227 et 228 du TFUE et par la Charte des droits fondamentaux de l'UE,

Considérant que le nombre de citoyen·nes européen·nes vivant à Paris est estimé à 110 000 par l'INSEE, et que leur taux d'inscription sur les listes électorales est faible (14%), marqueur d'une intégration à parfaire,

Considérant la délibération 2019 DDCT 139 permettant de renforcer la démocratie participative et l'engagement citoyen,

Considérant la compétence de la Ville de Paris en matière de communication et d'accompagnement administratif de ses habitant·es,

Considérant que les citoyen·nes européen·nes vivant à Paris peuvent manquer de connaissances sur leurs droits, et que par ailleurs les agents administratifs de la Ville de Paris peuvent méconnaître la situation des citoyen·nes européen·nes quant à l'exercice de leur citoyenneté à Paris,

Considérant la volonté politique de la Ville de Paris d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des citoyen·nes européen·nes,

Sur proposition des membres du Conseil Parisien des Européen·nes et de l'exécutif, le Conseil de Paris émet le vœu :

La Ville de Paris s'engage à mettre en place un accompagnement à destination des citoyen·nes européen·nes, ainsi qu'une meilleure communication et une sensibilisation aux droits liés à la citoyenneté européenne.

La mise en œuvre du vœu fera l'objet d'une feuille de route co-construite avec les membres du CPE en prenant en compte l'ensemble des outils et des instances de la Ville et plus particulièrement la délibération citoyenne n°2019 DDCT 139 votée en Conseil de Paris en septembre et publiée le 10 octobre dernier. La mise en œuvre de la feuille de route se fera au moyen de plusieurs engagements, notamment :

- Que la Ville de Paris s'engage à mettre en place un accompagnement à destination des citoyen·nes européen·nes visant à améliorer l'accueil et faciliter les démarches administratives et citoyennes au travers de plusieurs actions en utilisant aux mieux les dispositifs déjà existants ou en cours de création :

- L'organisation de permanences et/ou de points d'information dédiés à tous les citoyens européens afin de faciliter l'exercice de leurs droits. Elle s'insérera, notamment, dans le cadre du dispositif voté en Conseil de Paris avec la délibération 2019 DDCT 139 permettant de renforcer la démocratie participative et l'engagement citoyen. Par exemple dans les Mairies d'arrondissement, les MVAC-s, les kiosques citoyens, ou encore à l'occasion du dispositif mobile « proposer, agir, choisir, la ville de Paris vous donne la parole ». L'information sera mise à disposition en plusieurs langues européennes,
 - La formation à destination des citoyen·nes européen·nes dans le cadre des Ateliers citoyens. Le contenu de cette formation serait élaboré avec l'appui des membres du CPE,
 - Une mission proposée aux Volontaires de Paris pour accompagner les citoyen·nes européen·nes en mobilité à Paris,
 - Des flyers d'information mis à disposition dans des équipements recevant du public,
 - La création d'une FAQ (foire aux questions) en ligne sur une page paris.fr dédiée à l'Europe,
 - La mise en place d'une coordination avec les associations qui œuvrent pour la promotion des valeurs et droits liés à la citoyenneté européenne,
 - L'organisation de soirées d'informations pour les nouveaux arrivants.
- Que la Ville de Paris propose de former les agents administratifs volontaires, aux droits et situations des citoyen·nes européen·nes quant à l'exercice de leur citoyenneté à Paris :
 - La formation sur les droits et devoirs des citoyen·nes européen·nes à destination des agents administratifs, inscrite au catalogue de formations de la DRH de la Ville de Paris. Plus spécifiquement d'un agent administratif par arrondissement qui pourrait être le « référent Europe » de la mairie d'arrondissement,
 - Des fiches réalisées avec l'aide du CPE, à destination du service relations usagers et notamment du 3975.
 - Pour la mise en œuvre de l'ensemble des engagements cités ci-dessus, la Ville s'engage à dédier des moyens nécessaires au fonctionnement du CPE.


H. Sanchez.

Annexe 13 – L'exposition INCLUDE

INCLUDE

Initiatives Nouvelles pour la Citoyenneté
Locale et Urbaine des Européen·nes –

INCLUDE C'EST QUOI ?

UN PROJET EUROPÉEN INNOVANT LOCALISÉ À PARIS

INCLUDE C'EST QUI ?

LE FORUM CIVIQUE EUROPÉEN

Réseau réunissant plus
de 100 organisations non-
gouvernementales dans 28
États européens œuvrant à
renforcer les associations et à
faire entendre leurs voix dans
les institutions.



LES JEUNES EUROPÉENS – FRANCE

Association qui s'engage pour la participation
accrue des jeunes à la construction
européenne. Grâce à leurs 30 sections locales,
les Jeunes Européens sont représentés sur
l'ensemble du territoire français et présents
dans une trentaine de pays en Europe.

LA VILLE DE PARIS

La Ville multiplie les actions
locales capables de rendre
l'Europe plus proche des
citoyen·nes, avec des
exemples concrets et des
informations très diversifiées.

INCLUDE C'EST QUAND ?

UN PROJET DE 24 MOIS : DE JANVIER 2018 À DÉCEMBRE 2019

INCLUDE C'EST COMBIEN ?

400 000 €

financé à 80% par l'Union européenne

LES OBJECTIFS D'INCLUDE

- Promouvoir la citoyenneté européenne et les droits liés à celle-ci auprès des citoyen·nes parisiens
- Inclure davantage les ressortissant·es des pays membres de l'Union européenne dans la vie parisienne

1500

citoyen·nes
européen·nes
sensibilisé·es

400

représentant·es
associatif·ves
impliqué·es

100

actions
prévues

100

décideur·ses d'autorités
locales et de l'Union
Européenne rencontré·es

INCLUDE

Initiatives Nouvelles pour la Citoyenneté
Locale et Urbaine des Européen·nes —

POURQUOI INCLUDE ?
POUR QUE LES EUROPÉEN·NES
S'APPROPRIENT LEUR CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

Les droits liés à la citoyenneté de l'Union européenne

« La France est le pays où la proportion d'habitant·es qui estiment ne pas connaître leurs droits en tant que citoyen·nes européen·nes est la plus grande* » »

66%

des habitant·es
en France
ne connaissent pas
leurs droits en tant
que citoyen·nes*

72%

des habitant·es en
France voudraient en
savoir plus sur leurs
droits de citoyen·nes
européen·nes*

42%

le taux de participation
aux élections européennes
en France en 2014*

Sources : *Eurobaromètre 2015 - ** Recensement INSEE 2013 et Bureau des élections de la Ville de Paris 2014

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES À PARIS

13,38%

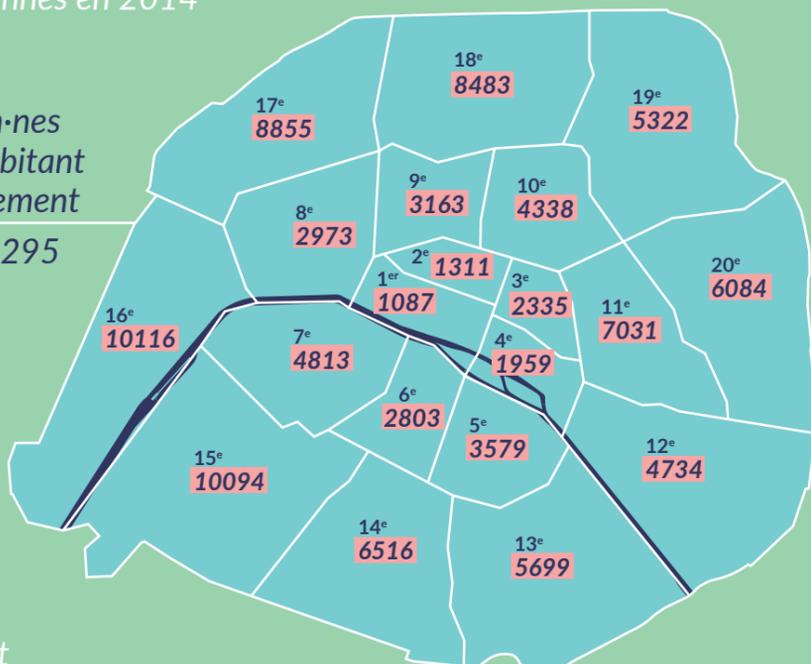
des citoyen·nes européen·nes mobiles à Paris étaient inscrit·es
sur liste électorale pour les élections européennes en 2014**

50%

Le taux
de participation
moyen aux élections
européennes entre
2004 et 2014*



Nombre
d'européen·nes
mobiles habitant
l'arrondissement
Paris : 101295



+6,61%

d'Européen·nes inscrit·es sur les listes
électorales entre mars 2018 (lancement
des actions d'INCLUDE) et mai 2019



Sources : *INSEE - ** Recensement INSEE 2013 et Bureau des élections de la Ville de Paris 2018 et 2019

INCLUDE

Initiatives Nouvelles pour la Citoyenneté
Locale et Urbaine des Européen·nes –

SENSIBILISER

LES PARISIEN·NES À LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE



+ de **100**
Actions réalisées

Et moi citoyen·ne

comment je participe
aux décisions ?



17

arrondissements
parcours



L'Union européenne
comment ça marche ?

Création de
9 fiches
pédagogiques

diffusées lors
de nos actions



1000

citoyen·nes
sensibilisé·es
pendant
le festival

**WE
LOVE
GREEN**



➔ **30** interventions lors d'événements

➔ **28** ateliers citoyens

➔ **15** décodeurs de l'UE



Formation
à la citoyenneté
européenne

+ de **5000**
personnes sensibilisées



INCLUDE

Initiatives Nouvelles pour la Citoyenneté
Locale et Urbaine des Européen·nes –

ENCOURAGER

LA PARTICIPATION DES RESSORTISSANT·ES EUROPÉEN·NES



→ La première instance consultative européenne à l'échelle locale est créée en décembre 2018 : le Conseil Parisien des Européen·nes



→ Une charte pour la promotion d'une citoyenneté européenne active et participative est co-écrite.

JEUNESSE

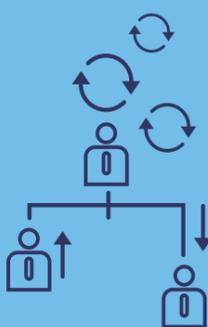
ÉDUCATION POPULAIRE

→ 13 associations impliquées et actives sur des thématiques variées.

CULTURE

ART

PARTICIPATION CITOYENNE



→ Renforcement des échanges et des synergies avec les ambassades, les consulats et les associations de ressortissant·es européen·nes.

→ Création d'un comité scientifique et stratégique qui apporte conseil et expertise à l'équipe INCLUDE tout au long du projet.

À PARIS, DEPUIS 2013



+30%

de ressortissant·es inscrit·es sur les listes électorales*

+3320

nouvelles personnes inscrites sur les listes électorales*

Source : *Recensement INSEE 2013 et Bureau des élections de la Ville de Paris



Sensibilisation des Parisien·nes au tri des déchets

DES ASSOCIATIONS ET DES CITOYEN·NES INVESTI·ES DANS LA VIE LOCALE



Un apéritif polonais aux Buttes-Chaumont

INCLUDE

Initiatives Nouvelles pour la Citoyenneté
Locale et Urbaine des Européen·nes –

PARTAGE DES MÉTHODES ET RÉSULTATS DU PROJET

UN PROJET DÉJÀ PRÉSENTÉ
À DE NOMBREUX ACTEURS :



SERVICES
ET STRUCTURES DE
LA VILLE DE PARIS

MAISON DES ASSOCIATIONS

AMBASSADES, CONSULATS
ET INSTITUTS CULTURELS
EUROPÉENS



RÉSEAUX DE VILLES

EUROCITIES, AMF, ETC...



INSTITUTIONS EUROPÉENNES
EN FRANCE



ASSOCIATIONS ET ONG EUROPÉENNES

MAISON DE L'EUROPE

+ DE 5000

personnes sensibilisées
lors des événements

+ DE 700

abonné·es sur les
réseaux sociaux

ProjetInclude

@ProjetInclude

© Sophie Robichon / Ville de Paris



UN COLLOQUE EUROPÉEN À PARIS
DU 23 AU 25 OCTOBRE 2019
AVEC 200 PARTICIPANT·ES

UN ÉVÈNEMENT DE RESTITUTION
À BRUXELLES DEVANT LES REPRÉSENTANT·ES DE :

- ➔ La Commission européenne
- ➔ Le Parlement européen
- ➔ Le Comité européen des régions
- ➔ Le Conseil économique et social européen
- ➔ Des organisations de la société civile



© Steve Cadman

POUR FINIR,
UN PARTAGE
DES MÉTHODES
ET RÉSULTATS DU PROJET
DANS TOUTE L'EUROPE



INCLUDE

Initiatives Nouvelles pour la Citoyenneté Locale et Urbaine des Européen·nes –

LE CONSEIL PARISIEN DES EUROPÉEN·NES



© Sophie Rebichon / Ville de Paris

→ Instance paritaire composée de 61 membres tirés au sort pour un mandat d'un an renouvelable une fois.

(501 candidatures reçues)

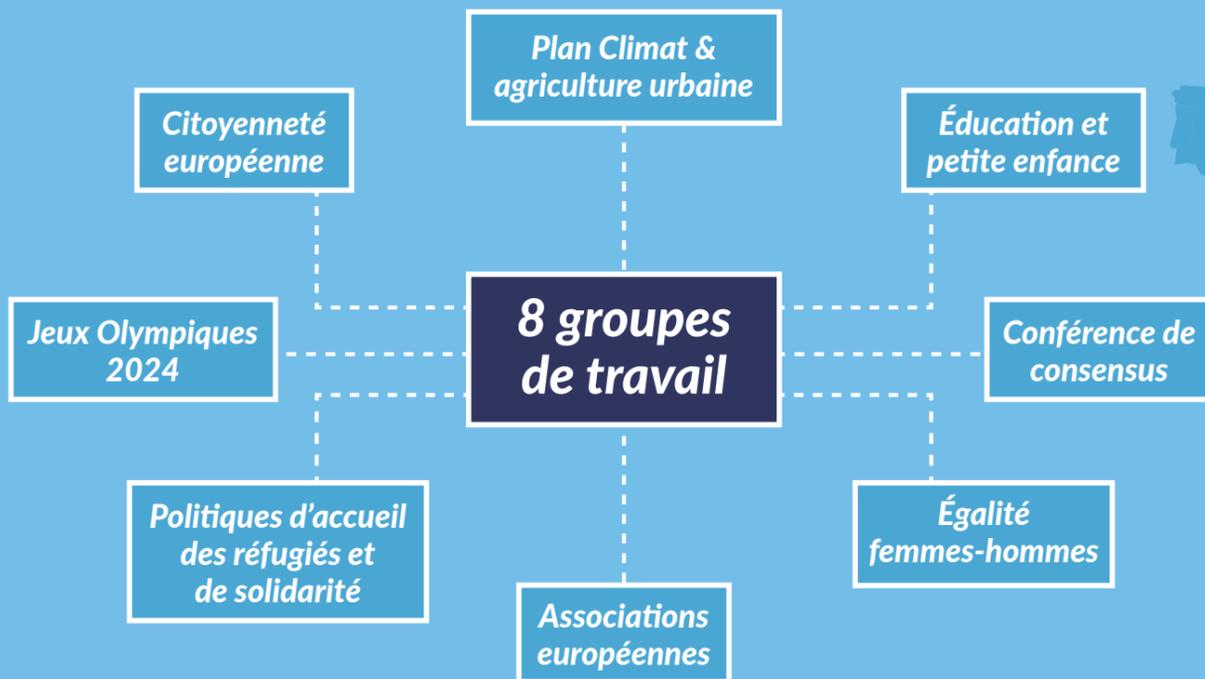
Un conseil consultatif ouvert aux citoyen·nes européen·nes à Paris.

Il est saisi par les élu·es pour éclairer la municipalité dans ses décisions.



→ Chaque pays de l'Union européenne y est représenté proportionnellement au nombre de ses ressortissant·es habitant Paris.

- Allemands 3
- Autrichiens 1
- Belges 2
- Britanniques 3
- Bulgares 1
- Chypriotes 1
- Croates 1
- Danois 1
- Espagnols 4
- Estoniens 1
- Finlandais 1
- Français 9
- Grecs 2
- Hongrois 1
- Irlandais 1
- Italiens 5
- Lettons 1
- Lituanais 1
- Luxembourgeois 1
- Malgais 1
- Néerlandais 2
- Polonais 3
- Portugais 8
- Roumains 2
- Slovaques 1
- Slovènes 1
- Suédois 2
- Tchèques 1
- Total 61**



DES EXEMPLES DE PRODUCTION DU CONSEIL PARISIEN DES EUROPÉEN·NES

ÉTUDES COMPARATIVES

L'apprentissage des langues étrangères en Europe

RECOMMANDATIONS

Comment faire connaître les dispositifs participatifs ?

ENQUÊTES

Améliorer l'accueil des touristes étrangers à Paris

ÉVÈNEMENTS PUBLICS

Café-débat sur la comparaison des plans climat de villes européennes

EXPOSITIONS

Dessins de presse Les Femmes Européennes



Co-funded by the Rights, Equality and Citizenship (REC) Programme of the European Union